GRAMMAIRE,

FRANÇOISE

SIMPLIFIÉE,

OU

TRAITÉ

D'ORTHOGRAPHE,

AVEC DES NOTES

Sur la Prononciation et la Syntaxe ; des observations critiques, &c. au moyen desquels le Précepte :

OUVRAGE

Destiné à l'instruction des jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe.

Par M. DOMERGUE, licencié en Droit, ancien Professeur d'éloquence, et un des cinquante Instituteurs de Lyon.

Prix 1 liv. 16 s. broché, 2 liv. 8 s. relié.

A LYON,

Chez l'Auteur, place de la Comédie.

M. DCC. LXXVIII.

Avec approbation et privilège du Roi.

PRÉFACE.

UN livre élémentaire doit être un ouvrage intelligible plutôt qu'un ouvrage abstrait. Je laisse la métaphysique de notre langue aux Dumarsais, aux Girard, aux Beauzée. Ce travail convenoit à leurs forces : il étoit digne de la ſagacité de leur esprit, et de la profondeur de leur génie. Bien inférieur à ces grammairiens philosophes, j'ai pris un vol plus humble, et, ne pouvant aspirer à une grande gloire, j'ai visé à une grande utilité.

Les plaintes que j'entendois faire, tous les jours, ſur la difficulté de s'initier dans notre orthographe, m'engagèrent à ouvrir les livres qui en expliquent les mystères. Je me

crus transporté dans ces temps où la ſuperstition interrogeoit des dieux de pierre : l'oracle ſe faisoit entendre, et l'on revenoit moins instruit. Des définitions obscures, des ſubdivisions embarrassantes, des règles fausses, des problèmes ſans ſolution, des discussions ſans logique, des ſentiments ſur parole, de longs ouvrages ſans ſtyle ou des abrégés qui n'apprennent rien : tels ſont nos livres élémentaires ſur l'art d'être correct dans l'écriture et dans le langage.

L'impossibilité des progrès me parut démontrée. Mais comment parer à tant d'inconvénients ? J'osai envisager les difficultés, ſans être découragé par leur nombre, ni effrayé par leurs épines. Une observation produisit un ſuccès ; de nouveaux ſuccès naquirent d'observations nouvelles : elles s'accrurent insensiblement, et ma grammaire ſe

trouva faite, ſans que j'euſſe éprouvé le moindre dégoût dans le ſujet le plus propre à en donner. L'ennui fut toujours écarté par le plaiſir toujours renaiſſant de la difficulté vaincue.

Cependant l'exécution dément ſouvent la théorie, et tel a trouvé, dans ſon cabinet, la quadrature du cercle, qui voit noyer, en pleine mer, ſa découverte et ſes eſpérances. L'expérience eſt la pierre de touche des ſyſtèmes nouveaux, et je n'ai pas voulu expoſer le mien aux yeux du public, ſans le vérifier par elle. La rapidité des progrès et la ſolidité de l'inſtruction ont paſſé mon attente.

Je ſuis pourtant bien loin d'avoir tout vu; mille choſes, ſans doute, ont échappé à mes recherches. Auſſi je prie avec ſincérité tous les inſtituteurs de vouloir bien contribuer à la perfection de cet

essai ; je recevrai leur critique avec reconnoissance, je ſubſtituerai leurs observations aux miennes, et je ſerai charmé que mon ouvrage m'appartienne un peu moins, pourvu qu'il devienne plus utile.

L'ORTHOGRAPHE FRANÇOISE.

L'ORTHOGRAPHE françoise est la connoissance des caractères et des signes propres aux mots et aux phrases (1) de notre langue.

Cette connoissance n'est pas toute soumise à des règles ; l'habitude d'observer et d'écrire en est le supplément.

(1) J'appelle *phrase* une suite de mots d'où résulte un sens complet.

CHAPITRE PREMIER.

Des Caractères.

LES caractères, qu'on nomme lettres (1), se divisent en voyelles et en consonnes. Nous comptons cinq voyelles,

a, *e*, *i* et *y*, *o*, *u*; toutes les autres lettres ont le nom de consonnes (2).

L'ancienne appellation des lettres : *bé*, *cé*, *dé*, *effe*, *gé*, *hache* &c. a fait place à l'appellation nouvelle : *be*, *ke*, *de*, *fe*, *ghe*, *he* (3); et la raison, enfin, a triomphé de la routine.

(1) *Les caractères qu'on nomme lettres.* Les étymologistes ne sont pas d'accord sur la vraie racine du mot latin *littera*, d'où nous est venu le mot *lettre*.

Selon Priscien, *littera* s'est formé, par syncope, de *legitera*, *eò quòd legendi iter præbeat*, parce que les lettres ouvrent la voie de la lecture.

Selon d'autres, *littera* vient de *litura*, rature, parce que les anciens, traçant les mots sur des tablettes de cire, étoient dans l'usage de les effacer ensuite.

Scaliger pense qu'on dit d'abord *lineaturæ*, parce que les lettres sont composées de petites lignes, et qu'on a fini par dire *litteræ*.

Vossius, Hésychius et le président de Brosses dérivent ce mot d'un adjectif grec qui signifie *mince*, *délié*, *exigu* : ce qui, en effet, qualifie bien les traits que nous appelons *lettres*. *Litteræ*, dit M. Beauzée, est une espèce d'adjectif; c'est comme si l'on disoit *notæ litteræ*, c'est-à-dire, *notæ elementares*, *notæ partium vocis tenuissimarum* : les signes élémentaires, les images des parties les plus petites de la voix.

Telles sont les différentes racines assignées au mot *littera*. Toutes sont vraisemblables, aucune peut-être n'est vraie; mais, dans les

sciences conjecturales, la vraisemblance est d'un grand prix.

(2) *Toutes les autres lettres ont le nom de consonnes.* Le mot de *consonne* signifie *qui sonne avec ;* parce que la consonne est sans valeur, si elle n'est jointe à une voyelle.

(3) *Be, ke, de,* &c. L'auteur de la grammaire françoise de Port-Royal avoit établi un nouveau système de lecture qui joignoit à l'avantage d'être infiniment plus facile celui d'être applicable à toutes les langues. Voyelles, consonnes, diphthongues, tous les sons devoient avoir leur articulation propre. Cette idée, frappante par sa justesse, enflamma le génie de M. Dumas, et lui fit concevoir le bureau typographique : méthode excellente, si le goût & l'esprit de précision l'eussent dirigée ; mais la fausse dénomination de quelques lettres, & l'inutile multiplicité des cases ont nui au système de Lancelot. Le bureau, tel qu'il est, doit ses succès à l'appellation nouvelle ; mais, on n'en peut disconvenir, l'appellation nouvelle doit au bureau sa célébrité & son triomphe.

Cependant le bureau typographique, même après la réforme dont il a besoin, ne peut convenir ni à tous les esprits, ni à toutes les positions. La patience qu'il exige fatigue l'enfant vif, & le prix qu'il coûte en prive l'enfant pauvre. Il faudroit donc, outre le bureau corrigé, un syllabaire peu coûteux, afin que tout le monde pût l'acheter, & bien précis, afin que les inutilités ne fissent pas naître le dégoût. Tous les livres abécédaires que je connois sont marqués au coin de l'ignorance. On y viole jusqu'à la valeur des temps syllabi-

ques ; le moins mauvais de tous fait un dissyllabe de *nuage*, et un trissyllabe de *théologie*. D'ailleurs, aucun flambeau n'y découvre les écueils, aucune boussole n'y conduit au port. Les seuls guides sont le hasard et la routine aveugle. Il semble que nos éléments de lecture aient été faits dans l'intention qu'on ne pût jamais apprendre à lire. Un syllabaire tel que je le conçois ne seroit pas indigne de la philosophie elle-même ; la philosophie embrasse tout dans son vaste ressort. Ce travail, à la vérité, seroit peu brillant ; mais la gloire du sage est dans l'utilité (1).

(1) J'avois écrit cette note, lorsqu'un maître écrivain de Lyon, distingué dans son art, *M. Noel*, m'a communiqué un manuscrit qui m'a paru remplir parfaitement mes vues. Ces éléments de lecture sont actuellement sous presse.

ARTICLE PREMIER.

Des Voyelles.

LES voyelles ſont ſuſceptibles de briéveté et d'alongement ; c'eſt ainſi que *a* eſt bref dans *abbé*, et *o* long dans *roſe*.

La partie de la Grammaire qui traite de la quantité des ſyllabes eſt presque généralement ignorée. Cependant la Proſodie eſt le flambeau de la lecture, et quelques-uns de ſes rayons éclairent l'orthographe même. Voyez, ſur cette matière, le quatrième chapitre de cet ouvrage.

Les voyelles *a*, *i*, *o*, *u* ne nous fournissent aucune observation particulière ; l'*e* et l'*y* préſentent quelques difficultés que nous allons lever.

§. I.

E.

IL en eſt de trois ſortes : l'*e* muet, comme dans *Flore* (1), l'*e* fermé, comme dans *bonté* (2), l'*e* ouvert, comme dans *père*, *procès* (3).

L'*e* muet ne prend aucun accent, l'*e* fermé prend l'accent aigu (´), l'*e* ouvert se marque de l'accent grave (`).

Il est cependant mille occasions où les *e* sonores ne s'accentuent point, comme dans *aimer*, *respect*, *pressentir*. Voici, à ce sujet, une règle neuve et sûre qui apprendra, dans un instant, ce qu'on n'apprend communément que par un long usage.

" Toutes les fois que l'*e* sonore ter-
„ mine une syllabe, il exige l'accent qui
„ lui est propre; l'accent aigu, si l'*e* est
„ fermé (4); l'accent grave, si l'*e* est
„ ouvert : *aménité*, *intègre*.

„ L'*e* sonore ne prend aucun accent,
„ lorsque la syllabe est terminée par une
„ lettre autre que *s* final. Exemples :
„ *prestige*, *perfection*, *succès*, *soldats*
„ *armés*.

„ Quelques monosyllabes, tels que
„ *mes*, *tes*, *ses* etc. rentrent dans la rè-
„ gle générale, et, quoique terminés
„ par *s*, ne prennent point d'accent „.

Observez que, lorsqu'une consonne est redoublée, comme dans *erreur*, *ennemi*, les deux consonnes ne sont jamais censées dans la même syllabe, soit que la prononciation les sépare, soit qu'elle paroisse n'en articuler qu'une. Dans les

deux mots cités, c'est comme s'il y avoit : *er-reur*, *en-nemi* ; voilà pourquoi l'*e* ſonore ne s'accentue ni dans l'un ni dans l'autre.

Ecrivez auſſi ſans accent *Alexandre*, *exemple* ; parce qu'en effet, l'*e* ſonore ne termine pas la ſyllabe, mais *c* dans le premier mot, et *g* dans le ſecond. C'eſt comme s'il y avoit : *Alec-sandre*, *eg-zemple*.

Voilà, à peu près, toute la doctrine de l'accent aigu et de l'accent grave, par rapport aux *e* ſonores.

Il eſt un troiſième accent qu'on nomme circonflexe (^). Il déſigne la ſuppreſſion d'une lettre dans une ſyllabe longue. Mettez un accent circonflexe ſur *âge*, *bêler* et *trône*, parce que dans ces mots, *a*, *e* et *o* ſont longs, et qu'autrefois on écrivoit *aage*, *beeler*, *trosne*.

Il ne ſeroit peut-être pas inutile de lire quelque livre écrit ſuivant l'ancienne orthographe, pour bien apprendre les retranchements qu'a faits la nouvelle.

Une choſe qu'on ne doit pas perdre de vue eſt qu'il faut le concours de l'allongement et de la ſuppreſſion (5), pour que l'accent circonflexe ait lieu. Ce ſeroit une faute d'écrire *la plûpart*, *toûjours*, parce qu'il y a ſuppreſſion ſans

alongement, comme d'écrire *âme*, *aurore*, parce qu'il y a alongement ſans ſuppreſſion.

(1) L'*e muet comme dans Flore.* L'*e* muet ne ſe trouve jamais dans les deux dernières ſyllabes d'un mot. Auſſi, quoique l'*e* ſoit muet dans *peſer*, *mener*, *appeler*, il devient ſonore dans *il pèſe*, *il mène*, *il appelle*. Par la même raiſon, quoiqu'on diſe *j'aime*, *je chante*, nous diſons *aimé-je ? chanté-je ?* que quelques-uns écrivent mal à propos par *ai*, & qu'il faudroit écrire par *è* ouvert, comme la prononciation l'indique.

Quelques perſonnes ont ſoumis cette règle à des exceptions. Ils veulent, par exemple, qu'on prononce l'*e* pénultième de *cachète*, venant de *cacheter*, comme un véritable *e* muet; à peu près ainſi : je *cachte ma lettre*. L'académie a frappé d'anathème cette bizarrerie, deſtructive du principe le plus étendu de notre langue.

Mais cet *e*, forcé d'être ſonore, quel accent exige-t-il ? Jadis on le marquoit d'un accent aigu : *pére*, *lumiére* ; c'étoit un *e* fermé. Enſuite on ſupprima l'accent, que l'on crut inutile. On ne peut, diſoit-on, le prononcer muet. —— Cela eſt vrai ; mais on pouvoit le prononcer ouvert, et c'eſt ce qui eſt arrivé. Aujourd'hui l'*e* pénultième d'un mot dont la dernière ſyllabe eſt muette a une prononciation ouverte ; et, pour qu'il n'y ait point d'erreur, marquez-le d'un accent grave. L'uſage de l'académie n'excepte que les mots en *ége* : *ſacrilége*, *piége*, etc. qui même, ſi l'on conſulte bien l'oreille, me paroiſſent ne devoir pas être exceptés.

Je vais plus loin ; je pense qu'excepté l'*e* muet pur, tel qu'il est dans *armée*, toute syllabe à *e* muet rend ouvert l'*e* sonore de la syllabe précédente, et qu'il faut écrire et prononcer *dernièrement* comme *dernière, enlèvement* comme *enlève*, *mèdecin* comme *mède*. Substituez l'*e* fermé, la prononciation sera gênée. L'*e* muet descend d'un semi-ton, voilà pourquoi l'*e* sonore doit monter d'un semi-ton, à son tour. C'est une compensation qui produit la variété par l'équipollence, et qui rend la prononciation plus agréable en la rendant plus aisée. L'académie a adopté en partie ce principe ; peut-être un jour lui donnera-t-elle toute l'étendue qu'il doit avoir. En attendant, usons avec sobriété et discernement de cette manière d'accentuer, et gardons-nous de prononcer avant le jugement du tribunal suprême.

Une règle peu connue, et qui mérite de l'être, est qu'après l'*e* muet on ne doit point redoubler la consonne. Ainsi, quoiqu'on écrive par deux *t*, *je jette*, où l'*e* est sonore, on écrit par un seul *vous jetez*, où l'*e* est muet. Le *s* offre une exception ; malgré l'*e* muet, on écrit *ressource*, *ressentir*, &c. A cela près, tout *e* suivi, émayé d'une consonne, a une valeur pleine, et l'auteur du dictionnaire de Poitiers a tort d'écrire *appeller* par deux *l*. — Mais *appeller* dérive du mot latin *appellare*, qui s'écrit par deux *l*. — Je réponds que les deux *l* se font sentir en latin, qu'un seul sonne en françois, et que notre langue, malgré son respect pour les anciennes, ose souvent les oublier, quand l'étymologie mettroit la prononciation en contradiction avec l'orthographe. Le principe que j'avance a pour autorité l'usage constant de l'académie.

(2) *L'e fermé, comme dans bonté.* L'académie prononce avec l'*e* fermé *désir, désirer, désert;* mais, depuis l'édition de ſon dictionnaire, l'uſage le plus ſuivi eſt pour *desir, desirer, desert,* avec l'*e* muet.

(3) *L'e ouvert, comme dans père, procès.* Je diſtingue deux ſortes d'*e* ouvert : l'*e* ouvert bref, comme dans *modèle, prophète;* et l'*e* ouvert long, comme dans *zèle, ſuccès.* L'accentuation les confond, mais la proſodie donne des règles ſûres pour les diſtinguer.

(4) *L'accent aigu, ſi l'e eſt fermé.* Qu'il me ſoit permis de relever ici une erreur de Mr. Reſtaut. « On met, dit-il, l'accent aigu ſur » tous les *e* fermés, ſoit au commencement, » ſoit au milieu, ſoit à la fin des mots».

On voit qu'il ne met aucune différence entre l'*e* fermé qui termine la ſyllabe, et l'*e* fermé qui ne la termine pas : *on met l'accent aigu ſur tous les* e *fermés.* D'après ce principe, il faudroit marquer d'un accent aigu *clef, pied, denier, aimer,* où certainement l'*e* eſt fermé, et où certainement il ne faut point d'accent. Ce grammairien préſente un fil qui laiſſe dans le labyrinthe.

(5) *Il faut le concours de l'alongement et de la ſuppreſſion.* D'après cette règle, qui eſt dans les principes de l'académie, on eſt ſurpris de voir dans ſon dictionnaire un accent circonflexe ſur le mot *grâce,* où certainement il n'y a point de ſuppreſſion.

On ne peut écrire avec un accent circonflexe *hôtel, dû* participe de *devoir, crû* participe de *croître,* ſans déroger à l'inſtitution de ce ſigne. Cette orthographe peut induire en erreur, et faire prononcer longues des ſyllabes brèves.

C'est une enseigne fausse, et le faux n'est bon à rien.

Sûr, certain, et *mûr*, qui est en maturité, doivent conserver l'accent circonflexe, non pour être vainement distingués de leurs homonymes *sur* préposition et *mur* muraille, ils le font assez par le sens; mais parce qu'il y a suppression et alongement. Nos pères écrivoient *cela est seur; ce fruit est meur.* Pour ce qui regarde la quantité, M. Douchet croit l'*u* bref. Mais il me semble que l'on s'arrête plus long-temps sur l'*u* dans ces phrases: *cela est sûr; ce fruit est mûr*, que dans celles-ci: *je vous crois sur votre parole; c'est un mur de séparation.*

Jadis on marquoit *vûë, conçûë* etc. d'un accent circonflexe et d'un tréma. L'inutilité du tréma, dans cette circonstance, est généralement reconnue. Voyez ce que j'en dis au ch. III. Il n'en est pas de même de l'accent circonflexe; plusieurs personnes l'y conservent, par la raison, sans doute, qu'il y a suppression et alongement. On écrivoit encor dans le siècle dernier *veue, conceue* etc. mais comme la voyelle qui précède l'*e* muet final est toujours longue, le signe de l'alongement a paru inutile. Il vaut donc mieux écrire avec l'académie *vue, conçue* etc. sans accent circonflexe. Toutes les fois que les sentiments sont partagés, la simplicité doit faire incliner la balance.

§. II.

Y.

ON ne doit employer l'*y* que lorsqu'il tient la place de deux *i*. D'après cette règle, écrivez *envoyer* et *j'envoie*, *joyeux* et *joie*.

Il faut excepter les mots dérivés du grec, comme *physique*, *nymphe*, *Cythère*, et quelques mots purement françois, où l'usage l'a conservé, comme *yeux*, *yeuse* et *y* pronom.

Respectez encore l'*y* dans les noms propres.

C'est une faute bien ordinaire d'écrire *ayeux*, *payen*; elle est causée par l'ignorance du véritable usage de l'*y*. Cette lettre représente deux *i*. Il faudroit donc épeler *ai-ieux*, *pai-ien*; ce qui feroit *é-ieux*, *pé-ien*: écrivez *aïeux*, *païen*.

Paysan prend un *y*, et s'épelle ainsi *pai-i-san*. C'est un trissyllabe. *Péſan* est la prononciation de l'affèterie ou de l'ignorance.

ARTICLE II.

Des Consonnes.

IL est peu de consonnes sur lesquelles l'Orthographe ne porte une attention particulière. Nous tâcherons pourtant de ne rien dire d'inutile, comme aussi de ne rien omettre d'essentiel.

§. I.

B.

ECRIVEZ par *b*, *abcès*, *obstacle*, *obtenir*, *ſubſtance*, *ſubſtituer*, *ſubterfuge*. L'inexpérience écrit ces mots par *p*, trompée par la prononciation.

§. II.

C.

CETTE lettre s'écrit et ne ſe prononce pas dans les mots ſuivants :

almanach,
cotignac,
estomac,
tabac,
lacs *de ſoie*,
marc *d'or* (1),
broc *de vin*.

Elle a presque le ſon de *g* dans

cicogne,
Claude,
Claudine,
nécromancie,
ſecond,
ſecret, & dans leurs dérivés. (2)

(1) *Marc d'or.* On prononce le *c* dans *Marc*, nom d'homme.

(2) *C* et *h* ſe rapprochent quelquefois, et la prononciation de ces deux lettres réunies n'est pas toujours la même. Tantôt *ch* est doux, comme dans *chercher*, *cheminée*, et dans tous les mots purement françois. Tantôt il est ferme, comme dans *Chersonnèse*, *Melchior*, *Melchisédec*, *catéchumène*, et dans la plupart des mots

étrangers. Les ſuivants ont la prononciation douce.

Achéron,	Joachim,
Chérubin,	Mardochée.
Ezéchias,	Pſyché,
Ezéchiel,	Zachée,

On prononce *archevêque* et *arkiévisepat*, *patriarche* et *patriarkat*, *Michel* et *Mikel-Ange*.

En général, *ch* préſente aux jeunes lecteurs des difficultés qui ne ſont levées que par une longue expérience. L'abbé Girard propoſe un moyen qui les feroit diſparoître ; ce ſeroit de ſubſtituer *k* à *c*, dans les mots où l'articulation eſt ferme, et d'écrire *kiromancie*, *Nabukodonoſor*. Mais la lettre *k*, difficile à exécuter à la main, & rebutante par je ne ſais quel air étranger, ne me paroît pas devoir faire fortune. J'oſe à mon tour indiquer un moyen : on pourroit écrire le *ch* doux avec un *k* ordinaire, et le *ch* dur avec un *h* recourbé, en cette manière : *cherté*, *Cherſonnèſe*. Il n'y a là ni difficulté d'exécution, ni changement de lettre. Le *h* recourbé ſerviroit encor à déſigner l'aſpiration : on écriroit *la haine*, *les héros* &c. Au reſte, ce n'eſt pas un ſyſtème que je veuille établir ; c'eſt une idée conçue ſans deſſein, haſardée ſans prétention. La meilleure opinion, en fait d'orthographe, n'a de force que par la ſanction de l'académie françoiſe, en qui réſide pleinement la puiſſance légiſlative.

§. III.

D.

DOIT-ON écrire *pied* ou *pié* ? Comme il est des occasions où *d* se prononce (1), il paroît plus naturel de le conserver.

Ecrivez *blé* sans *d*.

Nu, *cru*, que les dérivés *nudité*, *crudité*, faisoient écrire par *d*, ont perdu cette lettre, à cause d'une dérivation plus rapprochée, *nu*, *nue*; *cru*, *crue*: *un pied nu*, *une jambe nue*; *du fruit cru*, *de la viande crue*.

Il en est de même du mot *vert*. Son dérivé *verte* lui appartient plus essentiellement que *verdure*; aussi le *t* doit-il toujours être préféré (2).

(1) *Comme il est des occasions où* d *se prononce.* Lorsque *pied* demande un complément prompt, *d* se prononce, et a le son de *t*; on dit de *pié-t-en-cap*, *pié-t-à-terre* etc. excepté *pied-à-pied*, qui n'est pittoresque que par la non-liaison. *Pié-t-à-pied* seroit une prononciation trop rapide pour un mot qui exprime la lenteur.

(2) *Aussi le* t *doit-il toujours être préféré.* Le savant prote de Poitiers n'est pas de ce sentiment. « Il me semble, dit-il, qu'on ne doit » écrire *verd* avec un *d*, que lorsque ce mot désigne

désigne de la verdeur ou de la verdure; et *vert* avec un *t*, que lorsqu'il tire son étymologie du latin *virtus*, qui signifie de la vigueur.

D'après ce principe, il faudroit écrire *un rameau verd*, *un homme vert*. La distinction de M. Leroi est spécieuse; mais qu'on y prenne garde; dans les deux sens, c'est le même mot. Toute la différence est que l'un est au simple, et l'autre au figuré. Un rameau d'un vert foncé est vigoureux, et l'on a dit d'un homme vigoureux, *c'est un homme vert*; d'un vieillard qui se porte bien : *il a une verte vieillesse*;

Cruda deo viridisque senectus. VIRG.

L'analogie a produit la métaphore.

§. IV.

F.

RETRANCHEZ le *f* du mot *apprenti*, dont le féminin est *apprentie*. On le supprime encore dans *bailli*.

Clef le conserve. (1)

(1) *F* est nul dans *cerf*, *cerf-volant*, et sonore dans *serf*, esclave.

Quoique *f* se prononce dans *bœuf*, *œuf*, *neuf*, et *nerf*, il ne sonne point au pluriel : des *bœufs* des *œufs*, des *habits neufs*, des *nerfs agacés*.

On dit encore du *bœuf salé*, un *œuf dur*, *neuf personnes*, un *nerf de bœuf*. L'articulation de *f* embarrasseroit la lecture.

§. V.

G.

ON écrit *gangrène*, et l'on prononce à peu près *cangrène* (1).

Pour adoucir le *g* devant *a*, *o*, *u*, on interpose un *e* absolument nul : écrivez il *mangea*, *geolier*, *gageure*, et prononcez il *manja*, *jolier*, *gajure*. (2)

(1) Ménage vouloit qu'on écrivît ce mot par *c*, conformément à la prononciation. Il vouloit aussi qu'on substituât le *g* au *c* dans *second* et *secret*; mais l'étymologie a prévalu.

(2) *G* ne sonne point dans *legs*. Nul dans *faubourg*, il approche du son de *k* dans *bourg*.

Gn a le son ferme dans *gnome*, *Gnostique*, *Progné*, & le son mouillé dans *agnus*, *incognito*. Ces deux mots latins, en passant dans notre langue, ont subi la loi de notre prononciation.

Dans *agneau*, *signer*, *assigner*, *signifier* etc. *g* est-il nul ou sonore? Les sentiments diffèrent, et l'académie, qui le déclare nul dans *signet* d'un livre, se tait sur les autres mots. Ce silence me paroît devoir être interprété en faveur de la prononciation de cette lettre.

On écrit *oignon*, et l'on prononce *ognon*. L'*i* ne sert qu'à mouiller le *gn*. C'est pour la même raison qu'on écrivoit jadis, *gaigner*, *montaigne*; mais on a supprimé l'*i* dans ces mots, de peur qu'on ne les prononçât comme *châtaigne*; car *châtagne* est une prononciation vicieuse.

C devant *i* auroit un ſon doux. Pour lui donner de la fermeté, on le fait ſuivre de la voyelle *u*, qui tantôt nulle, tantôt ſonore, jette quelque embarras dans la lecture. Articulée dans *Guiſe*, nom propre, et dans *aiguille*, elle ne ſe prononce pas dans *guiſe*, manière, ni dans *anguille*.

Elle ſonne dans *aiguiſer*, *aiguillon*, et dans leurs dérivés.

§. VI.

H.

Il en est de deux ſortes : l'un aſpiré, comme dans *la haine*, *le héros* ; l'autre nul, comme dans *l'homme*, *l'honneur*.

Toutes les fois que cette lettre s'aſpire, la prononciation indique l'orthographe. Mais lorsqu'elle est nulle, il faut recourir à l'usage, observer avec ſoin les mots qui l'adoptent, et tâcher de les retenir.

Voici, en faveur de ceux dont on a négligé l'oreille, une liste des mots les plus usités où *h* est aſpiré.

Ha !	haillon,
hableur,	haine,
hache,	haire,
hachis,	hâle,
hagard,	haleter,
haie,	halle,

hallebarde,
halte,
Hambourg,
hameau,
hanche,
hanneton,
hanter,
happer,
haquenée,
harangue,
haras,
harasser,
harceler,
hardes,
hardi,
hareng,
hargneux,
haricot,
haridelle,
harnois (1),
haro,
harpe,
harpie,
harpon,
hart, *sous peine de la hart.*
hasard (2),
hâte,
hausse-col,
haut,
hautbois,
haute-contre,
hâve,
havre,
havre-sac,
hé!
hem!
hennir (3),
Henri (4),
héraut
hère,
hérisser,
hérisson,
hernie,
héros (5),
herse,
hêtre,
heurter,
hibou,
hic, *c'eſt-là le hic.*
hideux,
hie,
hiérarchie,
hobereau,
hoc, *cela m'eſt hoc.*
hoche,
hocher,
hochet,
holà,
Hollande (6),
hongre, *cheval hongre.*
Hongrie,
honni, *honni ſoit qui mal y penſe.*
honte,
hoquet,
hoqueton,
horde,
horion,
hormis,
hors,
hotte,

houe,
houlet
houpp
houpp
houri
houſpi
houſſe
houſſi
houx
hoyau

On é

(8)

(1) *Ha*
(2) *H*
asile.
(3) *H*
(4) *H*
ſation.
(5) *He*
excepté
l'héroïne
dans *hér*
de l'hist
(6) *H*
toile d'H
faute de
une loi
Dans *poi*
(7) *H*
trois ſe
(8)
enharnac
dans *exh*
Dans

houe,
houlette,
houppe,
houppelande,
houri,
houſpiller,
houſse,
houſsine,
houx,
hoyau,
huée,
huguenot,
huit,
hupé,
hure,
hurler,
huſsard (7),
hutte,
Hutin. *Louis le Hutin.*

On écrit maintenant *ermite*, *ermitage*. (8)

(1) *Harnois.* On prononce *harnais.*

(2) *Hasard* et *asile*, mieux que *hazard* et *asile.*

(3) *Hennir.* On prononce *hannir.*

(4) *Henri* n'aspire point *h* dans la converſation.

(5) *Héros. H* s'aspire dans tous les dérivés, excepté dans ceux de *héros.* On dit, *l'héroïſme*, *l'héroïne*, *l'héroïque valeur.* Si *h* étoit nul dans *héros*, on pourroit confondre les *héros* de l'histoire avec les *zéro en chiffre.*

(6) *Hollande*, *Hongrie.* On dit familièrement *toile d'Hollande*, *eau de la reine d'Hongrie.* Une faute de lingères et de marchands est devenue une loi qu'ont ſubie les puriſtes eux-mêmes. Dans *point de Hongrie*, on conſerve l'aſpiration.

(7) *Huſsard*, *houſsard*, *houſard*, tous les trois ſe diſent.

(8) *H* s'aſpire dans *chat-huant*, *enhardir*, *enharnacher*, *s'aheurter*, *rehausser.* Il eſt nul dans *exhausser.*

Dans les mots où *h* n'eſt point aſpiré, ce

n'est ordinairement qu'un signe étymologique, dont les Italiens ont débarrassé leur orthographe. Nous écrivons *humain* à cause d'*humanus*. Les Italiens écrivent *umano* ; ils ont préféré le plaisir d'ôter une difficulté à l'honneur de paroître savants.

Quelquefois nous mettons *h* nul, même contre l'étymologie ; c'est ainsi que d'*ostium*, *oleum*, *ostrea*, nous avons fait *huis*, *huile*, *huitre*. Je croirois que ces mots ont admis ce *h* sans valeur, dans le temps que la lettre *u* représentoit à la fois une voyelle et une consonne, de sorte qu'on auroit pu confondre *uis* avec une *vis*, *uile* avec *vile*, et *uitre* avec *vitre*. L'affoiblissement du règne de l'étymologie semble nous annoncer l'abolition de *h* dans tous les mots où il ne sonne pas. J'ose même penser qu'un jour l'académie rejettera de notre orthographe toutes les lettres purement oiseuses, comme dans un festin consacré au plaisir, l'hôte intelligent prend soin d'écarter les parasites et les fâcheux.

§. VII.

J.

AUTREFOIS on écrivoit avec le même caractère *juste* et *impie*. L'introduction de cette consonne dans notre alphabet, ainsi que celle de *v*, lui a fait faire un pas vers la perfection.

§. VIII.

K.

CETTE lettre n'est dans notre alphabet que pour les mots qui passent des langues du Nord et de l'Orient dans la nôtre. *Kan des Tartares*, *Leipsick*, *Stockholm*, *Brecknock*, et une infinité d'autres dont les gazettes effraient la délicatesse des yeux françois.

Ecrivez *Kyrielle*.

§. IX.

L. (1)

PLURIEL et *plurier* ont eu tour à tour des défenseurs ; mais l'usage et l'académie se sont déclarés pour *pluriel*, d'où s'est formé *plurielle*, comme de *cruel*, *immortel*, *solennel* se sont formés *cruelle*, *immortelle*, *solennelle*. On dit : le *nombre pluriel*, *la terminaison plurielle*.

Saoul retranche *a*, et conserve *l*, quoiqu'il soit nul.

On n'écrit plus *un sol*, *deux sols* ; mais *un sou*, *deux sous*. *Mol* n'est plus

usité ; on écrit *mou*. *Fol* retient *l* seulement devant son substantif, lorsque celui-ci commence par une voyelle : *un fol amour ;* partout ailleurs écrivez et prononcez *fou* : c'est *un fou*, *le nombre des fous est infini.*

L dans *col* a cédé sa place à l'*u ;* on écrit maintenant *cou*. M. Barthe, de Marseille, dans sa jolie épître sur le cou, adressée à une jeune provençale, lui dit :

Ah, le vôtre, sans le flatter,
N'a pas besoin, pour enchanter,
De diamants, de pierreries ;
A d'autres je ferois porter
Ces bagatelles si chéries ;
J'aimerois mieux vous les ôter.
Oui, votre *cou* que j'idolâtre,
Me poursuit par-tout dans Paris ;
Je le trouve, même au théâtre,
Où tant de *cous* sont réunis.
On en voit là de tout pays,
Et de tout rang, et de tout âge :
Cou voilé de prude sauvage,
Cou de coquette bien paré,
Cou de marquise pétillante,
Cou de financière brillante,
Cou d'actrice peu révéré,
Cou penché d'aimable indolente,
Cou rengorgé de présidente,
Cou de jeune épouse adoré ;
Tous ces *cous*, me dis-je à moi-même,
Ne valent pas celui que j'aime, etc.

Un

Un col court, *un col tors* ſont reçus dans le langage ordinaire.

On écrit par *l* ſonore *col*, terme de toilette : *le col d'une chemise*, *le col d'un rabat*, *un col de baſin*, *un col de mouſſeline*. On dit auſſi *col* ſignifiant paſſage étroit entre deux montagnes : *le col de Pertuis*.

La Fontaine a dit :

On ſervit, pour l'embarraſſer,
En un vaſe à long col, et d'étroite embouchure.

La proſe eût exigé *cou*; mais il eſt des circonſtances où la poéſie a le choix. N'envions pas à celle-ci quelques priviléges qui ſont moins une licence qu'une ſource de plaiſir pour l'oreille.

L'académie écrit *cul*, à cauſe des dérivés *culotte*, *culbute* etc. elle excepte *cu-levé*, *cu-bas*. Bien des auteurs ſupprimment toujours cette lettre (2).

(1) *L*. Cette lettre ne ſonne pas dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fénil*, *fuſil*, *gril*, *outil*, *ſourcil*. *L* eſt encore nul dans *gentil* ſignifiant *joli*; mais il eſt mouillé dans *gentil* ſignifiant *païen*. On le mouille auſſi dans *gentilhomme*; mais, au pluriel, prononcez *gentizommes*.

Mouillez les deux *l* dans *Sully*.

(2) Le mot *cul* entre dans la compoſition de pluſieurs mots, et voici ce qu'en penſe M. de Voltaire.

« On répètera ici ce qu'on a déjà dit ailleurs, » et ce qu'il faut répéter toujours, jusqu'au » temps où les François se seront corrigés; » c'est qu'il est indigne d'une langue aussi » polie et aussi universelle que la leur d'em- » ployer un mot déshonnête et ridicule, pour » signifier des choses communes qu'on pour- » roit exprimer autrement, sans le moindre » embarras.

» Pourquoi nommer *cul d'âne* et *cul de che-* » *val* des orties de mer? Pourquoi donner le » nom de *cul blanc* à l'énante et de *cul rouge* à » l'épeiche? Cette épeiche est une espèce de » *pivert*, et l'énante une espèce de moineau » cendré. Il y a un oiseau qu'on nomme *fétu-* » *en-cul* ou *paille-en-cul*. On avoit cent manière- » res de le désigner, d'une expression plus » précise. N'est-il pas impertinent d'appeler » *cul de vaisseau* le fond de la poupe?

» Plusieurs auteurs nomment encore *à-cul* » un petit mouillage, un ancrage, une grève, » un sable, une anse où les barques se met- » tent à l'abri des corsaires. *Il y a un petit* » *à-cul à Palo, comme à Ste. Marintée.* (Voyag. » d'Italie.)

» On se sert continuellement du mot *cul de* » *lampe*, pour exprimer un fleuron, un petit » cartouche, un pendantif, un encorbelle- » ment, une base de pyramide, un placard, » une vignette. Un graveur se sera imaginé » que cet ornement ressemble à la base d'une » lampe; il l'aura nommé *cul de lampe*, pour » avoir plutôt fait; et les acheteurs auront » répété ce mot après lui. C'est ainsi que les » langues se forment; ce sont les artisans qui » ont nommé leurs ouvrages et leurs instru- » ments.

» Certainement il n'y avoit nulle nécessité » de donner le nom de *cul de four* aux voûtes » sphériques, d'autant plus que ces voûtes » n'ont rien de celle d'un four, qui est toujours surbaissée.

» Le fond d'un artichaut est formé et creusé » en ligne courbe, et le nom de *cul* ne lui » convient en aucune manière. Les chevaux » ont quelquefois une tache verdâtre dans les » yeux, on l'appelle *cul de verre*. Une autre » maladie des chevaux, qui est une espèce » d'érysipèle, est appelée le *cul de poule*. Le » haut d'un chapeau est un *cul de chapeau*. Il y » a des boutons à compartiments qu'on appelle *boutons à cul de dé*.

» Comment a-t-on pu donner le nom de *cul* » *de sac* à l'*angiportus* des Romains ? Les Italiens ont pris le nom d'*angiporto*, pour signifier *strada senza uscita*. On lui donnoit autrefois chez nous le nom d'*impasse*, qui est » expressif et sonore. C'est une grossièreté » énorme que le mot de *cul de sac* ait prévalu.

» Il est triste qu'en fait de langue, comme » en d'autres usages plus importants, ce soit » la populace qui dirige les premiers d'une » nation ».

§. X.

M.

ON écrit *damner*, *grammaire*, *solemnel*, et l'on prononce *daner*, *grâmaire*, *solanel*. Leurs dérivés suivent la même orthographe et la même prononciation.

§. XI.

N.

HONNEUR s'écrit avec deux *n* ; *honorer*, *honorable* avec un seul *etc.* L'ignorance traite cela de bizarrerie ; mais, aux yeux de la réflexion et du goût, ce n'en est pas une. On n'a pas dû écrire de même ce qu'on articule différemment.

§. XII.

P. (1)

TEMPS conserve *p*, à cause des dérivés *temporel*, *temporiser etc.* *Ptisane* est une orthographe surannée ; l'académie écrit *tisane.*

On écrit *baptême*, *baptistère*, *baptiser*, malgré la nullité de *p* (2).

(1) *P.* Prononcez *beaucou*, *tro*, à moins qu'il ne suive une voyelle. En ce cas, on dit *beaucou-paimé*, *tro-paimé.*

(2) *P* sonne dans *baptismal*, *pseaume*, *psautier*, *psalmiste etc.*

§. XIII.

Q.

QUAND cette lettre n'est point finale, la voyelle *u* la suit toujours. Ex : *quelque*, *quiconque*, etc.

Cet *u* ne sonne pas, et l'académie retranche l'*u* nul, à cause de l'*u* effectif, dans *piqûre*. (1)

(1) Dans les mots que nous venons de citer, *qu* se prononce comme s'il y avoit *k*. Il a le son de *cou* dans

aquatique, équateur, équation, in-quarto, quadragénaire, quadragésime, quadrature, quadrupède, quadruple, etc.

Il sonne comme *cu* dans

équestre, liquéfaction, à quia, quinquagénaire, quinquagésime, quinquennium, quintuple, quirinal, ubiquiste, etc.

Mais ces deux articulations ne font qu'une syllabe avec la voyelle qui suit : *a-coua-tique*, *é-cues-tre etc.*

L'*u* est nul dans *quidam*.

On prononce *Cuinte-Curce*, & *Cuintilien*.

Le *qu*, ainsi que le *ch*, présente aux jeunes lecteurs et aux étrangers une difficulté qu'on

pourroit aussi lever par un moyen bien simple. Ce seroit d'exiger que l'*u* fût ponctué, toutes les fois que cette voyelle est sonore. Exempl. *quadrupède*, *questeur*.

Ménage prétend que les anciens Romains ne prononçoient pas l'*u* dans *qui*, *quæ*, *quod*, *quum*, *quia*, *quatuor* etc. et qu'ils disoient *ki*, *kæ*, *kod*, *kum*, *kia*, *katuor*. Je crois que cela n'est vrai que devant l'*o* et l'*u*, et que devant les autres voyelles ils le prononçoient. C'est l'opinion de Freigius et de la plupart des grammairiens.

Rien n'est plus plaisant que le procès occasionné par l'articulation *qu*, vers l'an 1550. Les professeurs du collège royal, jaloux de substituer la prononciation romaine à la prononciation gothique, faisoient sentir l'*u* dans *quamquam*, *quisquis*. Les docteurs de Sorbonne prononçoient, et vouloient qu'on prononçât *kankam*, *kiskis*. Un de leurs confrères, dans un discours public, s'avisa de bien parler; soudain les docteurs s'assemblent, crient à l'hérésie, et dépouillent cette victime grammaticale des revenus de sa place. Le prêtre beau-diseur interjette appel au parlement de Paris. Professeurs, sous-maîtres, écoliers, tout le collège royal vole à l'audience. Ramus parle, le prêtre est absous, et chacun déclaré libre de prononcer comme il voudra.

C'est sans doute au *kankam* des docteurs de Sorbonne que nous devons cette façon de parler proverbiale, faire un *quanquam*, faire un grand *quanquam* de quelque chose, pour dire *faire beaucoup de bruit*, *beaucoup d'éclat* d'une chose qui n'en vaut pas la peine.

§. XIV.

R. (1)

Le *r* final, lorsqu'il est nul, présente une grande difficulté pour les jeunes orthographistes. Aussi doivent-ils remarquer avec soin tous les mots où il se trouve.

Les noms d'arbres terminés en *e* fermé prennent un *r* à la fin : *abricotier*, *figuier*, *olivier*, *poirier*, *pommier* etc.

Les noms de métier suivent la même règle : *charpentier*, *menuisier*, *perruquier* etc.

(1) *R.* Cette lettre est sonore dans *cuiller*, et nulle dans les infinitifs en *er*, hors le cas d'une voyelle subséquente.

L'académie déclare *r* sonore dans *léger*. Cependant nos poètes ne font pas difficulté de faire rimer *léger* avec *changer*, *berger* etc. Cette dernière prononciation a beaucoup de suffrages, et finira par avoir celui de l'académie elle-même.

Excepté dans *monsieur*, prononcez *r* dans tous les mots en *eur*. C'est une faute de dire le *procureu du roi*, *mes porteu* etc. Ceux qui disent *mon nourriceu* en font deux : 1°. ils ne prononcent pas le *r* : 2°. le véritable mot est *nourricier*.

§. XV.

S. (1)

ECRIVEZ *juridiction* et non pas *jurisdiction*.

Faut-il écrire *registre*, *enregistrer*, ou *regître*, *enregîtrer*? Ces deux manières ont chacune leurs partisans.

S précédé d'une consonne n'a pas besoin d'être redoublé pour avoir le ſon ferme. Ecrivez *persécution*, quoiqu'on prononce *percécution*. On lui donne pourtant le ſon de *z* dans *Alsace*, *Balsamique*, *transiger*, *transition*; mais dans *transi* le *s* a une valeur forte.

(1) *S*. Il ſonne dans *lorsque*, *puisque*, *jusque*, *espion*, *Christ*. Dans ce dernier, *t* ſonne également. Mais dans *Jésus-Christ*, ils ſont nuls l'un et l'autre.

S entre deux voyelles a le ſon de *z*: *chaise*, *apothéose*, *céruse*. Exceptez de cette règle *monosyllabe*, *parasol*, *préséance*, *désuétude*, *vraisemblance*.

§. XVI.

T.

CETTE lettre a ſouvent le ſon de *c* doux, comme dans *action*, *partial*, *eſſentiel*. Le *t* eſt un de ces caractères dont on ne connoît bien l'emploi que par un long uſage.

§. XVII.

V.

V & *u* ſont deux caractères diſtincts. Le premier, eſt conſonne, et le ſecond, voyelle. Dans l'ancienne orthographe ils étoient confondus. Son inſtitution a fait diſparoître une difficulté.

Le *w*, très-uſité dans la langue angloiſe, n'eſt point admis dans la nôtre, à moins que nous n'écrivions des mots anglois; encore le plus ſouvent les ſoumettons-nous à notre orthographe. C'eſt ainſi que nous écrivons *Neuton* par un *u*, tandis que dans la langue originale on l'écrit par *w*.

Ecrivez le ſyſtème de *Laws*, et prononcez *Las*, en articulant le *s*.

§. XVIII.

X.

LE *x* est une lettre double, qui tantôt se prononce comme *cs* : *Alexandre*, *axe*, *taxe*, *maxime*, *sexe*, *Styx*. Tantôt comme *gz* : *examen*, *exemple*, *exil*, *exaucer*, *exhumer*, *exhorter*.

On écrit *Aix* et l'on prononce *Ais*. Ecrivez aussi par *x* *Auxerre*, *Auxerrois*, *Auxone*, *Bruxelles*, *soixante*, et donnez à ce caractère la valeur du double *s*.

On peut supprimer le *x* du mot *dîme*.

On n'écrit plus *Xaintes*, *Xaintonge*; mais *Saintes*, *Saintonge*.

§. XIX.

Z.

LE *z* dans les mots *hasard*, *asile*, a fait place au *s*. Mais il a lieu dans *azur*, *azyme*, *zizanie*.

ARTICLE III.

Redoublement des Consonnes.

IL n'est rien, au premier coup d'œil, de plus embarrassant dans l'orthographe que le redoublement des consonnes ; mais la difficulté n'est qu'apparente : il suffit de les savoir bien lire, pour les écrire bien. Une simple émission de voix caractérise les consonnes simples ; il faut une impulsion forte pour les consonnes redoublées.

D'après cela, il est aisé de voir qu'*honneur* exige deux *n*, et *honorer*, un seul.

D'après cela, il n'y a plus de bizarrerie à écrire avec l'académie, *appeler* par un *l*, et *appelle* par deux. La raison en est que, dans *appeler*, *l* se prononce sans effort, au lieu que, dans *appelle*, on appuie avec force sur cette lettre.

Observez aussi (et cette observation est très-importante) que, dans les consonnes redoublées, la voix précipite toujours la voyelle sur la première consonne, qu'elle effleure, pour mieux peser sur la seconde. La voyelle n'a pas un son pur,

isolé : ſon articulation admet la conſonne juſqu'à un certain point ; au lieu que la voyelle qui précède la conſonne ſimple ſe prononce détachée, et ſans la moindre inhérence (1).

(1) Ces délicatesses ne peuvent ſe rendre qu'imparfaitement par écrit ; elles échapperont à la multitude. C'eſt aux maîtres d'Orthographe à les faire ſentir de vive voix ; c'eſt à eux à former l'oreille des jeunes perſonnes, lorſque les maîtres de lecture l'ont négligée. Les parents ne ſauroient être trop délicats dans le choix qu'ils font de ceux-ci. De la prononciation de l'enfance dépend ſouvent celle de toute la vie, et l'on ne ſauroit croire quels obſtacles on éprouve à écrire bien, lorſque l'on articule mal. Les Athéniens pouſſoient le ſcrupule juſqu'à exiger dans les nourrices la prononciation attique : celles de nos enfants ne parlent qu'un patois groſſier. Au ſortir de leurs mains, on les livre en proie à des femmes dont l'état eſt réputé vil, et dont le moindre défaut eſt de parler mal. Tous les jours, ils dérobent un quart d'heure à celles-ci, pour le donner à un maître de lecture qui ſait, tant bien que mal, épeler quelques lettres, et qui réellement ne ſait pas lire. — Mais ce maître coûte peu. — Les parents aiſés gagneroient peut-être à examiner un peu moins ce que les maîtres coûtent, et un peu plus ce qu'ils valent.

ARTICLE IV.

Consonnes nulles.

NOUS avons une infinité de mots qui admettent des consonnes ſans valeur ; tels que *rang*, *ſecond*, *argent*, etc. Si j'écrivois pour des personnes versées dans la langue des anciens Romains, l'étymologie ſeroit la règle que je leur preſcrirois, malgré les nombreuses exceptions qui lui font perdre de ſon prix. Mais cet ouvrage est destiné pour de jeunes françois qui ne ſavent encor aucune langue étrangère, et je remplace l'étymologie par la dérivation.

Un mot ſert quelquefois à former d'autres mots ; c'est ainsi que de *ſang* ſe forment *ſanglant*, *ſanguin*, *ſanguinaire*. Celui qui ſert de racine s'appelle *primitif;* les mots qu'il produit s'appellent *dérivés*.

Cela posé, voici le ſyſtème de la dérivation. Voulez-vous ſavoir quelle est la cónsonne nulle d'un mot ? voyez ſes dérivés. Par exemple, j'écris *drap*, à cause de *drapier*, *draperie;* *ſaint* à caus-

de *ſainteté* ; *camp*, à cause de *camper*, etc.

Cependant la dérivation n'est pas une règle infaillible ; c'est ſeulement un moyen efficace pour faciliter l'usage, et capable de ſuppléer au ſilence des règles.

ARTICLE V.

Lettres majuscules.

IL est inutile de les multiplier. Le bon usage actuel les exclut des noms de qualité, tels que *roi*, *comte*, *marquis*, *monsieur*, *madame*; des noms de dignité, tels que *royauté*, *doyenné*, *canonicat*; des noms d'animaux, tels que *tigre*, *lion*; des noms d'ouvrages, tels que *tragédie*, *ode*, *sermon*, *plaidoyer*.

Mais il faut commencer par des majuscules chaque phrase, chaque vers, tous les noms d'homme, tels que *Pierre*, *Antoine*, *Cicéron*, *Voltaire*; tous ceux de lieu, tels que l'*Europe*, la *France*, la *Bourgogne*, *Paris*; tous ceux de peuple, tels que les *Européens*, les *François*, les *Bourguignons*, les *Parisiens*; tous ceux de secte, tels que les *Epicuriens*, les *Stoïciens*, les *Anabaptistes*; tous ceux de rivières, de vents, de sciences et d'arts; en un mot, tous les noms propres.

Quelquefois on personnifie les êtres moraux; et alors, ils suivent la règle

des noms d'homme. *Envie* prend une majuscule dans ces vers de la Henriade :

Là gît la ſombre Envie à l'œil timide et louche,
Verſant ſur des lauriers les poiſons de ſa bouche.

Le même mot s'écrit en lettres ordinaires, dès qu'il cesse d'être personnifié. *L'envie s'attache aux grands talents.*

Lorsque les noms de peuple et de ſecte n'embrassent pas la totalité, et qu'on dit *un françois*, *des françois*, *un ſocinien*, *des ſociniens*, ne mettez point de majuscule.

Si la majuscule est une voyelle qu'il faudroit accentuer, l'usage ſupprime l'accent. Ecrivez *Etienne*, et dans les adresses, *A Monsieur*, etc. ſans accent aigu dans l'un, et ſans accent grave dans l'autre. Mais ne confondez pas les majuscules avec les grandes lettres ; celles-ci admettent l'accent, ainsi que les lettres ordinaires, comme dans ÉPÎTRE. C'est avec ces caractères que s'écrivent les titres dans l'impression. Une majuscule est celle qui ſurpasse, par ſa forme, les autres caractères du mot qu'elle commence.

Jaloux de faire briller la légèreté de leur plume, les maîtres d'écriture hérissent

rissent leurs exemples de lettres majuscules ; mais ne manquent-ils pas le grand but des artistes, qui est de plaire ? Il est certain que plus les ornements sont prodigués, moins ils intéressent à la longue. C'est surtout dans les agréments qu'il faut de l'économie, et le goût veut que tout ce qui est saillant, soit rare. L'œil doucement promené dans une suite de mots dont toutes les lettres seroient en proportion égale et géométrique, s'arrêteroit avec bien plus de complaisance sur des majuscules dessinées avec grace ou hardiesse, et son plaisir croîtroit encor de l'observation des règles.

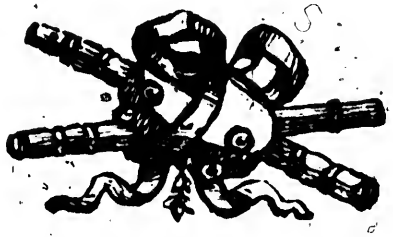

ARTICLE VI.

Syllabes.

DE la réunion des voyelles et des consonnes se forment les syllabes.

Une syllabe est un son formé par une seule impulsion de la voix. Dans *bonté* on donne deux impulsions à la voix : *bon-té*. C'est donc un mot de deux syllabes. Trois, quatre, cinq impulsions de voix forment trois, quatre, cinq syllabes.

On appelle *monosyllabe* (1) un mot qui n'a qu'une syllabe ; *dissyllabe*, celui qui en a deux ; *trissyllabe*, celui qui en a trois ; *quadrissyllabe*, celui qui en a quatre, et *polyssyllabe*, celui qui en a plusieurs, sans en fixer le nombre.

Observez qu'une voyelle sans consonne peut former une syllabe, comme dans *amour*, *a-mour*, et que les consonnes n'en peuvent former sans voyelle.

Lorsque, dans un mot, deux consonnes suivent une voyelle, si la seconde est *l* ou *r*, comme dans *table*, *écrire*, les deux consonnes marchent ensemble : *ta-ble*, *é-cri-re*.

Lorsque la voyelle est suivie de deux consonnes, sauf le cas ci-dessus, la première appartient à la syllabe qui précède ; la seconde à celle qui suit : *ac-teur*, *cir-cons-pec-ti-on* (2).

Il est essentiel d'accoutumer les jeunes orthographistes à bien articuler les syllabes d'un mot, avant de le tracer. C'est pour avoir négligé de le faire qu'une dame, au rapport de M. l'abbé d'Olivet, écrivoit que le régiment de son fils alloit à *Seteracebourg* ; elle vouloit dire à *Strasbourg*. Elle mettoit six syllabes où réellement il n'y en a que deux : *Stras-bourg*.

Un peu d'attention fera éviter le double inconvénient d'ajouter des *e* muets superflus, et d'en retrancher de nécessaires. Car bien des gens, dans les provinces septentrionales surtout, écrivent *paceteure* pour *pasteur*, et *dir* pour *dire*. (3)

(1) *Monosyllabe*. On prétend que la langue chinoise n'a que trois cents vingt-six mots, tous monosyllabes. Il est vrai que chaque mot a cinq significations différentes, indiquées par cinq accents prosodiques ; ce qui fait monter le nombre des mots réels à seize cents trente. Voyez là-dessus MM. Fromant et Beauzée.

(2) *Ac-teur*, *cir-cons-pec-ti-on*. Le savant professeur de l'école royale-militaire, appuyé de l'autorité de M. Harduin, secrétaire perpétuel de la société littéraire d'Arras, pense qu'il faut dire : *a-cteu-r*, *ci-rcon-spe-cti-on*.

Ce système d'épellation me paroît offrir deux difficultés.

1°. Dans *a-cteu-r*, et dans tout mot semblable, la consonne finale, isolée, ne peut se prononcer sans un schéva fort, ou, pour mieux dire, sans un véritable *e* muet. Or quel est le jeune orthographiste qui, prononçant *a-cteu-re*, n'écrira pas de même? Le *r*, ainsi épelé, suppose une impulsion de voix; l'impulsion, une syllabe, et la syllabe, une voyelle.

Mais, dira-t-on, si vous épelez *ac-teur*, vous articulez toujours un *e* muet après la consonne.

Que l'on prête une oreille attentive, qu'on écarte tout préjugé, et l'on verra que c'est un son extrêmement foible, un son presque insensible, le schéva véritable, dont l'essence est d'être sans impulsion, et par conséquent sans voyelle.

2°. Le nouveau système d'épellation renverse l'ancien, l'invariable système de l'accentuation françoise. Tout *e* sonore l'est ou par un accent, comme dans *vérité*, ou par une consonne qui le soutient, comme dans *exceller*. Otez l'accent ou l'appui, l'*e* françois est constamment muet. Je ne crois pas qu'il y ait un seul exemple authentique, contraire à mon assertion.

Vainement m'objectera-t-on que, dans un mot dont la dernière syllabe est muette, quelques personnes refusent l'accent à l'*e* sonore de la pénultième, et qu'elles écrivent *pere*, *zele*.

Je réponds que l'académie l'y place, que son autorité, celle de nos meilleurs auteurs, l'usage le plus suivi, et l'avantage précieux

d'une règle ſans exception doivent l'emporter ſur un vain goût de néographisme.

Il reste donc pour constant que l'*e*, s'il n'est affecté d'un accent, ou étayé d'une conſonne, est muet.

Cela posé, examinons l'*e* françois d'après l'épellation de M. Beauzée, dans le mot qu'il cite lui-même : *circonspection.* L'enfant qui prélude à la lecture ou à l'orthographe dira : *ci-rcon ;* et jusques-là, point de difficulté. Mais qu'il poursuive : *ſpe*, voilà le nœud. Lecteur, il prononcera muet un *e* ſonore ; orthographiste, il notera d'un accent un *e* qui n'en adopte aucun. Sagement avare, le génie de la langue a voulu que l'orthographe de nos *e* fût dégagée, ſans que leur prononciation devînt embarrassante. Aussi, pour ne pas hérisser l'écriture de ſignes, a-t-il cédé aux conſonnes qui terminent les ſyllabes le privilège des accents. L'épellation nouvelle confond ſes vues, répand l'incertitude, et éteint le flambeau qui éclaire le chemin gliſſant de la lecture et de l'orthographe.

(3) *Paceteure* pour *pasteur* et *dir* pour *dire.* Mais, dira-t-on, la prononciation est absolument la même ; il est impossible de nommer une conſonne ſans *e* muet. — Oui bien, lorsque la conſonne est ſeule ; mais ſon eſſence est d'être unie à une voyelle, et de s'y incorporer, de manière à n'exister qu'au gré de la voyelle qui l'adopte.

David et *avide* n'ont pas le même ſon final, quoi qu'en diſe l'auteur de la proſodie françoiſe. Dans le premier, *i* appelle *d*, et ſe l'approprie ; *d* ne ſonne que par *i* et qu'avec *i* *Da-vid.* Dans le ſecond, *i* et *d* ſont absolument détachés, et ſe prononcent ſéparément

avec l'*e* muet : *a-vi-de*. Ne confondez pas l'*e* muet avec le ſchéva, et moins encor avec l'*e* nul. Celui-ci n'a aucun ſon, comme dans *geolier*, *gageure*. Le ſchéva a un ſon ſi foible qu'il n'exige aucune impulſion ; mais l'*e* muet a un ſon réel, quoique ſourd et étouffé. L'impulſion de la voix eſt d'abſolue néceſſité pour nommer la ſyllabe qu'il ſert à former, ou celle qu'il forme lui ſeul.

Si dans *David* et *avide* la déſinence étoit exactement la même, il faudroit exclure de nos vers toutes les rimes maſculines terminées par une conſonne qui ſe prononce ; ou, pour mieux dire, le ſyſtème de notre verſification ſeroit bouleverſé ; *eſpoir* rimeroit avec *gloire*, *malheur* avec *demeure* ; les Quinault, les Racine, les Deſpréaux, les Voltaire, tous nos poëtes qui ont le plus conſulté l'oreille ſeroient pleins de fautes contre elle.

ARTICLE VII.

Diphthongues (1).

UNE ſyllabe où ſe trouvent réunies deux ou trois voyelles, comme dans *feu*, *ciel*, *dieu*, ſe nomme *diphthongue*.

Il en eſt de deux ſortes : la diphthongue proprement dite, dans laquelle on diſtingue deux ſons, comme dans *miel*, *lieu* ; et la diphthongue oculaire, dans laquelle un ſeul ſon réſulte de pluſieurs voyelles, comme dans *peu*, *août*.

Nous n'avons point de triphthongues, c'eſt-à-dire, de ſyllabes à trois ſons.

(1) *Diphthongues.* Prononcez

Caen ſans *e* : *Cân.*

faon, Laon, paon, } ſans *o* : *fân*, *Lân*, *pân.*

aoriſte, Saône, taon. } ſans *a* : *ôriſte*, *Sône*, *tôn.*

août ſans *a* : *oût* ; mais il ſonne dans *aoûte*.

vuide, vuider, vuidanges. } ſans *u* : *vide*, *vider*, *vidanges*. C'eſt même ainſi qu'on écrit maintenant.

paille, travailler, Verſailles. } en mouillant *l*, et non *païe*, *travaïer*, *Verſaïe*.

œil, comme s'il y avoit *euil*.

Euridice, heureux, Polieucte. } avec un ſon mixte, et non *Uridice*, *hureux*, *Poliucte*.

boëte, coëffe, poële. } à peu près avec le ſon d'*oa*. On doit écrire *boîte*, *coiffe*, *poële*.

croire, croître, endroit, froid, roide, roideur. } à peu près auſſi avec le ſon d'*oa* : *croare*, *croatre*, etc. et non avec le ſon de l'*e* ouvert *crère*, *crétre*.

Autrefois *poète* étoit diſſyllabe, et renfermoit une diphthongue. Aujourd'hui on épelle *po-è-te*, *po-é-ſi-e*, *po-é-ti-que*. La prononciation ancienne eſt une faute dans la proſe même.

ARTICLE

ARTICLE VIII.

Son nasal.

J'APPELLE *son nasal*, ou *nasale* une voyelle ou une diphthongue ſuivie de *m* ou *n*, toutes les fois que la prononciation réſonne un peu dans le nez ; comme dans *injuste* (1), *concombre*, *pain*, etc. (2)

Observez que la nasale ſuivie de *b* ou *p* ſe forme presque toujours par *m*. Suivie de toute autre conſonne, elle ſe forme ordinairement par *n*.

Exceptions à la première règle : *embonpoint*, *bonbon*, *bonbonnière*.

Exceptions à la ſeconde : *eſſaim*, *faim*, *thym*, *étaim*, *parfum*, *Samson*.

(1) *Injuste* ſe prononce *injuſte*, ainſi que tous les mots qui commencent par *in*. Il n'y a point d'*i* nasal, ſelon M. Duclos. Boindin, l'abbé de Dangeau et l'abbé Fromant en admettent un. Mais les deux premiers n'ont pu garantir que la prononciation de leur temps. Quant au dernier, juge très-compétent en fait de principes, il peut être récuſé en fait d'uſage. Le ſecrétaire de l'académie doit ici l'emporter ſur le principal de Vernon.

Il eſt faux que l'*i* nasal, proſcrit de la chaire, du barreau, du théâtre françois, ait trouvé un

asile à l'opéra. L'abbé de Boismond, M. Gerbier, le Kain et Larrivée prononcent, et doivent prononcer de même. La nasalité de l'*i*, dans le chant, est un reste de l'ancienne prononciation, qu'a conservé la province, toujours lente à adopter ce qui est mieux.

(2) *Pain.* Les terminaisons nasales perdent cette qualité, lorsque le mot qui les contient et le suivant ne souffrent aucun repos intermédiaire, de manière qu'on est forcé de les prononcer tout de suite, comme dans *mon ami*, *certain auteur*, *on ignore*. Entre *mon* et *ami*, *certain* et *auteur*, *on* et *ignore*, il est impossible de prendre haleine; par conséquent il n'y a point de nasalité, et *n* final doit se lier avec la voyelle initiale.

Les terminaisons nasales conservent cette qualité, lorsque le mot qui les contient et le suivant permettent de l'un à l'autre le moindre repos. C'est pourquoi dites, en faisant sentir le son nasal : *un vin excellent; mon cousin est venu*, parce qu'on peut respirer après les mots *vin* et *cousin*.

M. l'abbé d'Olivet prétend qu'on lie les deux mots, lorsqu'ils sont *immédiatement, nécessairement et invariablement unis*. Cet illustre grammairien cite, en faveur de son principe, une décision de l'académie françoise. Voici à quel propos elle fut donnée.

François I s'amusoit quelquefois à ouvrir le discours en vers. Melin de S. Gelais, son bibliothécaire et son aumônier, avoit la permission d'achever la phrase sur les mêmes rimes. Un jour, le monarque, sur le point de monter un petit cheval qu'il caressoit de la main, l'apostrophe ainsi en présence de S. Gelais :

Joli, gentil, petit cheval,
Bon à monter, bon à descendre.

Le poète courtisan ajouta tout de suite :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

L'académie de Caen, incertaine s'il falloit dire,

Bo-n à monter, bo-n à descendre,
ou
Bon à monter, bon à descendre.

eut recours à l'académie françoise. Il fut décidé qu'on ne devoit point lier *n* avec *a*, parce qu'on pouvoit placer un mot entre l'adjectif *bon* et la préposition *à*, ou, pour parler, comme M. l'abbé d'Olivet, parce que *bon* et *à* ne sont pas *invariablement unis*. Mais il me semble que la possibilité de placer un mot entre le son nasal et le mot suivant ne détruit pas toujours l'union. Car il est incontestable qu'on prononce *mon ami*, en liant les deux mots, et il est également incontestable qu'on peut interposer *cher*, *très-cher*, et dire : *mon cher ami*, *mon très-cher ami*. La décision de l'académie est cependant juste ; mais je la crois mal motivée. Ce n'est point parce qu'on peut introduire un mot entre *bon* et *à*, qu'il faut prononcer *bon à monter*, *bon à descendre* ; mais parce qu'entre ces deux mots il peut y avoir un repos, une suspension, parce qu'on n'est pas forcé par le sens à les prononcer coup sur coup, et qu'on peut dire, en marquant les détails : *bon . . à monter*, *bon . . à descendre*.

La règle que nous venons de donner est la pierre de touche de la nasalité, et le fléau de la prononciation normande.

ARTICLE IX.

Identiques.

L'ORTHOGRAPHE n'offre point de difficulté pour les mots qui s'écrivent comme ils se prononcent. Le plus grand embarras est dans les consonnes redoublées, dans les consonnes nulles, dans les mots homonymes et dans les sons identiques.

Les deux premiers articles ont déjà été traités. La difficulté des homonymes est levée par le tableau que j'en présente, à la fin de cet ouvrage. Restent les sons identiques, et je vais tâcher de répandre quelque jour sur les ténèbres qui les environnent.

J'appelle *identiques* les sons égaux ou équivalents. Dans *femme* et *Philippe*, dans *succès* et *françois*, *f* et *ph*, *è* et *oi* sont identiques.

Mais quels sons admettent l'identité? Voici les principaux : *e*, *i*, *o*, *an*, *in*, *on*, *un*, *oin*, *eu*, *eui*, *c*, *f*, *g*, *r*, *s*, *t*.

E.

L'*e* muet a pour identique *ai* dans *fai-*

sant, je *faisois*, *bienfaisant*, *bienfaisance*. Plusieurs grammairiens écrivent ces mots par *e*, parce que la diphthongue *ai* ne doit pas exprimer un ſon foible. Cette orthographe ſera bientôt adoptée.

L'*e* fermé s'écrit ordinairement par *e* ſimple. Il a cependant *ai* pour identique, et l'on écrit : *aider*, *aigu*, *aiguière*, *aiguille*, *aimant*, *aimer*. Leurs dérivés ſuivent la même orthographe. On écrit encor *je chantai*, *je chanterai*. Voyez les finales des verbes.

L'*e* ouvert s'exprime par *è*, *ê*, *ai*, *ei*, *oi*, etc. Mais, comme tous ne ſont pas admiſſibles dans toutes les occaſions, quel fil peut tirer de ce labyrinthe le jeune orthographiſte ? La dérivation, les règles particulières, et, à leur défaut, l'uſage.

La dérivation. J'écris *air* par *a*, à cauſe d'*aëré* qui en dérive.

Les règles particulières. J'écris *être* par *ê*, à cauſe de la longueur de la ſyllabe, et de la ſuppreſſion de *s*.

Quelquefois la dérivation et les règles particulières déterminent, de concert, l'orthographe d'un mot, comme on le voit dans *décès*. Je l'écris par *e*, 1°. à cauſe de ſon dérivé *décéder* ; 2°. par *e*

grave, à cause de la prononciation ouverte.

M. de Voltaire a écarté une épine, en excluant la diphthongue *oi* des identiques de l'*e*. Il conforme, en cette circonstance, l'écriture à la prononciation. Il écrit *ſaint François*, et *les Français*. Cette orthographe est plus ſimple, moins embarraſſante, et ne répugne, en aucune manière, au génie de la langue. Ce qui ſemble lui promettre une adoption générale et prochaine. Je contrarie mon goût particulier, en ne la ſuivant pas dans cet ouvrage; mais compoſant un livre élémentaire ſur la manière d'écrire, je ne dois point m'écarter de celle que conſacre l'uſage actuel. Je me contente d'exhorter les maîtres à accélérer le règne d'un uſage qui a pour lui la facilité de la lecture, celle de l'orthographe, le vœu des étrangers, la raiſon et Voltaire.

I.

I a pour identique *y*. Voyez cette lettre, page 12.

O.

L'*o* qui ſe prononce pur s'exprime par la ſimple voyelle *o*: *roſe*, *implorer*.

Si la prononciation de l'*o* eſt bien al-

longée, examinez s'il n'y a pas suppression de lettre ; en ce cas, il faudroit *ô*, comme dans *rôle*. Cette observation doit s'appliquer à toutes les voyelles et diphthongues traînantes.

Lorsque le son *o* est sourd et mixte, exprimez ce son par *au* ou par *eau*, selon que la dérivation indique l'un ou l'autre. Ecrivez *il faut* par *au*, à cause de *falloir*, *il falloit*. Ecrivez *beau* par *eau*, à cause de *bel*, *belle*.

Au reste, *au* est plus ordinaire ; c'est même ainsi qu'il faut toujours écrire, à moins que la dérivation ou quelque autre règle n'en décide autrement.

A N.

Pour écrire le son nasal *an*, faut-il *e* ou *a* ?

Je ne connois aucune règle générale qui détruise la difficulté. Mais voici quelques règles particulières qui la diminueront.

Première règle. Tous les adverbes terminés en *ment* forment *an* par *e* : *fidellement*, *constamment*, *éperdûment*.

Deuxième règle. Tous les substantifs en *ment* dérivés des verbes forment *an* par *e* : *abaissement*, *étonnement*, *remercîment*.

Troisième règle. Tous les adjectifs en *ant* dérivés des verbes forment *an* par *a* : *divertissant*, *gémissant*, *tremblant*.

Amant et *garant* suivent la même orthographe.

Quatrième règle, pour les Provençaux. On a ils à écrire un mot où se trouve l'identique *an* ; qu'ils le rendent dans leur idiome, et la prononciation indique la voyelle qu'exige le nôtre. Ils prononcent *canta*, *dansa*, et nous écrivons *chanter*, *danser* ; ils prononcent *présénta*, *récoumpénso*, et nous écrivons *présenter*, *récompense*.

Cette règle a quelques exceptions, mais en très-petit nombre.

Il est d'autres identiques, où le même moyen produit le même avantage. Les Provençaux disent *l'aoubado*, *lou capeou*, *de pan*, *de vin* ; et les François écrivent *l'aubade*, *le chapeau*, *du pain*, *du vin*. Dans ces mots et dans une infinité d'autres, la prononciation provençale dicte l'orthographe françoise.

I N.

In a pour identiques *ain*, *ein*, *aim*, etc.

Ce son, lorsqu'il est initial, se rend par *in*, excepté dans *ainsi*, et dans *ains*, vieux mot que *mais* a remplacé. Ecrivez

injuste, *intention*. Ailleurs consultez la dériyation. On écrit :

Divin par *i*, à cause de *divine*, *divinité*;
Vain, homme vain, par *a*, à cause de *vanité*;
Plein par *e*, à cause de *plénitude*;
Faim par *a* et par *m*, à cause de *famine*.

O N.

Aon est ſon identique dans le ſeul mot *taon*, groſſe mouche. Cet *a* nul est encore indiqué par le terme provençal *tavan*. Tant il est vrai que notre langue n'a d'abord été que celle des troubadours, et que notre poésie n'est pas le ſeul préſent qu'ils nous aient fait.

U N.

Ses identiques ſont *um* dans *parfum*, et *eun* dans *à jeun*.

O I N.

C'est ainsi que ce ſon doit s'écrire : *ſoin*, *beſoin*, *témoin* ; excepté dans *marſouin*, *baragouin*, *chaſouin*.

E U.

Exprimez ce ſon par *eu*, excepté dans *bœuf*, *chœur*, *cœur*, *œuvre*, *manœuvre*, *mœurs*, *nœud*, *œuf* et *vœu*, à cause de

leurs dérivés *bouvier*, *chorus* (faire *chorus*), *cordial*, *ouvrier*, *morale*, *nouer*, *ovipare*, *voter*.

EUI.

Eui, *uei* et *œi* sonnent de même : Ecrivez *deuil*, *cerfeuil*, *recueil*, *œil*, *œillet*. Dans *orgueil* et *recueil*, l'*u* commence la diphthongue, pour donner au *g* et au *c* une articulation ferme. Que l'*e* précède, ces deux consonnes mollissent, et la prononciation change : *orgeuil*, *receuil*.

C.

Cette lettre a tantôt le son dur, comme dans *couronne*, et tantôt le son doux, comme dans *César*.

C dur a pour identiques *ch* dur, *q* et *k*. *Ch* dur et *k* ne s'emploient que dans quelques mots étrangers, tels que *Zacharie*, *Pleskow*.

Devant *e* et *i*, *c* auroit le son doux, et vous devez vous servir de *q* : *question*, *querelle*, *quittance*.

Devant *a*, et *u* sonore, *c* est plus usité ; *caractère*, *coloris*, *curé*. Cette articulation exprimée par *c* est si naturelle que, forcée de disparoître dans *Amérique*, *Dominique*, elle reprend ses droits,

dès qu'il n'y a plus d'obstacle ; car on écrit *américain*, *dominicain*.

C doux a pour identiques *s* fort, comme dans *récompense* ; *t* doux, tel qu'il sonne dans *ration*, *ss* et *sc*.

La dérivation décide souvent sur *c*, *s*, et *t*. On écrit *négociant* à cause de *négoce*, *suspension* à cause de *suspens*, *action* à cause d'*acte*. L'analogie devroit faire écrire *essenciel* à cause *d'essence* ; mais l'usage est encor pour *essentiel*.

Ce que nous avons dit du redoublement des consonnes éclaircit la difficulté que présente l'identique *ss*. Lorsqu'il faut ce double caractère, la prononciation l'indique. Un des *s* sert à former la syllabe qui précède, et l'autre, celle qui suit. On le sentira dans les exemples suivants, si l'on a de l'oreille : *connoissance*, *assurer*, *assiette*.

Sc n'est admis que dans un petit nombre de mots, tels que *science*, *sceptre*, *sceptique*, *scélérat*, *discerner*, *descendre*, *ascendant*, *rescision*, et quelques autres que l'usage apprendra.

Observez qu'un léger sifflement doit accompagner *sc* initial, et que dans le corps du mot, il se partage aux deux syllabes contiguës.

F.

F et *ph* ont constamment le même ſon ; mais *ph* ne s'emploie guère que dans les mots dérivés des langues anciennes; tels que *philosophe, Amphitrite, Joseph.*

G doux.

Son identique est *j*. Lorsque ce ſon est initial, le choix est difficile, mais au milieu des mots ſervez-vous de *g*, excepté dans les mots composés dont les ſimples adoptent *j*, comme *projet*, *injuste*, dont les ſimples ſont *jeter* et *juste*.

On écrit encor par *j* *major*, *majesté*, *majeur*, *ajourner*, *ajouter*, *bijou*, *ſapajou*, *ajustement*, *préjudice*, *préjugé*.

S doux.

Z est ſon identique ; mais le premier est plus en usage. Le ſecond ſe met au commencement des mots où *s* auroit un ſon ferme. On écrit *zone*, *zéphyre*. Quelquefois *z* ſe place au milieu des mots, comme dans *amazone*, *gazette*, *azur* ; mais cela est rare. Ecrivez, avec l'académie, *hasard*.

Au reste, partout où la dérivation et les règles vous abandonnent, ſachez douter,

recourez à l'usage ; ouvrez les bons dictionnaires, dépositaires de ſes lois. Celui de l'académie françoise doit être le meilleur de tous, par les lumières réunies de l'élite de nos grands hommes ; et l'est réellement par l'entente de l'exécution. Mais gardez-vous des ſystèmes particuliers : les opinions de Richelet et de Duclos, avec l'intention de faciliter la langue, en détruisent le génie, et en font disparoître les graces.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Des mots.

LA langue françoise a ſix ſortes de mots (1) : le ſubſtantif, l'adjectif (2), le pronom, le verbe, le participe et les invariables.

Les cinq premiers ſont ſoumis à des inflexions ; les invariables n'en admettent aucune.

Telle est la base ſur laquelle porte tout l'édifice de notre langue, ſoit écrite, ſoit parlée, depuis le jargon du peuple jusqu'au ſtyle noble et épuré des orateurs et des poètes.

(1) *Mots.* J'appelle *mots* ce que les autres grammairiens nomment parties de l'oraiſon. J'ai ſubſtitué une dénomination précise et claire à une expression vague et un peu ſcientifique. *Oraiſon* vient du latin *oratio*, qui lui-même est formé d'*oris* génitif d'*os*, bouche. Ce terme a pluſieurs acceptions : en grammaire, il ſignifie diſcours ou plutôt phraſe ; en rhétorique, diſcours d'éloquence ; et en terme de ſpiritualité, prière.

(2) *Le ſubſtantif, l'adjectif*, etc. Dans l'énumération des mots, on est ſans doute ſurpris de ne pas voir l'article. Il n'est aucun point de grammaire qui ait eſſuyé tant de ré-

volutions. D'abord, on distingua quatre sortes d'articles : le défini, l'indéfini, le partitif, et l'article *un*, *une*. Girard et d'Olivet soutinrent qu'il n'y avoit d'autre article que *le*, *la*, *les*. M. Beauzée a depuis donné à ce mot un district immense, et lui a fait revendiquer une infinité d'expressions qui obéissoient à d'autres lois. Il met au nombre des articles non-seulement *le*, *la*, *les* ; mais encore *tout*, *chaque*, *nul*, *plusieurs*, *aucun*, *quelque*, *certain*, *tel*, *un*, *deux*, *trois*, etc. *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*, *ce*, *cet*, *qui*, *que*, *lequel*, etc. Parmi ces articles, les uns sont *indicatifs* ; les autres *connotatifs*. Ceux-ci sont *connotatifs universels* ; ceux-là *connotatifs partitifs*. Quelques-uns sont *connotatifs universels positifs* ; d'autres *connotatifs universels négatifs*. Certains sont *connotatifs universels positifs collectifs* ; plusieurs, *connotatifs universels positifs distributifs*.

Ces distinctions sont excellentes dans le livre qui les contient ; mais, à coup sûr, elles répandroient la nuit la plus profonde dans une grammaire classique, et sous prétexte de conduire à la science par l'exactitude, elles conduiroient au dégoût par l'obscurité. Les distinctions raisonnables éclairent, les distinctions vainement multipliées embarrassent. C'est ainsi que les rayons solaires, frappant, à trop grands faisceaux, une vue débile, produisent les ténèbres.

Pour moi, j'ose rayer l'article des élémens du discours, pour le ranger dans la classe des adjectifs. Et l'on ne peut nier qu'il en ait le caractère. Qu'est-ce en effet que l'adjectif ? un mot qui a deux genres et deux nombres, joint à un substantif, pour le modifier. Or

dans l'*homme*, l'adjectif *le* (c'eſt l'expreſſion de l'abbé de Condillac) a 1°. deux genres et deux nombres : *le*, *la*, *les*. 2°. *Il me fait conſidérer*, dit ce philoſophe, *l'idée d'homme dans toute ſa généralité, et comme étant commune à tous les individus : le* eſt donc un véritable adjectif. Appliquez le même principe à tous les articles de M. Beauzée, il en réſultera la même aſſertion.

SECTION

SECTION PREMIÈRE.

Des mots à inflexions.

ARTICLE PREMIER.

Du ſubſtantif.

LE ſubſtantif eſt un mot qui a un ſens par lui-même, et auquel peut correſpondre un mot de deux genres (1). *Canif* et *plume* ſont des ſubſtantifs, 1°. parce qu'ils ont un ſens par eux-mêmes ; ils n'ont pas beſoin du ſecours d'un autre mot, pour être entendus : 2°. parce qu'on peut leur faire correſpondre un mot de deux genres, comme *le, la ; un, une ; grand, grande ; beau, belle ; le canif, un canif ; un grand, un beau canif ; la plume, une plume, une grande, une belle plume.* Ce mot de deux genres peut-être avant ou après, proche ou éloigné, à deux terminaiſons ou à une ſeule. L'unique règle eſt la correſpondance.

Chaque ſubſtantif n'a ordinairement

qu'un genre (2). On n'a pas le choix entre *le chandelier* et *la chandelier*, *la chandelle* et *le chandelle*. C'est pécher contre le genre, que de prononcer et d'écrire,

la chiffre,
une cep,
d'excellentes légumes,
de vilaines ongles,
de belles ciseaux,
une jolie éventail;
une fatale incendie,
une épisode bien amenée,
une bonne évêché; (3)
la meilleure archevêché de France.

Tous ces ſubſtantifs ſont masculins. C'est encor une faute contre le genre de dire *un ſentinelle*, *un cuiller*, *un bel épée*, *un joli pantomime*, *un magnifique horloge*; Dites *une ſentinelle*, *une cuiller*, (4) *une belle épée*, *une jolie pantomime*, *une magnifique horloge*.

Mais comment connoître de quel genre est un ſubſtantif? Par le ſexe, lorſqu'il en a un, comme *père*, *mère*, *chien*, *jument*, etc. par l'usage, lorsque le ſexe ne peut résoudre la difficulté. Pour connoître l'usage, on ſe ſert d'un adjectif à deux terminaisons. *Ciel* est du masculin, parce qu'on dit *le ciel*; *terre*

est du féminin, parce qu'on dit *la terre*. Peu importe que l'adjectif précède ou suive, lorsque le substantif commence par une consonne. Mais s'il commence par une voyelle, ou faites suivre l'adjectif ; *amour généreux* ; ou du moins faites précéder deux adjectifs : *un généreux amour*. Observez que l'adjectif indique l'usage, sans prouver le genre. Dans les cas douteux, ayez recours au dictionnaire de l'académie.

Les substantifs sont au singulier ou au pluriel (5). La marque ordinaire du pluriel est *s* : *le père, les pères ; le cri, les cris ; la bonté, les bontés* (6) ; *le serment, les serments* (7).

La caractéristique du pluriel dans les substantifs terminés en *au, eau, ou, oëu, ieu* et *yeu* est *x* : *les cheveux, les châteaux, les feux, les vœux, les dieux, les yeux*.

La caractéristique du pluriel varie dans les substantifs en *ou* : on écrit par *x les cailloux, les choux, les genoux* ; et par *s les bijous, les clous, les cous, les matous, les fous, les sous, les trous, les filous*.

On écrit maintenant *les lois*.

Les substantifs dont le singulier est terminé par *s, x* ou *z* s'écrivent de même

au pluriel : *le discours, les discours, la voix, les voix ; le nez, les nez.*

En prose, écrivez *le remords* ; en vers, on peut supprimer *s* :

Réponds-moi, qu'as-tu fait pour servir ta patrie ?
Que ce nom, dans ton ame, excite le *remord* :
Quoi, faudra-t-il un jour qu'elle pleure ta vie,
Loin de pleurer ta mort ? THOMAS.

La formation du pluriel dans les mots composés ne suit pas une règle uniforme. On écrit avec *s* au dernier mot :

des abat-jours, (8)
des arc-boutants,
des arc-en-ciels,
des avant-coureurs,
des bec-figues,
des boute-feux,
des chef-d'œuvres,
des contre-danses,
des cure-dents,
des cure-oreilles,
des entre-fols,
des garde-fous,
des garde-côtes,
des garde-notes,
des passe-droits,
des passe-ports,
des sous-ordres.

Avec un s à chaque mot :

mes belles-sœurs,
des bouts-rimés,
des chats-huants,
des culs-de-lampes,
des gardes-suisses.

Avec un s au premier mot :

des becs-de-corbin,
des gardes-marine.

Sans s :

des coq-à-l'âne,
des passe-partout.

Les mots purement étrangers, ou pris dans une autre classe, rejettent la marque du pluriel. Ecrivez *des pater, des ave,*

des duo, des quatuor, des quiproquo, des auto-da-fé, des aparté, des alinea; des si, des car, des a, des b, etc.

Les noms propres (9), en quel sens qu'on les emploie, suivent la même règle. Ecrivez *les deux Corneille*, et *il faut des siècles pour produire des Voltaire.* C'est comme s'il y avoit : *les deux hommes qui portent le nom de Corneille.* Et dans l'autre exemple : *il faut des siècles, pour produire des hommes tels que M. de Voltaire.* Il est clair que, dans les deux cas, le nom propre est au singulier. Cependant les poètes se servent, selon le besoin, du singulier ou du pluriel, et le charme de la poésie fait pardonner, en cette occasion, l'oubli de la grammaire.

Faut-il dire : *les deux charrettes perdirent leurs essieux* ou *leur essieu ?*

Le singulier me paroît plus correct, parce que chaque charrette n'a qu'un essieu.

Par la même raison dites : *la colère est dans leurs yeux et le blasphème dans leur bouche.* On sent pourquoi il faut le pluriel avec *yeux*, et le singulier avec *bouche.*

Les mots *cœur* et *ame*, sont exceptés, et, quoique chaque individu n'ait qu'un cœur et qu'une ame, l'usage permet d'écrire :

Le repentir déchire, et console nos cœurs.
Amour de la vertu, viens embraser nos ames.

ſans doute, la contrainte des rimes a d'abord occasionné la faute, et le fréquent emploi de ces deux mots l'a conſacrée.

Doit-on dire *le premier, le deuxième et le troiſième étages* ou *étage?* il faut le ſingulier. En voici la preuve. L'adjectif doit s'accorder en nombre avec ſon ſubſtantif. Cette règle ne ſouffre point d'exception. Or, quoique le ſens paroiſſe exiger le pluriel, comme il eſt impoſſible qu'on diſe *les premiers, les deuxièmes et les troiſièmes étages*, le ſubſtantif prend le nombre qui facilite l'accord, et c'eſt le ſingulier.

Mais il y a trois adjectifs ſinguliers, donc le ſubſtantif doit être au pluriel.

Réponſe. Le ſubſtantif fait bien la loi à l'adjectif, mais il ne la reçoit jamais. l'adjectif n'a ni genre ni nombre, par lui-même; il ne fait que ſuivre l'impreſſion du mot auquel il eſt joint, et tous les adjectifs enſemble ne pourroient forcer un ſubſtantif ſingulier à devenir pluriel.

D'après ces principes, dites: *le premier, le deuxième, et le troiſième étage; le premier, le deuxième et le troiſième rival,*

l'un et l'autre livre, l'un et l'autre cheval, maître de langue françoise, italienne et espagnole. Il en est ainsi de toute occasion ſemblable, où plusieurs adjectifs ne peuvent être au pluriel ; ils nécessitent une éllipſe. Le ſubstantif est ſous-entendu à chaque adjectif. Substituez le pluriel dans les exemples où ſe trouvent *rival* et *cheval : le premier, le ſecond, et le troisième rivaux, l'un et l'autre chevaux*, vous voyez le ridicule joindre ſes armes à la force de la raison, pour faire rejeter ce nombre.

Au genre et au nombre, Restaut ajoute les *cas*. Mais il est démontré que les noms françois n'en ont point. Le mot *cas* formé de *casus* ſignifie chute. Or dans notre langue il n'y a pas différentes chutes, différentes terminaisons ; nous disons toujours *père, chanson*. Les Latins qui disoient,

cantilena,	pater,
cantilenæ,	patris, patri,
cantilenam,	patrem,
cantilenâ,	patre.

avoient réellement des cas. Trop peu philosophes, nos grammairiens classiques ont calqué, ſans réflexion, le génie de notre langue ſur celui de la langue

grecque et latine. Cette fausse idée a fait perdre bien du papier qu'on eût pu employer à des choses plus utiles, et bien du temps qu'on eût pu destiner à les apprendre.

(1) *Un mot de deux genres.* C'est-à-dire, un adjectif. Nous avons deux genres : le masculin et le féminin. Les Grecs, les Latins et les Allemands en ont trois : le masculin, le féminin et le neutre. Les Anglois n'en ont point.

(2) *Chaque substantif n'a ordinairement qu'un genre.* En voici quelques-uns dont le genre varie.

Aigle, féminin dans *aigle impériale*, *aigle romaine*, *aigle éployée* (terme de blason) et dans *aigle* constellation. Hors de là, masculin : *chevalier de l'aigle blanc*, *de l'aigle noir*; *l'aigle courageux n'engendre point la timide colombe.*

Amour, masculin au singulier, et même en vers. Dans le siècle dernier, les poètes avoient encor le choix. Féminin au pluriel : *il n'y a point de laides amours.*

Automne, masculin ou féminin : *un bel automne*, *une belle automne.* Peu favorable à ces noms amphibies, notre langue se décidera un jour pour l'un des deux; le masculin aura, je crois, la préférence, et les quatre saisons seront du même genre.

Couple,

Couple, marquant le nombre, féminin : *une couple d'œufs, une couple de chapons* ; marquant l'union, masculin : *voilà un couple bien uni, un couple bien assorti*. Lorsque les deux choses unies sont inséparables, ou faites pour aller ensemble, *une paire* est le mot propre : *une paire de ciseaux, une paire de bas. Un paire* est une faute grossière.

Délice, masculin au singulier : *c'est un délice* ; féminin au pluriel : *c'est dans la vertu de ſes enfants qu'un bon père met ſes plus chères délices.*

Evangile. On ne dit plus *la première évangile, la ſeconde évangile de la meſſe.* Ce mot est toujours masculin.

Enfant, masculin. On dit cependant *une jolie enfant, une belle enfant, c'est la meilleure enfant du monde.*

Equivoque. Boileau a fait une ſatyre ſur l'équivoque, dont voici les premiers vers :

Du langage françois bizarre hermaphrodite,
De quel genre te faire, équivoque *maudite*,
Ou *maudit* ; car ſans peine aux rimeurs haſardeux,
L'uſage encor, je crois, laiſſe le choix des deux.

Il s'eſt décidé pour le féminin.

Exemple d'écriture, féminin : *une exemple inſtructive, une exemple bien faite.* En tout autre ſens, masculin : *un exemple édifiant, des exemples tirés des meilleurs auteurs.*

Foudre. Autrefois on diſoit *la foudre, le foudre* ; le féminin a prévalu. Excepté *un foudre de guerre*, et *un*

foudre, grand vaisseau dont on se sert en Allemagne, et qui contient plusieurs muids de vin. Si à *foudre* on joint une épithète, ou s'il est pluriel, le genre est au choix de l'écrivain. Il dira également bien *le foudre vengeur*, *la foudre vengeresse*.

Ses foudres *impuissants* s'éteignent dans les airs.
Je pourrai t'écraser; et les foudres sont *prêtes*.
Volt.

Gens, nom bizarre qui exige le féminin avant lui, et le masculin après, et qui offre l'exemple singulier de deux correspondants d'un même mot soumis à des lois différentes. Car on dit *les vieilles gens sont soupçonneux*.

L'usage veut pourtant qu'on écrive : *tous les honnêtes gens*, *tous les braves gens*. Et le masculin a lieu, lorsque l'adjectif qui précède n'a qu'une terminaison pour les deux genres : tels que sont *honnête* et *brave*.

Hymne qu'on chante à l'église, féminin. *Santeuil et Coffin ont composé les belles hymnes du bréviaire de Paris*. Hors de là, masculin.

Je chante, l'Olympe m'écoute,
Et mon hymne immortel ajoute
Un plaisir aux plaisirs des dieux.
M. Baïze. Ode sur le sublime poët.

Lettres et *prisons*, féminins; on dit pourtant *lettres royaux*, *prisons royaux*.

Œuvre, masculin dans *le grand œuvre*, *travailler au grand œuvre*, terme de chimiste et de franc-maçon. Ailleurs, féminin : *une belle œuvre*, *de bonnes œuvres*, etc.

Orgue, masculin au singulier : *unb el orgue*; féminin au pluriel : *de belles orgues*.

Personne, construit avec *ne*, ou dans un sens interrogatif, est masculin : *personne n'est plus poli que vous ; personne a-t-il jamais pu surpasser Lafontaine en naïveté, et Racine en élégance ?* En tout autre sens, il est féminin : *une personne estimable*, *des personnes instruites*.

Pleurs. Ce mot, malgré l'autorité de M. Rousseau de Genève, est masculin. Racine a dit :

Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer.

Et M. de Voltaire :

Voilà les premiers pleurs qui coulent de mes yeux.

Quelque chose se construit avec le masculin : *quelque chose de joli*, *quelque chose de beau*. Les vers suivants renferment une faute :

Dis-je quelque chose assez *belle*,
L'antiquité, toute en cervelle,
Me dit : je l'ai *dite* avant toi.
C'est une plaisante donzelle ;
Que ne venoit-elle après moi,
J'aurois dit la chose avant elle.

Il falloit : *quelque chose d'assez beau*, et au troisième vers : *je l'ai dit*.

Un quelque chose est une expression vicieuse.

(3) *Une bonne évêché.* Ronsard écrivoit au ministre Montdieu :

Or sus ; mon frère en Christ, tu dis que je suis prêtre ;
J'atteste l'éternel que je le voudrois être,
Et avoir tout le chef et le dos empêché
Dessous la pesanteur d'*une bonne* évêché.

Le genre de ce mot a changé ; et presque tous ceux qui l'avoisinent dans le texte ont subi le même sort. Tel est le caprice de l'usage,

Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi. Hor.

Despote du langage, il le faut respecter ;
Lui seul dicte des lois, et peut seul en dicter.

(4) *Une cuiller.* Le *r* sonne comme dans *fer.* Gardez-vous d'écrire *un cuilier.*

(5) *Les substantifs sont au singulier ou au pluriel.* Le singulier annonce un seul objet, et le pluriel plus d'un. A ces deux nombres les Hébreux, les Grecs, les Polonois et les Lapons ajoutent le *duel*, qui désigne deux choses dans le même individu, comme les *yeux*, les *mains.*

(6) *Les bontés.* On écrivoit autrefois *les bontez.* Le *z*, exclu des substantifs, des adjectifs et des participes pluriels, a chassé, à son tour, le *s* de la seconde personne des verbes ; de sorte qu'il faut écrire *vous me comblez de bontés. Vous me comblés de bontez* est une orthographe ancienne et généralement proscrite.

(7) *Les serments.* L'usage a varié sur le pluriel des mots en *ant* et *ent.* Tantôt l'on a écrit *les amants, les changements ;* tantôt *les amans, les changemens.* Ces deux manières

ont eu, tour-à-tour, la pluralité des suffrages. Parmi les plus illustres, la suppression du *t* compte celui de l'académie. Mais depuis la dernière édition de son dictionnaire, le *t* a réuni les voix en sa faveur, et nous ne doutons pas que cette orthographe ne soit enfin adoptée par tous les écrivains, parce qu'elle est plus conforme à la règle générale de la formation du pluriel.

(8) *Des abat-jours.* MM. Douchet et de Wailly ont réclamé contre cette orthographe. J'ai trouvé leur réclamation juste, et leurs règles peu approfondies. Pour moi, je voudrois que, sans considérer le nombre du mot total, sans faire attention s'il est au singulier ou au pluriel, on donnât à ses parties le nombre que le sens indique, en cette manière :

un abat-jour,	des abat-jour,
un arc-boutant,	des arcs-boutants,
un avant-coureur,	des avant-coureurs,
un bec-figues,	des bec-figues,
un boute-feu,	des boute-feu,
un chef-d'œuvre,	des chefs-d'œuvre,
un cure-dents,	des cure-dents,
un cure-oreilles,	des cure-oreilles,
un entre-sol,	des entre-sol,
un garde-fous,	des garde-fous,
un garde-côtes,	des garde-côtes,
un garde-notes,	des garde-notes,
un passe-droit,	des passe-droit,
un passe-port,	des passe-port,
un sous-ordres,	des sous-ordres,
ma belle-sœur,	mes belles-sœurs,
un bout-rimé,	des bouts-rimés,
un chat-huant,	des chats-huants,
un cul-de-lampe,	des culs-de-lampe,
un garde-suisse,	des gardes-suisses,

un bec-de-corbin, des becs-de-corbin,
un garde-marine, des gardes-marine,
un passe-partout, des passe-partout.

J'écris sans *s* des *abat-jour*, parce que le sens n'indique pas le pluriel. C'est comme s'il y avoit *des bois qui abattent le jour.*

J'écris *des arcs-boutants* avec la marque du pluriel dans les deux mots, parce que le sens indique le pluriel dans l'un et dans l'autre. Il s'agit de plusieurs arcs; et *boutants* est un véritable adjectif qui lui correspond. Il dérive par corruption du verbe *buter.*

Enfin j'écris avec *s un bec-figues*, parce que le sens indique un pluriel dans la partie du mot qui en prend la caractéristique. C'est comme s'il y avoit *un oiseau qui béquette les figues.*

Seulement on observeroit que dans ces mots *les arcs-en-ciel*, *les coqs-à-l'âne*, le *s* est nul, afin de ne pas prononcer mal, en orthographiant bien.

Au reste, appliquez la règle que j'ai donnée à tous les mots composés qui s'offriront à vous, et, sans recourir ennuyeusement aux vocabulaires, qui souvent se contredisent, vous aurez une orthographe aisée, saine, fondée en principes, et qui paroît devoir être un jour celle de l'usage, comme elle est maintenant celle de la raison.

(9) Les noms propres. On peut assigner aux noms propres d'hommes différentes origines.

1°. Les traits de la figure. Delà *le Beau*, *Joli.*

2°. Le teint du visage et la couleur des cheveux. Delà *le Blanc*, *le Blond*, *le Noir*, *Rouge*, *Roux*, *Rousseau.*

3°. Quelque défaut corporel. Delà *Bec-de-lièvre*, *le Bègue*, *le Bossu*.

4°. Les noms de baptême. Delà *Barthélemi*, *Benoît*, *François*, *Henri*, *Jean*, etc.

5°. Les noms de profession. Delà *Berger*, *Bouvier*, *Charpentier*, *Marin*, *Mercier*, etc.

6°. Le lieu de la naissance. Delà *le Normand*, *Picard*, *Provençal*, etc.

7°. Le mélange des Francs avec les Gaulois. Delà *Léonard*, fort comme un lion; *Albert*, très-illustre; *Baudouin*, hardi au combat.

8°. Les circonstances. Le jeune Arouet, voyageant en Italie, tomba malade à *Volaterra*. Toute la ville craignit pour les jours de ce grand homme naissant. Les Magistrats et les personnes du premier rang lui prodiguèrent les soins les plus empressés, & par reconnoissance, il prit le nom de *Voltaire*, qui, depuis, est devenu si célèbre.

Il est d'autres sources des noms propres, où chacun peut fouiller. Mais que l'origine d'un nom soit glorieuse ou vulgaire, n'oublions jamais que le nom le plus obscur s'anoblit par les talents, par la vertu, et que le plus illustre s'avilit par l'ignorance et par le vice.

ARTICLE II.

De l'adjectif.

L'ADJECTIF est un mot qui a plus d'un genre et plus d'un nombre, joint à un ſubstantif pour le modifier. Dans ces mots : *la vieillesse est prudente*, *la* et *prudente* ſont adjectifs, 1°. parce qu'ils ont plus d'un genre et plus d'un nombre : *le*, *la*, *les* ; *un homme prudent*, *une femme prudente*, *des hommes prudents* : 2°. parce qu'ils ſont joints au ſubstantif *vieillesse*.

Quelquefois l'adjectif n'a qu'une terminaiſon, comme *honnête*, *aimable* ; et alors, pour le connoître, il faut le conſtruire avec deux ſubstantifs d'un genre différent : *une femme honnête*, *un procédé honnête* : *une perſonne aimable*, *un caractère aimable*.

L'adjectif ne peut marcher ſeul. Auſſi pour fixer l'idée vague qu'il préſente, a-t-il beſoin d'un mot qui ait un ſens déterminé. Il a plus d'un genre (1) et plus d'un nombre (2), pour ſe plier au genre et au nombre du ſubstantif qui l'adopte. C'eſt un ſerviteur dont la livrée repréſente les armes de ſon maître.

Souvent un mot de deux genres est dans la phrase ſans l'appui d'un ſubſtantif : *un ſage, un fou ; un ſavant, un ignorant ; rien n'est beau que le vrai.* Cet adjectif alors a tous les droits du ſubſtantif, et fait la loi aux adjectifs ſubordonnés. Mais ces locutions renferment toujours une ellipse (3). C'est comme s'il y avoit *un homme ſage, un homme fou*, etc. *rien n'est beau que ce qui est vrai.*

Ce que nous avons dit ſur le nombre grammatical des ſubſtantifs s'applique exactement à celui des adjectifs.

Dans l'un et dans l'autre nombre, les adjectifs terminés en *eu* prennent *x : un homme heureux, vertueux, vigoureux ; des hommes heureux, vertueux, vigoureux.* Exceptez *bleu ;* on écrit *un habit bleu, des habits bleus. Doux, roux* et *jaloux*, ne s'écrivent jamais ſans *x*.

On diſoit autrefois *de le, de les, à le, à les.* Nous diſons aujourd'hui par ſyncope (4) *du, des, au, aux ;* et ces mots ainſi réduits ſont adjectifs.

Une règle que les jeunes orthographiſtes ne doivent jamais perdre de vue est l'exacte correſpondance entre l'adjectif et le ſubſtantif. Ces deux mots doivent avoir le même genre, le même nombre

(5) ; et comme c'est du ſubstantif que la loi émane, c'est ſur lui d'abord que doit ſe porter l'attention ; de là, on passe à l'adjectif, pour le rendre conforme au ſubstantif.

En général, rien n'est plus aisé que d'éviter les fautes contre les correspondances ; aussi rien n'est plus insoutenable que d'en voir le papier ſouillé. Elles décèlent, non pas l'ineptie, ce qui ſeroit un tort du hasard ; mais l'inapplication, ce qui en est un de la volonté.

Nous avons des adjectifs communément appelés *noms de nombre*. En voici le tableau :

un,	dix-neuf,
deux,	vingt,
trois,	vingt et un,
quatre,	vingt-deux, etc. (7)
cinq (6),	trente,
ſix,	trente et un,
ſept,	trente-deux, etc.
huit,	quarante,
neuf,	quarante et un,
dix,	quarante-deux, etc.
onze,	cinquante,
douze,	cinquante et un,
treize,	cinquante-deux, etc.
quatorze,	ſoixante,
quinze,	ſoixante et un,
ſeize,	ſoixante-deux, etc.
dix-ſept,	ſoixante et dix (8),
dix-huit,	ſoixante et onze, etc.

quatre-vingts, etc.
quatre-vingt-un,
quatre-vingt-deux, etc.
quatre-vingt-dix, etc.
cent,
cent-un,
cent-deux, etc.
deux cents,
trois cents, etc.
mille (9),
mille et un,
mille et deux, etc.
deux mille,
trois mille, etc.

On écrit *ſur les une heure*, et l'on prononce *ſur lè une heure*. Dans tous les noms de nombre, il n'y a que *vingt*, *cent*, *million* et les composés de ce dernier qui éprouvent une variation. Et pour cela, il faut qu'il y ait plus d'une vingtaine, plus d'une centaine, plus d'un million, etc. Ecrivez *vingt hommes* et *quatre vingts hommes*; *cent arbres*. et *deux cents arbres*; *un million* et *deux millions*, etc.

Quatres yeux est une faute horrible.

Observez que plusieurs noms de nombre assemblés doivent être liés par un trait d'union, à moins qu'ils ne le ſoient par la conjonction *et*. *Deux cents*; *trois cents*; *deux mille*, *trois mille*, etc. ſont exceptés.

Onze n'exige avant lui ni l'élision des voyelles ni la liaison des conſonnes. Dites: *de onze enfants qu'ils étoient, il en est mort quatre; de vingt, il n'en reste plus que onze.* Et non pas: *d'onze enfants; plus qu'onze.*

Sur les onze heures; ils étoient onze,

et non pas *ſur lé-zonze heures ; ils étoient-onze.*

Onzième, qui rejette également la liaison, tolère cependant l'élision. On écrit indifféremment : *le onzième du mois, l'onzième du mois ; à la onzième page, à l'onzième page.* Mais ne prononcez pas : il a *u-nonzième* dans cette affaire. Dites avèc une aspiration douce : *il a un onzième.*

Ecrivez toujours *dans ſa onzième année.*

On dit *vingt et un chevaux, vingt et une piſtoles, trente et un jours, vingt et un ans accomplis.* Dans le ſiècle dernier, le pluriel étoit conteſté, et l'académie prononça en ſa faveur.

Dans les dates, on écrit *mil* au lieu *de mille. M. de Voltaire eſt né à Paris, au mois de novembre de l'an mil ſix cent quatre-vingt-quinze.*

(1) *Plus d'un genre. Fat* n'a point de féminin, non plus que *châtain.* Ne dites pas : *elle eſt châtine.* Ecrivez *des cheveux châtains* et *des cheveux châtain clair* ; c'eſt comme s'il y avoit *d'un châtain clair.*

(2) *Plus d'un nombre.* La plupart des grammairiens refuſent le maſculin pluriel à *fatal.* Cependant le comte de St. Lambert n'a pas craint de dire :

Fuyez, volez, instants fatals à mes desirs !
Mais, hélas ! espérances vaines !
Le temps, qui fuit sur nos plaisirs,
Semble s'arrêter sur nos peines.

(3) *Ellipse.* L'ellipse est le retranchement d'un ou de plusieurs mots nécessaires à la phrase grammaticale, et dont la langue permet la supression. C'est ainsi que nous disons *la Saint-Pierre, la Noël, la Toinon, la Fanchette*, etc. C'est comme s'il y avoit *la fête de saint-Pierre, la fête de Noël, la fille* ou *la femme appelée Toïnon, Fanchette*, etc.

C'est une grossièreté énorme d'user de ce tour elliptique en nommant des femmes honnêtes. Je voudrois même qu'on s'en abstînt, lorsqu'on parle de ces actrices dont le talent fait la célébrité; et qu'au lieu de dire *la Clairon, la Dumesnil*, on dît *mademoiselle Clairon, mademoiselle Dumesnil.*

Elle chante faux, elle parle haut, cette fleur sent bon, elle dit vrai, etc. toutes ces phrases renferment une ellipse. C'est comme s'il y avoit : *elle chante sur un ton faux, elle parle d'un ton haut, cette fleur sent quelque chose de bon, elle dit ce qui est vrai.*

C'est une grande faute de dire : *elle chante fausse, elle parle haute, cette fleur sent bonne*, etc.

Une femme et un homme doivent dire également *je me fais fort de faire telle chose.*

(4) *Syncope.* La syncope est dans le mot ce que l'ellipse est dans la phrase : elle abrège. C'est ainsi qu'en vers on écrit *je sacrifirai, j'avoûrai*, au lieu de *sacrifierai, j'avouerai.* La

ſyncope s'appelle auſſi contraction, c'eſt-à-dire *raccourciſſement.*

(5) *Le même genre, le même nombre.* Mais pour cela, il faut bien examiner quels ſont les véritables correſpondants. Cet examen découvrira une faute dans ces deux phraſes que Reſtaut trouve exactes. *C'eſt un des hommes ſur lequel je compterois le moins. L'antiquité de l'empire des Aſſyriens eſt un des points ſur lequel on a été le moins partagé.* Il eſt aiſé de voir qu'il s'agit de pluſieurs hommes qui excitent la défiance, et de pluſieurs points d'hiſtoire qui ont eſſuyé des conteſtations. Pour exclure toute idée de pluralité, il faudroit dire : *c'eſt l'homme ſur lequel je compterois le moins : l'antiquité de l'empire des Aſſyriens eſt le point ſur lequel on a été le moins partagé.*

Quelquefois pluſieurs ſubſtantifs ſinguliers joints enſemble ont un même correſpondant. En quel nombre le correſpondant doit-il être ?

Réponſe. Si les ſubſtantifs ſinguliers ſont diſtincts, le correſpondant doit être au pluriel. Ex. *Pindare et Corine furent, tour-à-tour, couronnés aux jeux olympiques. Lesbie et ſon moineau ſeront immortels, graces aux vers de Catulle.*

Mais ſi les ſubſtantifs ſinguliers ont une eſpèce de ſynonymie entre eux, ſi leur ſignification eſt à peu près la même, alors, comme il ne s'agit que d'un ſeul et même objet, le correſpondant doit être au ſingulier : *Auguſte gouverna Rome avec ce tempérament et cette douceur à laquelle il dut le pardon de ſes anciennes cruautés. Il honora les lettres de cette protection et de cet attachement réel, qui, dans un ſouverain, eſt ſi capable de les faire fleurir.*

Quant au genre, le correſpondant ſuit le

plus noble dans le premier cas, et le plus voisin dans le second, comme on le verra en relisant les exemples.

M. de Wailly veut que le correspondant suive la loi du dernier substantif, lorsque les substantifs expriment des *choses*, et que le correspondant est immédiatement après eux.

Cela me paroît faux, toutes les fois que les substantifs qui expriment des choses sont distincts, toutes les fois qu'ils énoncent des objets différents. Dites :

La beauté et le vice réunis dans un même individu ne sauroient attacher un homme qui pense.

Le malheur et la prospérité, répandus, tour-à-tour, sur un homme, décèlent la trempe de son ame.

L'amour et l'amitié, auxquels je m'étois livré sans réserve, ont pourtant laissé dans mon cœur un vide que rien de mortel ne peut remplir.

Il importe peu à la syntaxe qu'il s'agisse de personnes ou de choses ; la raison seule est son guide, et il est clair que la pluralité du sens dans les substantifs entraîne la pluralité du nombre dans les correspondants.

Nu, *demi* et *feu* ne s'accordent pas toujours avec le substantif. On dit *nu-tête*, *nu-jambes*, *nu-pieds*, quoiqu'on dise *tête nue*, *jambes nues*, *pieds nus*.

On dit aussi *une demi-heure*, *une demi-once*, quoiqu'on dise *une heure et demie*, *une once et demie*.

Feu, adjectif qui signifie *mort de notre vivant*, est invariable : *feu mon père*, *feu ma mère*, à moins que l'adjectif *la* ne précède. Ainsi, quoiqu'on dise *feu la reine*, il faut dire *la feue reine*.

(6) *Cinq, ſept, huit.* La finale de ces trois mots est nulle, lorsqu'ils ſont ſuivis immédiatement et ſans repos d'un mot qui commence par une conſonne. Prononcez *cin chevaux, ſi volumes, hui mois.* Partout ailleurs, la finale de ces trois mots est ſonore : *ils ſont cinq, vous étiez ſept, nous ſerons huit ; un cinq de cœur, un ſept de trèfle, un huit de carreau.* Le *p* dans *ſept* est toujours nul.

(7) *Vingt-deux.* Prononcez *vinte-deux.*

(8) *Soixante et dix.* Autrefois on diſoit *ſeptante* pour *ſoixante et dix*, *huitante* pour *quatre-vingts*, et *nonante* pour *quatre-vingt-dix.*

On doit dire *la version des ſeptante*, en parlant des ſoixante et dix interprètes qui traduisirent l'ancien testament d'hébreu en grec, par ordre de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte. Le *p* ſonne dans *ſeptante, ſepténaire, ſeptuagésime.*

(9) *Mille.* Ce mot ſignifie quelquefois un espace de chemin d'environ mille pas géométriques, et dans ce ſens, il peut prendre la caractéristique du pluriel :

Les milles d'Italie ſont plus courts que les milles d'Angleterre.

Il est des adjectifs qui changent de ſignification, en changeant de place.

Certain. Il ſignifie *un* ou *quelque* dans les conſtructions ſuivantes : *je ſais une certaine nouvelle ; j'ai acheté de certains livres.* Il est ſynonyme d'*assuré*, dans celles-ci : *dans une classe où le maître est instruit, et les écoliers dociles, les progrès ſont certains. L'amour des vers n'est pas toujours la marque certaine du talent poétique.*

Faux. On appelle *fauſſe corde*, une corde qui n'est pas montée au ton qu'il faut, et

corde

corde fausse, une corde qui ne peut jamais s'accorder avec une autre.

Galant. Un galant homme est un homme qui fait joindre à la probité les agréments de la bonne compagnie. *Un homme galant* est un homme qui courtise les dames.

Grand. Un grand homme est celui qui, dans un état noble, s'élève bien au dessus des autres. *Un homme grand* est celui qui a une taille avantageuse. On dit pourtant dans ce dernier sens : *c'est un grand homme sec*. L'adjectif subséquent sauve l'équivoque.

Grosse. Une femme grosse est une femme enceinte. *Une grosse femme* est une femme qui a beaucoup d'embonpoint.

Honnête. Un honnête homme est un homme de probité. *Un homme honnête* est un homme poli. *Une femme honnête* se dit aussi d'une femme qui plaît par ses manières. *Une honnête femme*, *une honnête fille* se dit proprement d'une femme, d'une fille dont la conduite est irréprochable. S'il s'agit de la probité d'une femme, dites avec M. de Voltaire *une femme honnête homme*.

Méchant. Boileau a fait des vers *méchants*, lorsqu'il a dit de Chapelain :

Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve,
Et, de son lourd marteau martelant le bon sens,
A fait de méchants vers douze fois douze cents.

Ce mot, après le substantif, signifie *malin*, et avant le substantif, *mauvais*, *mal fait*.

Pauvre. Un pauvre auteur est un auteur sans talent ; *un auteur pauvre* est un auteur sans biens.

Sage. Une sage-femme est une accoucheuse,

et *une femme ſage*, une femme dont la conduite est bien réglée.

Vilain. On entend *par un vilain homme*, un homme désagréable par ſa figure, ou dégoûtant par ſa mal-propreté, ou méprisable par ſes vices. *Un homme vilain* est celui qui fait des épargnes ſordides.

Jadis notre langue avoit une infinité d'adjectifs et de ſubstantifs qui diminuoient ou adoucissoient la force des mots. On disoit : *amelette, doucelette, larmelettes, tendrelettes* etc. Il faut convenir que la manie des diminutifs en avoit fait employer de bien ridicules. Mais n'avons-nous pas été trop ſévères en les proscrivant presque tous ? et l'expression n'a-t-elle pas perdu du côté de la grace et de la naïveté ? Le latin, l'espagnol, l'italien, le languedocien, le provençal en ont un grand nombre dont nous ſommes enchantés ; le peu que nous en avons me paroît bien précieux. *Fillette, ſeulette, joliette, femmelette, historiette, chansonnette, gloriole* ſont des diminutifs très-heureux, et rien n'est plus joli que le diminutif *amourette* dans le madrigal ſuivant :

J'ai ſenti pour vous ſeule une flamme parfaite,
Je n'ai jamais aimé comme j'aime en ce jour ;
Doris étoit ma dernière amourette,
Vous êtes mon premier amour.

La Motte.

ARTICLE III.

Du pronom (1).

LE pronom est un ſubſtantif qui repréſente un mot, et qui peut en repréſenter de diverſes eſpèces. Ainſi, dans les exemples ſuivants, *je* est tour-à-tour le vicegérent du lion et de l'âne, de Titus et de Néron, de M. de Voltaire et de Frélon, personnage de l'*Ecossoise*.

Les animaux étoient malades de la peste;

Le lion tint conseil, et dit: mes chers amis,
Je crois que le ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune:
Que le plus coupable de *nous*
Se sacrifie aux traits du céleste courroux;
Peut-être *il* obtiendra la guérison commune.
L'histoire *nous* apprend qu'en de tels accidents
On fait de pareils dévoûments.
Ne *nous* flattons donc point; voyons sans indulgence
L'état de notre conscience.
Pour *moi*, satisfaisant mes appétits gloutons,
J'ai dévoré force moutons.
Que m'avoient-*ils* fait? nulle offense.
Même il *m*'est arrivé quelquefois de manger
Le berger.

Je me dévoûrai donc, s'il *le* faut; mais *je* pense
Qu'il est bon que chacun *s'*accuse, ainsi que *moi* etc.
L'âne vint à ſon tour, et dit: *j'*ai ſouvenance
Qu'en un pré de moines passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, *je* pense,
Quelque diable aussi *me* poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue;
Je n'en avois nul droit, puisqu'il faut parler net.
A ces mots, *on* cria haro ſur le baudet etc.

Titus ſe mettant à table, ſe ſouvint une fois qu'il n'avoit accordé aucune grace pendant le cours de la journée, et prononça ce mot qui devroit être gravé dans le cœur de tous les rois; *mes amis, j'ai perdu un jour.*

Quelqu'un répéta ce proverbe en préſence de Néron: *qu'après ma mort tout périsse.* Il répondit *que tout périsse, pendant que je vis.*

M. de Voltaire a dit:

J'ai fait un peu de bien; c'est mon plus bel ouvrage.

Vers ſublime, le plus beau peut-être qui ſoit ſorti de la plume de ce grand homme.

Dans l'Ecoſſoiſe, Frélon interrompt ainſi la lecture de la gazette:

„ Que de nouvelles affligeantes! des

„ graces répandues ſur plus de vingt „ personnes ! aucune ſur *moi !* .... Cent „ guinées de gratification à un bas officier, „ parce qu'*il* a fait ſon devoir : le beau „ mérite ! Une pension à l'inventeur d'une „ machine *qui* ne ſert qu'à ſoulager des „ ouvriers !.... Une à un pilote !... Des „ places à des gens de lettres ; et à *moi* „ rien ! .... Encor... encor... et à *moi* „ rien ! (*il* jette la gazette et *ſe* pro- „ mène). Cependant *je* rends ſervice à „ l'état, *j'*écris plus de feuilles que per- „ ſonne, *je* fais enchérir le papier, et à „ *moi* rien. *Je* voudrois *me* venger de tous „ *ceux qui* ont du mérite. *Je* gagne déjà „ quelque choſe à dire du mal. Si *je* peux „ parvenir à *en* faire, ma fortune eſt „ faite. *J'*ai loué des ſots, *j'*ai dénigré „ les talents ; à peine y a-t-il là de *quoi* „ vivre. *Ce* n'eſt pas à médire, *c'*eſt à „ nuire qu'*on* fait fortune. „

Outre *je*, il y a dans ces exemples beaucoup d'autres pronoms, que nous avons auſſi déſignés par un caractère différent.

TABLEAU

Des véritables pronoms.

Je, moi (2),
me, nous.

Tu (3), toi, te,
vous.

Il, elle, lui,
le (4), la,
en, *y*, *où*,
se, soi (5),
on (6), *l'on*, ils,
elles, eux, *leur*, les.

Le mien, la mienne, les miens,
le tien, la tienne, les tiens,
le sien, la sienne, les siens.
Le nôtre, *le vôtre*, le leur,
la nôtre, la vôtre, la leur,
les nôtres, les vôtres, les leurs.

Celui, celle,
ceux, celles,
celui-ci (7), celle-ci,
ceux-ci, celles-ci,
celui-là, celle-là,
ceux-là, celles-là,
ce, ceci, cela.

Qui (8), que, quoi, dont,
lequel, laquelle,

lesquels, lesquelles,
duquel, desquels,
auquel, auxquels.

Le. Ce pronom, dont le féminin est *la*, et le pluriel *les*, s'accorde avec son correspondant, s'il est substantif.

Coupez le polype d'eau douce en deux, trois ou quatre parties, vous le verrez se reproduire tout entier dans chacune.

Tout homme devroit faire l'épitaphe la plus flatteuse de lui-même, et passer toute sa vie à la mériter.

Il vaut mieux prévenir les fautes que d'avoir à les punir.

Si le correspondant n'est pas un substantif, *le* reste invariable, parce que le substantif seul peut communiquer le genre et le nombre dont il a seul la propriété:

O mon père !

dit Zaïre dans la tragédie de ce nom,

Cher auteur de mes jours, parlez, que dois-je faire ?

LUSIGNAN.

M'ôter, par un seul mot, ma peine et mes ennuis,
Dire je suis chrétienne.

ZAÏRE.

Oui... seigneur... je *le* suis.

Madame, êtes-vous malade ? je *le* suis.

Serez-vous long-temps veuve ? Je *le* ſerai toujours.

Dans ces trois exemples, *le* est le repréſentant des adjectifs *chrétienne*, *malade* et *veuve*.

Quelquefois ce pronom paroît être le vice-gérent d'un ſubstantif, et l'est d'un adjectif dans la réalité. Exemple :

Les philosophes qui le *ſont au préjudice des mœurs et de la religion méritent qu'on* les *méprise.*

La décomposition de la phrase fait voir que le mot *philosophes* est employé adjectivement et ſubstantivement. Voilà pourquoi *le* et *les*, qui repréſentent un même mot, ſont ſoumis à une ſyntaxe différente.

Dans ces circonstances délicates, voulez-vous ſavoir ſi le pronom tient lieu d'un ſubstantif ou d'un adjectif ? ſubstituez *lui*, *elle*, *eux*, *elles* ou bien *tel*, *telle*, *tels*, *telles*, ſuivant le genre et le nombre ; la première ſubstitution vous indiquera un ſubstantif ; la ſeconde, un adjectif. Appliquons cette méthode.

Lucile, êtes-vous mariée ? — je *le* ſuis.

Il faut *le*, parce qu'on peut dire : je *ſuis telle.*

Etes-

Etes-vous la nouvelle mariée ?—je *la* ſuis.

Il faut *la*, parce qu'on peut dire : *je ſuis elle.*

Messieurs, êtes-vous chasseurs ? — nous *le* ſommes.

Il faut *le*, parce qu'on peut dire : *nous ſommes tels.*

Etes-vous les chasseurs du roi ? — nous *les* ſommes.

Il faut *les*, parce qu'on peut dire : *nous ſommes eux.* Cette méthode est aisée, et je la crois infaillible.

La justesse est une qualité essentielle aux pronoms. Il doit y avoir une proportion exacte entre eux et le mot qu'ils représentent. Aussi y a-t-il une faute dans cette phrase : *Je vous fais grace, quoique vous ne la méritiez pas.* Décomposons : *quoique vous ne méritiez pas la grace.* Or *la grace* n'est pas le juste représentant de *grace.* Il falloit *quoique vous ne le méritiez pas* ; c'est-à-dire, *quoique vous ne méritiez pas que je vous faſſe grace.* Les meilleurs auteurs ne ſont pas toujours assez en garde contre cette faute : mais c'est le cas de leur appliquer le *quandoque bonus* d'Horace, ſi heureusement rendu par M. Balze.

Qu'au fameux chantre de la Grèce
Les Aristarques du Permesse
Reprochent un léger ſommeil ;
Sa muse, en merveilles féconde,
Franchissant les remparts du monde,
Est dans l'Olympe, à ſon réveil.
ODE SUR LE SUBL. POÉT.

En, y, où. Ces trois pronoms repréſentent indifféremment des ſinguliers ou des pluriels, ſans que leur orthographe varie.

On, l'on. Ils ſont parfaitement ſynonymes ; mais *on* est plus usité. Ne vous ſervez de *l'on* que pour éviter un hiatus désagréable. Ce *l* du ſecond mot est plutôt un adjectif qu'une lettre euphonique.

On et *l'on* ſe construisent toujours avec le ſingulier, et ordinairement avec le masculin, à moins qu'on ne parle bien précisément d'une femme ou du ſexe féminin ; alors le masculin ſeroit une faute.

M. de Voltaire écrit à M. Marmontel :

Brionne arrive, *on* est ſurpris ;
On croit voir Pallas ou Cypris,
Ou la reine des immortelles ;
Mais chacun m'apprend qu'à Paris,
Il en est cent presque aussi belles.

M. Marmontel répond :

Des *Brionnes* ! ah, qu'il est loin
Le temps où *l'on* en comptoit mille !

Notre pays, j'en ſuis témoin,
N'eſt pas en beautés ſi fertile.
On eſt plus jolie à préſent,
Et d'un minois plus ſéduisant
On a les piquantes finesses;
Mais du beau les temps ſont passés,
De nymphes il en eſt assez;
Mais nous avons peu de déesses.

Leur. Ce mot construit avec un verbe ne prend jamais la marque du pluriel. Il n'y a que la populace ignorante qui dise: *je leurs ai dit.* Construit avec un ſubstantif, il en prend le nombre:

On voit les coursiers rapides
Partir d'un élant fougueux,
Et leur instinct belliqueux
Les fait voler ſous leurs guides,
Les fait combattre avec eux.
M. BERNARD.

Le nôtre, le vôtre. C'eſt ainsi qu'il faut orthographier ces deux mots, lorsqu'ils ſont pronoms, c'est-à-dire, lorsqu'ils rappellent un mot: *vous avez votre tour, et nous aurons le* nôtre: *nous avons notre tour, et vous aurez le* vôtre. *Le nôtre et le vôtre* tiennent lieu de *notre tour, votre tour.*

Lorsque *notre* et *votre* ſont purement adjectifs, lorsque le ſubstantif eſt exprimé et qu'ils marchent enſemble, on écrit *notre* et *votre* ſans accent circonflexe: *notre*

bonheur., notre partie, votre très-humble ſerviteur, votre très-humble ſervante.

Observez aussi que l'*o* est long dans le premier cas, et bref dans le ſecond.

Celui-ci, celui-là. Ci et *là* ſont des adverbes qu'on joint quelquefois au pronom *celui*, et qu'on renvoie aussi quelquefois après le ſubstantif : *cet homme-ci, cet homme-là.* Dans ces deux manières de construire *ci* et *là*, il ne faut pas omettre le trait d'union.

Ce et *ſe.* Deux mots qui ſe prononcent de même et qui s'écrivent différemment.

Toutes les fois que cette articulation est construite avec le verbe pronominal, écrivez *ſe : il ſe promène, il s'est acquis de la réputation.* Partout ailleurs, écrivez *ce : ce livre, ce ſont des gens connus, c'est une erreur de le croire.* Il faut *ce*, parce qu'il n'y a point là de verbe pronominal. Voici les deux mots dans une ſeule phrase ;

Ce livre ſe vend fort cher.

Ce est pronom dans les constructions ſuivantes.

Ce que vous dites est vrai.
C'est à Christophe Colomb que nous devons la découverte de l'Amérique.
C'est de là mer que nous vient le corail.

Il est le vice-gérent de *chose* dans le premier exemple, d'*homme* dans le second, et de *lieu* dans le troisième.

Suivi d'un complément direct au plurier, il force le verbe à prendre l'inflexion plurielle:

Ce sont mes amis.
C'étoient des gens bien respectables que nos aïeux.

Si le complément est indirect, le verbe reste au singulier:

C'est de mes amis que je tiens mon bonheur.
C'est à des gens bien respectables que je dois ma place.

il faut encor le singulier, si le complément direct est de la première ou de la seconde personne (9):

Nos pères ont péché, et c'est nous qui sommes punis.
Manes de Fabricius, c'est vous que j'interroge.

Lorsque *ce* est renvoyé après le verbe, écrivez: *est-ce, sont-ce, étoit-ce* etc.

Au reste, ce mot n'est pas toujours pronom, il est souvent adjectif, comme on le verra ci-après.

TABLEAU

Des faux pronoms.

Adjectifs.

Mon, ma, mes,
ton, ta, tes,
ſon, ſa, *ſes*,
notre, nos,
votre, vos,
leur, *leurs*.

Ce, cet,
cette, ces,
quel, *quelle*, quels,
quelque, chaque,
certain, quelconque,
nul, aucun, pas un,
autre, *même*, tel,
plusieurs, tout.

Substantifs.

Quiconque,
quelqu'un (10), quelqu'une,
quelques-uns, quelques-unes,
chacun, chacune,
autrui,
personne,
rien,
l'un, l'autre.

L'un et l'autre,
ni l'un ni l'autre,
qui que ce ſoit,
quoi que ce ſoit,
quoi que,
quel... que, quelque... que,
tout... que.

Ces dernières expressions renferment plusieurs mots qu'il faut ranger dans leur classe respective.

Parmi les faux pronoms que nous avons déclarés adjectifs, il en est quelques-uns qui, placés dans la phrase sans substantif, y acquièrent la force substantive. Ainsi *tel*, adjectif dans cet adage :

Telle vie, telle mort.

est substantif dans ce vers :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

VOLT.

Ses et *ces*. On écrit *ses*, lorsque la décomposition de ce mot amène *de lui* ou *d'elle* :

Le guerrier se plaît à faire voir *ses* cicatrices.
Cornélie, à qui on demandoit à voir *ses* bijous, montra *ses* enfants.

Les cicatrices de lui, les bijous d'elle, les enfants d'elle.

Une autre manière feroit de mettre ce mot au singulier. Si ce changement amène *son* ou *sa*, il faut écrire *ses* : *sa cicatrice*, *son bijou*, *son enfant*. Les jeunes orthographistes pourront user de l'un et de

l'autre moyen, pour dissiper toute incertitude.

Hors de là, écrivez *ces* :

Dis, Valère, dis-nous, si tu veux qu'il périsse,
Où tu penses choisir un lieu pour son supplice.
Sera-ce entre *ces* murs, que mille et mille voix
Font retentir encor du bruit de *ses* exploits?
Sera-ce hors des murs, au milieu de *ces* places
Qu'on voit fumer encor du sang des Curiaces?

Notre, votre. Voyez la page 99.

Leur, leurs. Voyez la même page.

Ce. Il est adjectif dans les constructions suivantes : *ce pain, ce vin, ce mouchoir ;* parce qu'il a deux genres, *ce, cette*, et qu'il est joint à un substantif.

Lorsque le substantif auquel il correspond commence par une voyelle ou par un *h* nul, au lieu de *ce*, on écrit *cet : cet ami, cet homme.*

Quelle. Adjectif féminin que l'inattention peut confondre avec *qu'elle*, expression qui renferme deux mots.

Si la décomposition ne peut pas avoir lieu, *quelle* est un mot seul, et il ne faut point d'apostrophe.

Si la décomposition peut avoir lieu, il y a deux mots que l'apostrophe sépare :

Quelle douceur dans l'amitié! il n'est point de peine *qu'elle* ne diminue, ni de plaisir *qu'elle* n'augmente.

Quelle douceur ne peut ſe décomposer. Mais je peux dire *point de peine que l'amitié ne diminue, point de plaisir que l'amitié n'augmente.*

Quelque. Cet adjectif est pleinement ſoumis à la ſyntaxe des autres :

Y a-t-il quelque auteur qui ait parlé de cela ? Quelques auteurs prétendent etc.

Lorsque ce mot ſignifie *environ, à peu près*, il est invariable.

Quel âge a madame une telle ? — elle a quelque ſoixante ans.

Quelconque.

L'épigramme, chez les anciens, étoit l'expression d'une pensée *quelconque.*
Donnez-moi ſix rimes *quelconques*, et je les remplirai.

Nul. Ce mot n'a point de pluriel. Vainement quelques poètes lui en ont donné un ;

Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux ſolécisme.

Nul, ſignifiant *qui n'est d'aucune valeur*, a un pluriel :

Toutes ces procédures ont été déclarées *nulles.*

Il y a dans le monde bien des hommes *nuls*.

Aucun. Ce mot ne doit avoir de pluriel que dans le ſtyle marotique, lorsqu'il ſignifie *quelques-uns*.

Pour Gabrielle, en ſon apoplexie,
Aucuns diront qu'elle parle long-temps.

Par-tout ailleurs, c'eſt une faute.

Même. Ecrivez avec un trait d'union *moi-même*, *toi-même*, *lui-même*, *ſoi-même*, *nous-mêmes*, *vous-mêmes*, *eux-mêmes*.

Tout. On retranche le *t* au pluriel : *tous les hommes*.

Lorsque *tout* a la ſignification de *chaque*, le ſingulier me paroît plus correct, quoique Racine ait dit :

Et ne voyois-tu pas, dans mes emportements,
Que mon cœur démentoit ma bouche à tous moments ?

Rien. Ce mot eſt quelquefois au pluriel :

Il vaut mieux ne rien dire que de dire des riens.

L'un et l'autre, *ni l'un ni l'autre* (11). Tous les correspondants de ces deux expreſſions prises ſubſtantivement doivent être au pluriel :

Corneille et Racine sembloient avoir porté la tragédie à son dernier période ; l'un et l'autre ont été surpassés par M. de Voltaire, selon le sentiment du comte de St. Lambert :

Vainqueur des deux rivaux qui régnoient sur la scène,
D'un poignard plus tranchant il arma Melpomène.

Malheur à l'écrivain qui voit un point au-delà duquel il est impossible de s'élancer, qui ne se sent pas la force de reculer les colonnes d'Hercule ! Ni la Fontaine, ni Molière n'ont atteint la perfection : ni l'un ni l'autre n'ont posé des bornes qui ne seront pas franchies.

Quoi que. Ce sont deux pronoms.

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse.

C'est comme s'il y avoit *quelque chose que vous écriviez.*

Lorsque la décomposition ne peut avoir lieu, *quoique* est invariable, et s'écrit en un seul mot.

Quoique vous ne rencontriez que des ingrats, ne laissez pas d'être bienfaisant.

Quel.....que. Quelque.....que. La première expression rejette le substantif après le verbe :

Quel que soit votre *espoir ;*
quelle que soit votre *intention ;*

quels que ſoient vos *efforts* ;
quelles que ſoient vos *promesses*.

La ſeconde veut être coupée par le ſubſtantif :

Quelque *eſpoir* que vous conceviez ;
quelque *intention* que vous ayiez ;
quelques *efforts* que vous tentiez ;
quelques promesses que vous faſſiez.

L'une et l'autre ſignifient de *quelque nature que*.

Lorsqu'un adjectif coupe *quelque que*, *quelque* eſt invariable, et l'expreſſion entière équivaut à *quoique très* :

Quelque puiſſants que ſoient les rois.

C'eſt comme s'il y avoit : *quoique les rois ſoient très-puiſſants*.

Tout que. Ces deux mots, coupés par un adjectif ou par un ſubſtantif, ont la ſignification de *quoique* :

Tout habile qu'il eſt.

C'eſt-à-dire, *quoiqu'il ſoit habile*.

Ce *tout* eſt bizarre dans la conſtruction. Il reçoit l'inflexion adjective devant les mots féminins qui commencent par une conſonne. A cela près, il eſt invariable :

Toute reine qu'elle est,
toutes charmantes qu'elles ſont.

Tout acariâtre qu'eſt cette femme,
tout infinies que ſont vos bontés,
tout injuſtes que ſont les hommes.

Tout ſignifiant *entièrement* ſe construit de même :

Elle est toute malade,
elles furent toutes ſurprises.

Elle est tout autre,
des mains tout écorchées,
ils furent tout étonnés.

Tous étonnés présente un autre ſens. Il ſignifie *qu'ils furent tous dans l'étonnement;* c'est le nombre que l'on considère : *tout étonnés* ſignifie qu'ils furent dans un étonnement total ; c'est de l'état de l'ame qu'il s'agit. Cette différence est ſenſible pour qui prête la moindre attention.

(1) *Du Pronom.* M. Restaut définit le pronom *un mot qui tient ordinairement la place du nom.*

Une bonne définition doit être précise, et ne convenir qu'à la chose définie.

Or, 1°. cet *ordinairement* nuit à la précision, et jette le lecteur dans l'incertitude. Si le mot tient ordinairement la place du nom, ce n'eſt donc pas toujours ; et comment connoîtrai-je un pronom qui n'est pas vice-gérent, qui n'a pas la marque ſpécifique du pronom ? Jamais

le mot *ordinairement* n'est entré dans une définition logique.

2°. Il est des mots qui en représentent d'autres et qui ne sont pas pronoms. On dit *le prince des apôtres* pour *saint Pierre*, *le cygne de Mantoue* pour *Virgile*, *cent voiles* pour *cent vaisseaux*. Jamais personne n'a vu dans ces locutions qu'une figure de Rhétorique.

(2) *Moi*. Les personnes non lettrées soutiennent que *moi* et *je* ne peuvent pas marcher ensemble. C'est une erreur grossière, et l'on dit très-bien :

Vous riez, et moi je pleure.
Moi je pense que cela est.
Je pense moi que cela n'est pas.

Et moi qui l'amenai triomphante, adorée,
Je m'en retournerai seule et désespérée!
Racine.

Il en est de même de *nous*, *vous*, *toi*, *lui*, *elle*, *eux*. Ce tour donne de l'énergie à la phrase, et tous nos bons auteurs en offrent mille exemples.

La politesse françoise exige que *moi* tienne le dernier rang dans ces constructions :

Votre frère et moi,
Vous et moi,
Lui, vous et moi.

Excepté dans celles-ci :

Moi et mon fils,
Moi et mon laquais.

La distance qui est entre un fils et son père, un laquais et son maître dispense de la cérémonie.

(3) *Tu*. En prose, on tutoie son laquais, et les personnes avec qui l'on vit dans la plus grande intimité.

On tutoie encor par mépris :

Retire-toi, malheureux.

Le tutoiement ajoute à la noblesse du ſtyle oratoire :

Etre des êtres, je t'adore, j'anéantis ma foible raison devant ta ſuprême grandeur.

En poésie, ou c'est le poète qui parle, et alors, il peut tutoyer tous ceux à qui ſes vers s'adressent. Despréaux traite avec égalité ſon jardinier et Louis XIV.

Ou ce ſont des acteurs, comme dans la tragédie, la comédie, etc. et alors, il faut obſerver les convenances. Corasmin ne tutoiera pas Orosmane, ni Hector le Joueur.

Le changement de *vous* en *tu* ou de *tu* en *vous*, produit un bel effet, lorsqu'il naît d'un choc d'idées et de ſentiments.

Hermione ne tutoyoit pas Pyrrhus; mais, lorsque ce prince lui dit :

Rien ne vous engageoit à m'aimer en effet.

Transportée, elle répond :

Je ne t'ai point aimé, cruel! qu'ai-je donc fait?
J'ai dédaigné pour toi les vœux de tous nos princes,
Je t'ai cherché moi-même au fond de tes provinces;
J'y ſuis encor, malgré tes infidélités,
Et malgré tous mes grecs, honteux de mes bontés.
Je leur ai commandé de cacher mon injure;
J'attendois en ſecret le retour d'un parjure.
J'ai cru que, tôt ou tard, à ton devoir rendu,

Tu me rapporterois un cœur qui m'étoit dû.
Je t'aimois, inconstant ; qu'aurois-je fait, fidelle!
Et même en ce moment où ta bouche cruelle
Vient si tranquillement m'annoncer le trépas,
Ingrat, je doute encor si je ne t'aime pas.

Puis se calmant un peu :

Mais, Seigneur, s'il le faut, si le ciel en colère
Réserve à d'autres yeux la gloire de vous plaire,
Achevez votre hymen, j'y consens ; mais du moins
Ne forcez pas mes yeux d'en être les témoins.
Pour la dernière fois je vous parle peut-être ;
Différez-le d'un jour ; demain vous ferez maître.
Vous ne répondez point ?

Le silence de Pyrrhus porte son indignation au dernier période :

Vous ne répondez point ?... Perfide, je le voi,
Tu comptes les moments que tu perds avec moi.
Ton cœur impatient de revoir ta troyenne,
Ne souffre qu'à regret qu'une autre l'entretienne ;
Tu lui parles du cœur, tu la cherches des yeux.
Je ne te retiens plus, sauve-toi de ces lieux ;
Va lui jurer la foi que tu m'avois jurée,
Va profaner des dieux la majesté sacrée ;
Ces dieux, ces mêmes dieux n'auront pas oublié
Que les mêmes serments avec moi t'ont lié.
Porte aux pieds des autels ce cœur qui m'abandonne ;
Va, cours ; mais crains encor d'y trouver Hermione.

Racine. Tragédie d'Andromaque.

Peintres du cœur, n'en soyez point jaloux ;
C'est votre maître, il vous surpasse tous.

(4)

(4) *Le.* Un des grands vices du langage est l'amphibologie. Les pronoms *le*, *il*, *lui*, et les adjectifs *ſon*, *ſa*, *ſes*, *leur*, ſont les principaux écueils où vient échouer l'écrivain qui n'eſt pas ſur ſes gardes. Il ne faut jamais que l'un de ces mots ni tout autre puiſſent avoir deux rapports différents, à moins qu'on n'ait intention de dérober le véritable ſens. C'eſt ainſi que Molière, ayant reçu du premier préſident l'ordre exprès de ne pas repréſenter *le Tartuffe*, s'avança ſur la ſcène, et dit : *Meſſieurs, nous devions, aujourd'hui, vous donner le Tartuffe ; mais M. le premier préſident ne veut pas qu'on* le *joue.* On ne ſait ſi *le* rappelle le Tartuffe ou le premier préſident. Il y a là une amphibologie qui fait épigramme. Partout ailleurs, que la relation ſoit une ; la duplicité du rapport eſt contraire à la clarté, l'une des qualités logiques du ſtyle.

(5) *Soi.* Toutes les fois que le correſpondant de ce pronom préſente un ſens individuel, un ſens déterminé, les puriſtes veulent qu'on emploie *lui*, *elle*, *lui-même*, *elle-même.* Ils trouvent une faute dans les vers ſuivants :

Mais ſouvent un auteur qui ſe flatte et qui s'aime
Méconnoît ſon génie, et s'ignore *ſoi-même.*
Deſpréaux.

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après *ſoi.*
Racine.

Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui,
Pour l'élever à *ſoi*, deſcendroit juſqu'à lui.
Voltaire.

Pour moi, je n'y trouve rien de contraire aux véritables principes. Je crois même que *soi*, qui est plus sonore et moins grêle que *lui*, doit avoir la préférence en vers.

(6) *On.* Selon l'opinion commune, *on* nous vient d'*homme* : *on dit*, c'est comme s'il y avoit *les hommes disent*.

Ne construisez jamais deux *on* avec deux rapports différents. Dans cette phrase :

> On croit n'être pas trompé, et l'on nous trompe à tout moment.

Le premier *on* se rapporte à ceux qui ne croient pas être trompés, et le second à ceux qui trompent. C'est une grande faute que la moindre attention peut faire éviter. Dites :

> On croit n'être pas trompé, et l'on est trompé à tout moment.

Cette règle est applicable à tous les cas de même nature.

(7) *Celui-ci, celui-là.* Le premier a un rapport prochain, et le second un rapport éloigné. Exemple :

> Le joli a son empire séparé de celui du beau.
> Celui-ci étonne, éblouit, persuade, entraîne;
> Celui-là séduit, amuse et se borne à plaire.

(8) *Qui.* Ce pronom, précédé d'une préposition, ne s'emploie guère qu'en parlant des personnes. Autrement on se sert de *lequel*, *duquel*, *auquel*, *dont*. Vous direz :

> L'homme sur qui je comptois,
> L'espoir sur lequel je me fonde.
> La dame à qui j'ai parlé,
> L'étude à laquelle je m'applique.

Il y a pourtant des cas où *qui*, correspondant d'une chose, ne me paroît pas répréhensible. Un auteur qui écrit avec autant de pureté que d'énergie, en blâmant les instructions prématurées, n'a pas craint de dire : « les jeunes » gens, épuisés de bonne heure, restent petits, » foibles, mal-faits, vieillissent au lieu de » grandir ; comme la vigne à *qui* l'on fait » porter du fruit au printemps languit et » meurt avant l'automne ».

(9) *De la première ou de la seconde personne.* Il y a trois personnes grammaticales : la première, qui est indiquée par *je* et *nous* ; la seconde, qui est indiquée par *tu* et *vous* ; la troisième, qui est indiquée par *il*, *ils*, et par tous les substantifs dont on parle ; car ceux à qui l'on adresse la parole sont de la seconde personne.

(10) *Quelqu'un, chacun.* Ne dites jamais *un quelqu'un, un chacun.*

Lorsque, dans la phrase, un nom ou un pronom pluriel précède le mot *chacun*, on demande si *chacun* doit être suivi de *son, sa, ses*, ou de *leur, leurs*. Faut-il dire par exemple :

Tous les hommes doivent travailler avec une noble émulation, chacun dans son genre,

ou

chacun dans leur genre ?

M. l'abbé Girard a discuté cette matière avec beaucoup de sagacité, et nous lui devons une règle excellente, que je présente ici dépouillée de l'obscurité métaphysique qui la couvre.

Examinez avec soin la phrase. Si le sens est complet avant *chacun*, employez *son, sa, ses*.

Si le sens est incomplet avant chacun, servez-vous de *leur*, *leurs*.

D'après cette règle, dites : *ils ont tous apporté des offrandes au temple, chacun selon ses moyens.*

Et

Ils ont apporté chacun leur offrande.

Il est aisé de voir que, dans la première phrase, *ils ont tous apporté des offrandes au temple* offre un sens indépendant de *chacun*. C'est comme s'il y avoit : *ils ont tous apporté leur offrande au temple, chacun a apporté la sienne selon ses moyens.*

Dans l'autre exemple, il est aisé de voir qu'avant *chacun* il n'y a point de sens : *ils ont apporté*. Pour le completter, il faut nécessairement chacun *leur offrande*.

(11) *L'un et l'autre, ni l'un ni l'autre.* Ces deux expressions offrent une difficulté que Vaugelas et Corneille ont examinée, et qu'ils n'ont pas résolue d'une manière satisfaisante. Le premier est d'avis qu'on peut dire également :

L'un et l'autre est bon,
l'un et l'autre sont bons :
ni l'un ni l'autre ne vaut rien,
ni l'un ni l'autre ne valent rien.

Corneille préfère le singulier.

L'abbé Girard a généralisé la question ; il n'examine pas seulement *l'un et l'autre*, *ni l'un ni l'autre* ; mais deux substantifs singuliers quelconques, joints par *ni* répété, ou par *et*. Ce grammairien veut toujours le pluriel après deux singuliers unis par *et*. Il veut au contraire toujours le singulier après deux singuliers

joints par *ni* répété. Voici les exemples qu'il cite :

Le prince et le ministre ſavent gouverner ; l'un et l'autre ont raison dans leur conduite ; mais ni l'un ni l'autre n'est obligé d'en dévoiler le mystère.

Ce n'est ni M. le cardinal ni M. le duc qui ſera nommé ambassadeur.

On trouve dans le dictionnaire de l'académie :

L'un et l'autre y a manqué,
l'un et l'autre nous ont manqué.
Ni l'un ni l'autre n'ont fait leur devoir ;
ni l'un ni l'autre n'est mon père.

Oublions, pour un moment, Vaugelas, Corneille, Girard, tous ceux qui ont agité cette question, ſans en excepter l'académie; fermons l'oreille à l'autorité, pour mieux écouter la raiſon.

C'est un axiome en grammaire que deux ſinguliers valent un pluriel; et cet axiome est une conſéquence de cet autre : *un et un font deux*, vérité évidente pour tous les eſprits et dans tous les lieux, existante avant la grammaire, et que celle-ci ne peut détruire ni altérer.

Il est encor incontestable que le verbe et l'adjectif reçoivent la loi de leur correspondant. Leurs inflexions annoncent leur dépendance ; ils n'ont différentes formes que pour ſe plier à celle que ce correspondant leur imprime.

Or, pour avoir la ſolution du problème ci-dessus énoncé, il s'agit de ſavoir deux choses: 1°. ſi *l'un et l'autre*, *ni l'un ni l'autre*, et toute autre construction ſemblable renferment deux unités. 2°. Si le verbe et l'adjectif ſont correspondants de ces deux unités. Dans le concours

de ces deux points, le singulier violeroit toutes les lois ; et le pluriel est de rigueur.

Maintenant procédons :

J'ai lu vos deux discours; l'un et l'autre est bon.

Je parle d'un discours, et puis d'un autre discours ; ce qui fait deux discours.

J'ai lu ces deux contes ; ni l'un ni l'autre n'est bon.

Je parle d'un conte, et puis d'un autre conte ; ce qui fait deux contes.

Il y a donc aussi pluralité.

Voilà le premier point examiné. Voyons maintenant *si l'un et l'autre*, *ni l'un ni l'autre*, dont nous venons de démontrer la force plurielle, sont correspondants du verbe et de l'adjectif.

L'un et l'autre est bon,
ni l'un ni l'autre n'est bon.

Il est clair que le verbe *est* et l'adjectif *bon* se rapportent à *l'un et l'autre*, à *ni l'un ni l'autre*. Sur quoi tombe mon affirmation de bonté? sur les deux discours : sur quoi tombe ma négation de bonté? sur les deux contes. Tous ces mots ont une correspondance étroite, et l'on ne peut s'y méprendre.

Mais dans le second exemple, *ni* ne rompt-il pas la pluralité? Non, sans doute; pour rompre la pluralité, il faudroit que *ni* donnât l'exclusion à l'un des deux contes. Or, bien loin d'en exclure un, il les joint, il les accouple, il en présente deux, il semble même, en se répétant, recueillir toute sa force copulative : *ni l'un ni l'autre*, l'exclusion ne tombe que sur la bonté :

Ni l'un ni l'autre ne ſont bons.

Car c'eſt ainſi qu'il faut dire, à moins qu'on ne veuille ſoutenir que *un et un ne font pas deux.*

Des principes que j'ai posés, et du raisonnement qui les a ſuivis, je ne crains pas de conclure que, dans ces circonſtances, le ſingulier eſt une faute, et qu'on doit écrire :

L'un et l'autre ſont bons,
ni l'un ni l'autre ne ſont bons,
ni l'un ni l'autre ne valent rien.

Le prince et le miniſtre ſavent gouverner ; l'un et l'autre ont raiſon dans leur conduite ; mais ni l'un ni l'autre ne ſont obligés d'en dévoiler le myſtère.

Deux perſonnes m'avoient donné leur parole ; l'une et l'autre y ont manqué.

Mais ne faut-il pas continuer d'écrire avec l'abbé Girard.

Ce n'eſt ni M. le cardinal ni M. le duc qui ſera nommé ambaſſadeur.

Et avec l'académie :

Ni l'un ni l'autre n'eſt mon père.

On ne doit nommer qu'un ambaſſadeur, et chacun ne peut avoir qu'un père. Certainement dans ces deux phraſes, il n'y a point pluralité.

Réponse. Il eſt évident que la pluralité ne concerne point *ambaſſadeur* et *père*. Mais ces deux mots ne font point la loi au verbe *ſera*, au participe *nommé*, dans la première phraſe ; au verbe *eſt*, dans la ſeconde. Les correſpondants qui donnent l'ordre ſont *ni M. le cardinal*, *ni M. le duc*, *ni l'un ni l'autre*, leſquels

renferment une pluralité. Or toutes les fois qu'il y a pluralité dans le correspondant qui commande, il doit y avoir pluralité dans le correspondant qui obéit. Ecrivez donc :

Ce n'est ni M. le cardinal ni M. le duc qui seront nommés ambassadeur.

Ni l'un ni l'autre ne sont mon père.

Ambassadeur et *père* restent au singulier, parce que la pluralité ne tombe pas sur eux. On ne doit effectivement, dans l'hypothèse, nommer qu'un ambassadeur, et, dans le fait, chacun ne peut avoir qu'un père. *Ambassadeur* et *père* obéissent à un correspondant sous-entendu. C'est comme s'il y avoit : *ce n'est ni M. le cardinal ni M. le duc qui seront nommés* pour être l'homme qui sera *ambassadeur* : *ni l'un ni l'autre ne sont l'homme qui est mon père.*

Au reste, je soumets mon avis à cette même académie que j'ai osé contredire. Son impartialité égale ses lumières, et je suis persuadé que dans la nouvelle édition qu'elle prépare de son dictionnaire, elle dissipera toute incertitude à cet égard, en adoptant mon sentiment, ou en motivant le sien.

ARTICLE

ARTICLE IV.

Du Verbe.

LE verbe (1) est un mot devant lequel le sens permet de mettre *je*, *tu*, *il*, & qui a différentes inflexions (2).

M. Thomas, dans son épître au peuple, lui dit :

Le conquérant détruit, tu conserves le monde,
Il ravage la terre, et tu la rends féconde.

Détruit, *conserves*, *ravage* et *rends* sont des verbes, parce que je peux dire, dans le véritable sens de la phrase :

Je détruis, tu détruis, il détruit.
Je conserve, tu conserves, il conserve.
Je rends, tu rends, il rend.

L'Orthographe considère trois choses dans le verbe ; les modes, les temps et la correspondance.

§. I.

Des Modes.

LE verbe a quatre modes : l'affirmatif (3), l'impératif, le complétif (4) et l'infinitif.

Le mode affirmatif est celui qui affirme, qui assure quelque chose :

Maintenant j'aime, je lis, je cours.
Autrefois j'aimois, je lisois, je courois.
Hier j'aimai, je lus, je courus.
Demain j'aimerai, je lirai, je courrai.

Le mode impératif est celui qui commande, prie, conseille, exhorte :

Aime ton dieu, lis ce livre, cours à la messe.
Aimons dieu, lisons ce livre, courons à la messe.
Aimez Dieu, lisez ce livre, courez à la messe.

Le mode complétif est celui dont les inflexions variées servent de complément, sans jamais rien affirmer :

Il faut que j'aime, que je lise, que je coure ; il falloit que j'aimasse, que je lusse, que je courusse.

Le mode infinitif est celui dont les inflexions invariables ne présentent qu'un sens vague :

Aimer, lire, courir ;
aimant, lisant, courant.

§. II.

Des Temps.

IL n'y a proprement que trois temps : le présent, le passé et le futur. Les grammairiens les ont chargés de subdivisions et d'obscurité. Nous croyons, d'après l'expérience, qu'il suffit, pour bien orthographier, de connoître les les temps marqués dans les deux conjugaisons suivantes, et dans le tableau des finales.

Conjuguer un verbe c'est le réciter ou l'écrire avec ses différents modes et ses différents temps.

CONJUGAISON

Du verbe *avoir* (5).

Affirmatif.

Présent (6).

Maintenant j'ai,
tu as,
il a.

nous avons,
vous avez,
ils ont.

Présent conditionnel.

Maintenant j'aurois,
tu aurois,
il auroit.

nous aurions,
vous auriez,
ils auroient.

Imparfait. Autrefois j'avois,
tu avois,
il avoit.

nous avions,
vous aviez,
ils avoient.

Prétérit. Hier j'eus,
tu eus,
il eut.

nous eûmes,
vous eûtes,
ils eurent.

Futur. Demain j'aurai,
tu auras,
il aura.

nous aurons,
vous aurez,
ils auront.

Impératif.

aie.

ayons,
ayez.

Complétif.

Présent. Il faut que j'aie,
que tu aies,
qu'il ait.

que nous ayions,
que vous ayiez,
qu'ils aient.

Imparfait. Il falloit que j'eusse,
que tu eusses,
qu'il eût.

que nous eussions,
que vous eussiez,
qu'ils eussent.

Infinitif.

Racine (7). avoir.
Gérondif. ayant.

CONJUGAISON.

Du verbe *être.*

Affirmatif.

Présent. Maintenant je suis,
tu es,
il est.

nous sommes,
vous êtes,
ils sont.

Présent conditionnel.
Maintenant je serois,

tu ſerois,
il ſeroit.

nous ſerions,
vous ſeriez,
ils ſeroient.

Imparfait. Autrefois j'étois,
tu étois,
il étoit.

nous étions,
vous étiez,
ils étoient.

Prétérit. Hier je fus (8),
tu fus,
il fut.

nous fûmes,
vous fûtes,
ils furent.

Futur. Demain je ſerai,
tu ſeras,
il ſera.

nous ſerons,
vous ſerez,
ils ſeront.

Impératif.

ſois.

ſoyons,
ſoyez.

Complétif.

Présent. Il faut que je ſois (9),
que tu ſois,
qu'il ſoit.

que nous ſoyions,
que vous ſoyiez,
qu'ils ſoient.

Imparfait. Il falloit que je fusse,
que tu fusses,
qu'il fût.

que nous ſussions,
que vous fussiez,
qu'ils fussent.

Infinitif.

Racine. être.
Gérondif. étant.

FINALES DES VERBES (10).

Affirmatif préſent des verbes en *er*.

e, ons,
es, ez,
e. ent.

Affirmatif présent des verbes *ir*, *oir* et *re*.

s,	ons,
s,	ez,
t.	ent.

Présent conditionnel dans tous les verbes.

rois,	rions,
rois,	riez,
roit.	roient.

Imparfait dans tous les verbes.

ois,	ions,
ois,	iez,
oit.	oient.

Prétérit des verbes en er.

ai,	^mes,
as,	^tes,
a.	rent.

Prétérit des verbes en ir, oir *et* re.

s,	mes,
s,	^tes,
t.	^rent.

Futur dans tous les verbes.

rai,	rons,
ras,	rez,
ra.	ront.

Impératif des verbes en *er*.

e. ons, ez.

Complétif présent dans tous les verbes.

e (11),	ions,
es,	iez,
e.	ent.

Imparfait dans tous les verbes.

sse (12),	ssions,
sses,	ssiez,
^t.	ssent.

Infinitif.

Racine.

er, ir, oir, re.

Gérondif dans tous les verbes.

ant, *invariable.*

J'ai. Lorsque les mots *je, tu, il, nous, vous, ils, ce, on,* ſuivent le verbe, il faut interposer un trait d'union :

J'aime,	aimè-je ?
tu aimes,	aimes-tu ?
il aime.	aime-t-il ?

Le *t* dans *aime-t-il* est une lettre euphonique. *Aime il* ſeroit un hiatus dé-

sagréable. Mais lorsque le verbe est terminé par *t* ou par *d*, identique de *t*, les mots se lient d'eux-mêmes, et l'euphonie seroit superflue ;

Que dit-il ? que fait-il ?
que prétend-on ? cette coiffure sied-elle bien ?

Aie. Tout impératif qui n'a point de *s* final en prend un devant *y* et *en*, lorsque ces deux pronoms lui appartiennent :

Vas-y.

Combien demandez-vous pour instruire mon fils, disoit un homme riche au philosophe Aristippe ? — Cinq cents drachmes. — Avec cette somme, j'achèterois un esclave. — Hé bien, achètes-en un, et tu en auras deux.

Si ces pronoms appartiennent au verbe suivant, l'impératif reste dans son premier état :

Va y séjourner,
vole en courir le hasard.

Ayons. Tout verbe de la première personne de l'impératif qui admet un *y* ou un *i* devant *ons*, comme *soyons*, *envoyons*, *prions*, *sacrifions*, etc. exige à l'imparfait de l'affirmatif et au présent du complétif un *i* après l'*y*, et un second *i*, lorsqu'il y en a déjà un :

Autrefois nous envoyions, vous envoyiez ; autrefois nous priions, vous priiez.

Il faut que nous ſoyions ſages, que vous ſoyiez ſages;
il faut que nous ſacrifiions, que vous ſacrifiiez le temps à l'éternité.

Cette orthographe peu connue eſt pourtant dictée par la prononciation.

T. Toutes les fois que la racine d'un verbe eſt en *dre*, conſultez l'uſage pour cette inflexion ; car elle eſt quelquefois en *d*. On écrit *il perd*, *il mord*, *il entend*. Dans ce cas, les deux premières inflexions du ſingulier prennent *d* avant *s*.

je perds, tu perds,
je mords, tu mords,
j'entends, tu entends.

Tous les verbes en *endre* et en *ondre* adoptent cette lettre, et tous les verbes en *oindre* et en *eindre* la rejettent.

Ecrivez *je vaincs*, *tu vaincs*, *il vainc*; mais ce ſingulier eſt peu uſité, ainſi que *je convaincs*, *tu convaincs*, *il convainc*.

Rompre, *mettre* et leurs compoſés retiennent la conſonne qui précède *re* :

Je romps, tu romps, il rompt.
Je mets, tu mets, il met.

Ez. Telle eſt l'inflexion de la ſeconde perſonne du pluriel dans tous les verbes. On dit cependant *vous êtes*, *vous faites*,

vous dites. Les composés de ce dernier ſuivent la règle générale des inflexions : *vous contredisez, vous dédisez, vous médisez.*

Rois, rai. Le préſent conditionnel et le futur des verbes en *er* font précéder leurs différentes inflexions d'un *e* muet dans la proſe, et le retranchent dans les vers :

Je juſtifierois, j'emploierai.
Il en jeûnera moins, mais il en prîra mieux.

Je ſuis perſuadé que tous les *e* muets qui ſont dans le corps d'un mot, ſans l'appui d'une conſonne, ſeront un jour ſupprimés, comme l'académie l'a déjà fait dans *remercîment*, qu'on écrivoit *remerciement.* L'accent circonflexe ſera proſcrit, à ſon tour, parce qu'une ſyllabe maſculine qu'une autre ſyllabe maſculine ſuit a une tendance ſingulière à devenir brève.

Ai. C'eſt ainſi que ſe termine la première perſonne du prétérit des verbes en *er.* C'eſt une faute inſigne d'écrire et de prononcer : *j'aimas, je chantas, je dînas.* Dites : *j'aimai, je chantai, je dînai.*

Ant, invariable. Il en faut excepter ces formules de pratique: *les ayants cause, les gens tenants notre cour de parlement, la rendante compte.*

Observez qu'il est des mots en *ant* qui, tantôt gérondifs ſont invariables ; tantôt adjectifs, ſont ſusceptibles de genre et de nombre ; tel est *tremblant* :

Ecoutez une mère éplorée et *tremblante.*

Le lendemain Philis plus tendre,
Tremblant de ſe voir refuſer,
Fut trop heureuse de lui rendre
Trente moutons pour un baiſer.

Avez-vous un mot de cette nature à écrire ? voyez s'il a un féminin et ſi le ſens lui permettroit de le prendre. Dans ce cas, il a les inflexions adjectives, comme dans le premier exemple. Si le mot a un féminin, et que le ſens le lui interdiſe, c'est un gérondif, comme dans le ſecond.

Le mot est encor gérondif et invariable, lorsqu'il n'a point de féminin. On ne dit point *marchant, marchante ;* aussi la ſévérité de notre langue découvre une faute dans ces vers de M. de Voltaire à l'empereur de la Chine :

Ton peuple est-il ſoumis à cette loi ſi dure
Qui veut qu'avec ſix pieds d'une égale mesure,
De deux alexandrins, côte à côte marchants ?
L'un ſerve pour la rime et l'autre pour le ſens,

§. III.

Correspondance du verbe.

LE verbe est ſubordonné à ſon correspondant, il en adopte la perſonne et le nombre. Portez la plus grande attention à ce correspondant, arbitre ſouverain du verbe. Le plus parfait accord doit régner entre eux.

Je vous fait excuse,
tu est une bête,

ſont des fautes inexcuſables.

Pluſieurs ſinguliers diſtincts ont une valeur plurielle, comme nous l'avons démontré, et tout verbe qui a un correspondant de cette nature ne peut être au ſingulier :

La nobleſse et la vertu devroient être la même chose.

Mettez le correspondant après le verbe, ils ne doivent pas moins s'accorder. Le pouvoir du correspondant n'eſt point attaché au lieu ; ſa force eſt dans lui-même. Auſſi y a-t-il une faute dans cette phraſe qu'approuvent Bouhours et l'abbé de Wailly :

Il lui représentoit l'accablement où les *mettoit* une famille nombreuse, un procès, une méchante affaire.

où les mettoient est sans contredit l'unique manière dans cette circonstance.

Telles sont les observations de l'orthographe sur le verbe. La grammaire en ajoute quelques autres bien importes (13) pour la correction du style.

(1) *Le verbe.* Il est formé du latin *verbum* qui signifie *mot*; c'est qu'on a regardé le verbe comme le mot par excellence. Il est à la phrase, ce que la clef est à une voûte; il en lie les parties, il leur communique une heureuse solidité: par lui, l'assemblage des mots forme un tout. Ôtez la clef, d'une voûte, l'édifice tombe; ôtez le verbe, d'une phrase, il n'y a plus de sens.

Le verbe a été différemment défini par les différents grammairiens. Mais leurs systèmes sont ou faux ou métaphysiques. La crainte de tomber, à mon tour, dans l'erreur ou dans l'obscurité m'a fait renoncer au projet de le définir; je me contente d'en donner le signalement.

(2) *Inflexions.* On appelle inflexions d'un verbe, ses variations finales. Il y a trois inflexions dans

nous aimi*ons*,
vous aimi*ez*,
ils aimoi*ent*.

(3) *L'affirmatif.* Ce mot m'a paru plus intelligible que celui *d'indicatif*. Le moindre jour est

d'un grand prix dans les matières didactiques, toujours trop obscures par elles-mêmes.

(4) *Le complétif.* Les grammairiens latins appeloient ce mode *subjonctif*, parce qu'il est joint en second, parce qu'il est subordonné à une affirmation. Quelques modernes l'ont appelé *conjonctif*, parce qu'il est ordinairement précédé d'une conjonction. Mais il ne l'est pas exclusivement ; l'affirmatif a souvent ce privilège:

Dans mon infortune j'ai éprouvé qu'il est des hommes vertueux.

Il ne valoit pas la peine de faire un changement qui peut induire en erreur. Celui que j'ose proposer me paroît avoir plus de justesse, et répandre plus de clarté.

(5) *Avoir.* Les verbes *avoir* et *être*, combinés avec des participes quelconques, produisent un grand nombre de temps, qui ne servent de rien à l'orthographe, et de bien peu à la grammaire. Au reste, dans le cas où l'on pourroit balancer entre un temps simple et un temps composé, la difficulté sera éclaircie, et du moins j'aurai épargné l'ennui de charger sa mémoire d'obscures inutilités.

(6) *Présent.* La narration change quelquefois le passé en présent. Cette figure de grammaire, qu'on appelle *énallage*, communique au récit plus de vivacité. La plume de l'écrivain donne l'existence à ce qui n'est plus, et nous rend spectateurs des évènements les plus reculés :

« Dans un débordement de l'Adige, le pont » de Vérone fut emporté, une arcade après l'autre.

» l'autre. Il ne restoit plus que l'arcade du » milieu, sur laquelle étoit une maison, et » dans cette maison, une famille entière. Du » rivage on voyoit cette famille éplorée, ten- » dre les mains, demander du secours. Ce- » pendant la force du torrent détruisoit, à » vue d'œil, les piliers de l'arcade. Dans ce » péril, le comte de Spolvérini propose une » bourse de cent louis à celui qui aura le » courage d'aller sur un bateau délivrer ces » malheureux. Il y avoit à courir le danger » d'être emporté par la rapidité du fleuve, » ou de voir, en abordant au dessous de la » maison, crouler sur soi l'arcade ruinée. Le » concours du peuple étoit innombrable, et » personne n'osoit s'offrir. Dans ce moment, » passe un villageois. On lui dit quelle est » l'entreprise proposée, et quel sera le prix » du succès. Il monte sur un bateau, gagne à » force de rames le milieu du fleuve, aborde, » attend au bas de la pile que toute la famille, » père, mère, enfants et vieillards, se glis- » sant le long d'une corde, soient descendus » dans le bateau. *Courage*, dit-il, *vous voilà* » *sauvés*. Il rame, surmonte l'effort des eaux, » et regagne enfin le rivage.

» Le comte de Spolvérini veut lui donner la » récompense promise. Je ne vends point ma » vie, lui dit le villageois : mon travail suffit » pour me nourrir moi, ma femme et mes » enfants ; donnez cela à cette pauvre famille » qui en a plus besoin que moi.»

M. Marmontel. Poétique françoise.

Le changement du prétérit en présent, ou du présent en prétérit ne doit point s'opérer dans la même phrase. Vous remarquerez cet

énallage vicieux dans le conte suivant, qui, d'ailleurs, est très-joli.

Les trois accidents.

Trop de crainte nous perd. Sans exorde plus ample,
Je vais en donner un exemple.

Nicette tenoit dans sa main
Un œuf frais qu'elle alloit porter à sa grand'mère;
Le verglas qui couvroit la terre
La faisoit chanceler tout le long du chemin.
Plus elle craint, et moins elle est légère;
Certain vent importun alors la tourmenta,
Veut qu'elle eût bien voulu lâcher à la sourdine;
Elle apperçoit qu'on l'examine,
Et jusqu'au blanc des yeux le rouge lui *monta*.
Le malheur fut complet par défaut d'assurance.
Il survint un ruisseau qu'il fallut enjamber.
Nicette lève un pied, glisse, perd la cadence,
Et, serrant bien les poings pour faire résistance,
Peta, *creva* son œuf et se *laissa* tomber.

(7) *Racine.* J'appelle de ce nom la première inflexion de l'infinitif, parce que c'est d'elle que se forment toutes les inflexions des autres modes.

(8) *Je fus.* Les temps passés du verbe *aller* se rendent quelquefois par ceux du verbe *être*.

Lorsque le sens ne laisse point douter qu'on soit revenu, le choix est à peu près indifférent:

Hier je fus ou j'allai à l'opéra.

J'aimerois pourtant mieux me servir des temps du verbe *être* dans le style familier, et des temps du verbe *aller* dans le style historique.

Lorsque le retour n'est pas nettement indiqué par le sens, le verbe *être* l'annonce. *Il est allé à Rome* suppose qu'il y est encore. *Il a été à Rome* dénote à la fois le voyage et le retour.

(9) *Il faut que je ſois.* Ne prononcez pas que je *ſais*, que tu *ſais*, qu'il *ſait*; mais à peu près ainsi: que je *ſoas*, que tu *ſoas*; qu'il *ſoat*. Tel est le véritable usage. C'est mal à propos que quelques personnes veulent distinguer *ſoit* verbe de *ſoit* invariable. Cette prétention décèle l'ignorance de la valeur réelle des mots. *Soit* ne s'emploie d'une manière conjonctive que par ellipse :

Soit par prudence ou par pitié,
Le romain ne tua personne.

C'est comme s'il y avoit : *que cela ſoit arrivé par prudence ou par pitié.* Cette décomposition fait voir un verbe où l'œil trompé voyoit un invariable.

(10) *Finales des verbes.* Ce tableau présente le modèle de tous les verbes, ſoit réguliers, ſoit irréguliers. Il n'en est pas un qui ne ſoit ſoumis aux inflexions qui y ſont marquées. Il est donc de la dernière importance que le jeune orthographiste les apprenne par cœur, et les ait ſans cesse devant les yeux.

A-t-il un verbe à écrire ? qu'il tâche d'abord d'en connoître le mode et le temps.

Après, qu'il rappelle les inflexions.

Enfin les règles faciles de la correspondance lui feront choisir celle qu'il faut préférer.

La conjugaison verbale a ſur la conjugaison écrite l'avantage de la célérité, et la conjugaison écrite celui d'une impression plus durable. Employez l'une et l'autre tour-à-tour ; conjuguez ſur-tout les verbes qu'un usage moins fréquent rend moins familiers, ou qu'un

mauvais usage dégrade par des inflexions vicieuses. Tels sont :

Aller,	valoir,
s'en aller,	vouloir.
demeurer,	
monter,	Absoudre,
puer,	dissoudre,
tomber.	résoudre,
	braire,
Bouillir,	bruire,
courir,	circoncire,
cueillir,	clorre,
faillir,	conclure,
haïr,	exclure,
ouïr,	confire,
périr,	coudre,
quérir,	descendre,
saillir,	dire,
vêtir.	faire,
	naître,
Choir,	paître,
falloir,	tordre,
mouvoir,	traire,
pourvoir,	distraire,
prévoir,	vaincre,
seoir,	vivre.

Pour conjuguer ces verbes avec exactitude, ouvrez le dictionnaire de l'académie, où toutes les inflexions difficiles sont consignées, et, quoique ce tableau ne présente que les simples, ne laissez pas de conjuguer les composés.

(11) *e, es, e.* Tel est le complétif présent de tous les verbes. Ceux en *er* s'écrivent ainsi au présent de l'affirmatif. On dit : *je chante, tu chantes, il chante ;* et *il faut que je chante, que tu chantes, qu'il chante.*

Pour connoître le véritable mode dans ces occurrences douteuses, ſubſtituez le verbe *faire*. Si le ſens amène *je fais, tu fais, il fait*; c'est un affirmatif. S'il amène, *je fasse, tu fasses, il fasse*; c'est un complétif.

(12) *sse, sses, t.* Ce ſont là les inflexions de l'imparfait du complétif dans tous les verbes. Ce temps est l'écueil des personnes qui parlent ſans principes. On a éternellement l'oreille fatiguée par des gens qui disent :

Il falloit que j'eus, que j'allas, que je mangeas.

ou

il falloit qu'il eusse, qu'il allasse, qu'il mangeasse.

ou enfin

il falloit que j'aie, que j'aille, que je mange.

Etudiez avec ſoin les véritables inflexions de ce temps. Plus vous entendez de gens qui pèchent contre elles, plus vous devez faire vos efforts pour les graver dans la mémoire. En tout genre, on ne ſauroit trop ſe prémunir contre le torrent du mauvais exemple.

(13) *La grammaire en ajoute quelques autres bien importantes*. C'est peu de bien orthographier, il faut encor bien écrire. Dans le cours de ce petit ouvrage nous tâchons de ne rien laiſser échapper de ce qui peut remplir ce double objet.

Dit-on *il a passé*, ou *il est passé ?*

On ſe ſert du verbe *avoir* lorsque *passé* a un complément, ou une ſuite quelconque :

L'armée a passé par la Picardie ;
le roi a passé, ce matin.

On se sert du verbe *être*, lorsque *passé* n'a ni suite ni complément :

L'armée est passée ;
le roi est passé.

Cette règle est pour le figuré comme pour le simple :

Mes biens ont passé en des mains étrangères ;
mon règne est passé.

On dit pourtant :

Malherbe a enrichi notre langue du mot *insidieux*, et, quoi qu'en ait dit un grammairien célèbre, ce mot a passé.

Pour dire qu'il a été reçu. *Est passé* signifieroit qu'il n'est plus en usage.

Dites : madame une telle *est accouchée*, et non pas *a accouché*.

Il est des provinces où l'on dit *se retourner*, il faut *s'en retourner*.

Dans *s'en aller*, *en* ne doit jamais être contigu au participe : *je m'en suis allé*, *je m'en étois allé*, *je m'en serois allé*, et non pas *je me suis en allé*; *je m'étois en allé*, *je me serois en allé*.

On dit au simple : *les prés fleurissants ; cet arbre fleurissoit autrefois.*

Et au figuré : *un règne florissant ; les lettres florissoient sous Léon X.*

L'oreille doit décider entre *de* et *à* dans les constructions suivantes :

C'est à vous de choisir ;
c'est à vous à choisir.

Ainsi que dans les mots *commencer*, *continuer*, *contraindre*, *forcer*, *obliger*.

Tâcher suivoit autrefois la même règle. Aujourd'hui il ne se construit qu'avec *de* :

Je tâche de lui être utile.

A moins qu'il ne signifie précisément *viser à*. Dans ce sens, on dit :

Il tâche à m'embarrasser.

J'ai dit dans ma préface :

Cependant l'exécution dément souvent la théorie, et tel a trouvé, dans son cabinet, la quadrature du cercle, qui voit *noyer*, en pleine mer, sa découverte et ses espérances.

Ne falloit-il pas dire *se noyer* ?

La racine d'un verbe pronominal perd élégamment le pronom après *voir*, *faire*, *envoyer*, lorsqu'après ces verbes et le verbe pronominal il n'y a point le mot auquel le pronom se rapporte. Il en est mille exemples dans nos bons auteurs.

L'abbé Girard a écrit :

Tous les imprimés font terminer par *x* les deux premières formations de l'indicatif des verbes *vouloir* et *pouvoir*.

Et l'académie :

On le fit *asseoir* ;
je l'enverrai bien *promener.*

Tandis que s'il y avoit entre *faire*, *voir*, *envoyer* et le verbe pronominal, le mot auquel le pronom ſe rapporte, il faudroit exprimer le pronom :

Il voit ſa découverte et ſes eſpérances ſe noyer en pleine mer.
Dans tous les imprimés, on voit les deux premières formations de l'indicatif des verbes *vouloir* et *pouvoir* ſe terminer par *x*.
J'enverrai cet homme ſe promener.

Quelquefois le complément direct ſe change en correſpondant du verbe :

On aime Louis XVI.
Louis XVI eſt aimé.

J'ai dit le complément direct, car l'indirect n'a pas ce droit ; et il y a une faute dans ces vers :

Les fadeurs ſeront enjointes
D'y reſpecter ton loiſir :
Nous en exclurons les pointes,
Hormis celles du plaiſir.

Il falloit : *il ſera enjoint aux fadeurs.*

Obéir eſt excepté :

Quand un roi veut le crime, il eſt trop obéi.

C'eſt un abus que la tolérance a converti en uſage.

Il aime le jeu et à danſer, il ſe plaît au ſpectacle et à ſe promener : ces conſtructions préſentent des diſparates choquantes. Dites : *il aime*

aime le jeu et la danse, il se plaît au spectacle et à la promenade. Tous les mots qu'unissent les conjonctions doivent être homogènes.

Je lui le donne, donnez-lui-le, donnez-moi-le, etc. sont des arrangements vicieux. Dites : *je le lui donne, donnez-le lui, donnez-le-moi*, etc. Après le verbe, le pronom, complément direct, a le pas ; voilà pourquoi *le* se met avant *lui* et *moi*.

Donnez-m'en, donnez-nous-en dérogent à cette règle.

Lorsque les compléments ne sont pas des pronoms, l'oreille doit être consultée sur la place qu'ils doivent occuper. Elle assigne ordinairement la première au plus court :

> Insensés ! nous préférons au bonheur ineffable dont jouissent les saints de vains plaisirs.

De vains plaisirs mis à la fin présente je ne sais quoi d'étranglé qui figure mal dans la phrase. Elle seroit plus coulante, si vous disiez :

> Insensés ! nous préférons de vains plaisirs au bonheur ineffable dont jouissent les saints.

Lorsque les deux compléments sont à peu près d'égale longueur, ne laissez pas encore de consulter l'oreille. On ne sauroit croire quel est le pouvoir d'un mot mis en sa place ; le choix du lieu est peut-être aussi peu arbitraire pour qui sait sentir, que le choix du mot pour qui sait écrire. Il n'y a point de synonymie parfaite dans les ouvrages de goût, comme il n'y a point de parfaite ressemblance dans la nature.

ARTICLE V.

Du Participe (1).

LE participe est un adjectif dérivé d'un verbe quelconque, et construit ou avec le verbe *avoir*, ou avec le verbe *être*.

L'argent que je vous ai envoyé vous est-il parvenu ?

Envoyé et *parvenu* sont participes. 1°. parce qu'ils sont adjectifs : *envoyé*, *envoyée*, *parvenu*, *parvenue*. 2°. parce qu'ils sont construits, l'un avec le verbe *avoir*, et l'autre avec le verbe *être*.

Telles sont les deux marques distinctives du participe françois.

Cette matière est longuement et obscurément traitée dans les différentes grammaires. On y voit une infinité de règles contredites par une infinité d'exceptions. L'usage lui-même, par ses variations, y avoit semé des difficultés que je crus d'abord insurmontables. Je m'étois proposé de simplifier tout, et mes efforts s'accrurent en raison des obstacles. Enfin j'ai trouvé une méthode mécanique et simple, à la portée même du

premier âge, qu'il est impossible de ne pas entendre, et par laquelle il est impossible d'errer.

Le participe est construit avec le verbe *être*, ou avec le verbe *avoir*, ou avec le verbe pronominal.

1°. Le participe est-il construit avec le verbe *être* ? il suit exactement la loi des adjectifs, quelque place qu'il occupe, et s'accorde avec son correspondant, qui est toujours celui du verbe :

Le roi est aimé,
la reine est aimée,
bénies soient les entrailles qui vous ont porté.

2°. Le participe est-il construit avec le verbe *avoir* ou avec le verbe pronominal ? Voyez si le correspondant est avant ou après le participe.

S'il est avant, accord. S'il est après, point d'accord.

C'est donc sur le correspondant qu'il faut arrêter les yeux, c'est lui qu'il faut démêler. Le correspondant une fois connu, la place qu'il tient dicte la loi que le participe doit suivre.

Pour le découvrir, nommez le participe au masculin en ajoutant *quoi* ou *qui* interrogatif. Le premier mot que la ré-

ponse amène est, à coup sûr, le correspondant.

Premier exemple.

La lettre que j'ai écrite.

Ecrit quoi ? une lettre.

Une lettre est donc le correspondant.

Or, dans la phrase ci-dessus, *lettre* est avant ; par conséquent, accord.

Deuxième exemple.

J'ai écrit une lettre.

Ecrit quoi ? une lettre.

Une lettre est donc le correspondant.

Or, dans la phrase ci-dessus, *lettre* est après ; par conséquent, point d'accord.

Troisième exemple.

La maison que j'ai commencé de bâtir.

Commencé quoi ? de bâtir.

De bâtir est donc le correspondant.

Or, dans la phrase ci-dessus, *de bâtir* est après ; par conséquent, point d'accord.

Quatrième exemple.

La résolution que j'ai prise de voyager.

Pris quoi ? la résolution.

La résolution est donc le correspondant.

Or, dans la phrase ci-dessus, la *résolution* est avant ; par conséquent, accord.

Cinquième exemple.

Quels courages Vénus n'a-t-elle pas domptés! (2)

Dompté quoi ! des courages.

Des courages est donc le correspondant.

Or, dans la phrase ci-dessus, *des courages* est avant ; par conséquent, accord.

On voit que cette méthode est infaillible. Ce qui en relève encor le prix, c'est qu'elle embrasse même les changements que le participe a éprouvés depuis peu, et qui sont consacrés par l'académie en corps, et par les suffrages particuliers de ses membres les plus illustres.

Sixième exemple.

Les lettres qu'ont écrites Cicéron et Pline.

Ecrit quoi ! des lettres.

Des lettres est donc le correspondant.

Or, dans la phrase ci-dessus, *des lettres* est avant ; par conséquent, accord ; et l'on auroit tort de trouver une faute dans ce quatrain célèbre de Charpentier :

Pauvre Didon, où t'a réduite
De tes maris le triste sort ?

L'un, en mourant, cause ta fuite ;
L'autre, en fuyant, cause ta mort. (*)

Septième exemple.

Cette femme que j'ai trouvée innocente.

Trouvé qui l' cette femme, etc.

Cette femme est donc le correspondant.

Or, dans la phrase ci-dessus, *cette femme* est avant ; par conséquent, accord.

Ces deux exemples ne sont plus contestés ; la raison étoit pour eux, et l'autorité y a mis le sceau.

Exceptions.

Première. Si le correspondant est représenté par le pronom *en*, le participe reste invariable :

Vous reçûtes hier des nouvelles, j'en ai *reçu* aujourd'hui.
César a plus gagné de batailles que les autres n'en ont *lu*.

Seconde. Le participe du verbe impersonnel ne varie point, et l'on écrit :

les chaleurs qu'il a fait,

Et non pas qu'*il a faites*.

(*) C'est une traduction heureuse de ce distique d'Ausone :

Infelix Dido, nulli bene nupta marito ;
Hoc peteuntè, fugis ; hoc fugiente, peris.

J'appelle impersonnel tout verbe dont le correspondant est un *il* qui ne ſe rapporte à rien : *il pleut*, *il tonne*, *il fait chaud*, *il fait froid*, *il est des amis*, *il y a des vertus*. Tous ces *il* ne ſe rapportent à rien, par conſéquent les verbes dont ils ſont les correspondants ſont impersonnels.

On aime, *on a aimé*, ne ſont pas impersonnels, quoi qu'en diſe M. Reſtaut ; *on* eſt toujours vice-gérent d'un ſubſtantif. Or tout ſubſtantif a une perſonne, et *on assure* n'eſt pas plus impersonnel que *le public assure*.

Auſſi, dans ces occurrences, le participe eſt adjectif ou invariable, ſuivant la place du correspondant :

On a toujours *blâmé* l'ignorance préſomptueuſe.
On doit preſque tout ſon temps à la profeſſion qu'on a *embraſſée*.

Si le verbe étoit impersonnel, il faudroit *qu'on a embraſſé* ; ce qui ſeroit manifeſtement un ſolécisme. M. Reſtaut doit admettre la conſéquence, ou renoncer à ſon principe.

EXEMPLES
du participe construit avec le verbe pronominal.

Premier exemple.

Lucrèce s'est tuée.

Tué qui ? soi,
Soi est donc le correspondant.
Or, dans la phrase, *soi* est avant le participe ; par conséquent, accord.

Deuxième exemple.

Lucrèce s'est donné la mort.

Donné quoi ? la mort.
La mort est donc le correspondant.
Or, dans la phrase, *la mort* est après ; par conséquent, point d'accord. Et *Lucrèce s'est* donnée *la mort* seroit une faute.

Vous observerez que lorsque le verbe pronominal n'a point de complément direct, il est inutile de faire l'interrogation. Le participe s'accorde avec le correspondant du verbe, comme cela arrive lorsque le participe est construit avec le verbe *être*.

Repentir n'a point de complément direct ; on ne dit pas *repentir quelqu'un*, *repentir quelque chose*. Vous écrirez donc,

en faisant accorder le participe avec le correspondant du verbe : *ces dames ſe ſont repenties.*

J'ai fait, de bonne foi, les plus exactes recherches, et je n'ai pu trouver un ſeul participe ayant les inflexions adjectives dont ce procédé ne donne la véritable ſyntaxe.

Je dis *ayant les inflexions adjectives*, car ſi un participe n'a ni féminin ni pluriel, comme *été*, *pu*, *voulu*, *plu*, *fui*, *ri*; dans ce cas, qui eſt rare, la Grammaire ſe taît devant la langue, et, quoique vous écriviez :

elle s'est moquée de moi,
ils ſe ſont moqués de moi.

Ecrivez :

elle s'est ri de moi,
elles ſe ſont ri de moi.

(1) *Participe.* Ce mot vient du latin *particeps utriusque naturæ*, c'est-à-dire, mot qui participe de la nature de l'adjectif et de la nature du verbe.

Les Latins en ont de pluſieurs ſortes. Ils diſent *amans*, *legens*, *amaturus*, *lecturus*, *amatus*, *lectus*, *amandus*, *legendus.* Notre langue n'en a qu'un : *aimé*, *lu.* Pour ce qui regarde *aimant*, *liſant*, *etc.* je les renvoie à la claſſe des gérondifs; ils en doivent porter le nom, puiſqu'ils en ont le caractère.

(2) *Quels courages Vénus n'a-t-elle pas dompiés!* Lorsque le correspondant précède

le participe, que le correspondant ſoit ſubſtantif ou pronom, l'accord doit avoir lieu.

L'Abbé Girard n'a parlé que du pronom; encore n'a-t-il pas fait mention de tous. Le ſubſtantif précédant le participe est également oublié par Duclos. Ce qui peut faire croire que le participe ne s'accorde avec ſon correspondant que lorsqu'il est pronom. J'ai vu en effet un littérateur, parfaitement instruit de ſa langue, ſoutenir qu'en cette occasion le participe est invariable, fondé ſur l'autorité réunie de Girard et de Duclos. Je ſais pourtant que ce dernier, consulté ſur l'accord du participe avec un ſubſtantif, répondit qu'il devoit y avoir correspondance, dès que le ſubſtantif précédoit le participe, , et que, s'il n'avoit parlé que des pronoms dans ſes remarques ſur Port-Royal, c'est que les pronoms ſeuls y étoient discutés. Il ajouta que, dans une grammaire, il auroit étendu ſa règle au cas où le correspondant est un ſubſtantif.

Cette réponse prouve bien l'accord du participe avec le correspondant, quel qu'il ſoit; mais elle ne justifie pas l'illustre ſecrétaire de l'académie. Si Port-Royal avoit fait une faute, M. Duclos ne devoit pas la partager; et puiſqu'il faiſoit des remarques, il auroit dû en faire une ſur cette omission.

SECTION II.

Des mots invariables (1).

CE ſont des mots qui, ſelon la force de l'expression, n'éprouvent aucun changement. Ils n'admettent ni les accidents du genre et du nombre, comme le ſubſtantif, l'adjectif, le pronom et le participe; ni la diverſité des inflexions, comme le verbe. Tandis qu'autour d'eux, tous les mots ſe plient à des formes différentes, ils reſtent toujours les mêmes: tels ſont *quoi, et, dans, pour, déjà*, dans les vers ſuivans:

Quoi! tu prétends penser; et ta folle ſageſſe
Dans un lâche repos s'avilit et s'endort!
L'homme eſt né pour agir; ramper dans la paresse,
C'eſt être déjà mort.

M. THOMAS.

Voici une liſte d'invariables qui donnent lieu à des obſervations.

Alentour,	davantage,	de,	et,	ha,
aſſurément,	dedans,	delà,	ni,	hélas,
aujourd'hui,	très-,	depuis,	ou,	ô,
auparavant,	volontiers,	en,	lorſque,	oh,
beaucoup,	à,	vis-à-vis,	parce que,	ho,
	après,	encore,	ah,	

Assurément. Tout invariable qui dérive d'un adjectif en *e* fermé conserve cet *e*. C'est ainsi que des adjectifs :

aisé,	nommé,
aveuglé,	obstiné,
carré,	opiniâtré,
décidé,	passionné,
effronté,	posé,
figuré,	proportionné,
inconsidéré,	sensé,
inopiné,	séparé,
modéré,	

Se forment les invariables :

aisément,	nommément,
aveuglément,	obstinément,
carrément,	opiniâtrément,
décidément,	passionnément,
effrontément,	posément,
figurément,	proportionnément,
inconsidérément,	sensément,
inopinément,	séparément.
modérément,	

A ces invariables joignez les suivants, quoiqu'ils ne dérivent pas d'un adjectif en *e* fermé :

Commodément, communément, conformément, confusément, diffusément, énormément, expressément, impunément, obscurément, précisément, profondément.

Ecrivez et prononcez *distinctement*, et non pas *distinctément*.

(1) *Des mots invariables.* Les Grammairiens en distinguent de quatre sortes : *l'adverbe*, *la préposition*, *la conjonction* et *l'interjection.*

L'*adverbe* est un mot invariable qui exprime une modification ou une circonstance.

Dans l'état le moins noble on peut se comporter *noblement.*

Ne dites pas : je vous obligerai *demain*, quand vous pouvez obliger *aujourd'hui.*

Le mot *noblement* annonce de quelle manière on doit se comporter; il exprime une modification. Les mots *demain*, *aujourd'hui*, désignent le temps où l'on veut obliger, et celui où on le doit; ils expriment des circonstances.

La *préposition* est un mot invariable nécessairement suivi d'un complément. Dans cette phrase : *il faut laisser venir la gloire après la vertu.*

Le mot *après* est une préposition, 1°. parce qu'il n'éprouve jamais de variations.

2°. Parce qu'il a besoin d'une suite. Seul, il n'a qu'un sens commencé, que complette ce qui suit, comme on le verra, en relisant la phrase.

La *conjonction* est un mot invariable qui lie les mots, les parties de phrase, et les phrases elles-mêmes.

Les mots :

L'amitié *et* le vice ne sauroient être ensemble.
Ni l'or *ni* la grandeur ne nous rendent heureux.

Les parties de phrase :

N'allez pas, lorsqu'il faut nous arracher des larmes,
Avec faste étaler vos pompeuses alarmes,
Par un rithme importun corrompre nos plaisirs,
Cadencer vos transports *et* noter vos soupirs,
Ni vous abandonnant à cette emphase vaine,
Faire tonner l'amour *ou* mugir Melpomène.

Les phrases elles-mêmes :

« C'est auprès du berceau de ſon enfant, c'eſt » en voyant le ſouris de ſa fille et les jeux de » ſon fils qu'une mère eſt heureuſe ; *et* où ſont » les entrailles, les cris, les émotions puiſſan- » tes de la nature ? Où eſt ce caractère tout à la » fois touchant et ſublime qui ne ſent rien qu'a- » vec excès ? Eſt-ce dans la froide indifférence et » la triſte ſévérité de tant de pères ? *Non*, c'eſt » dans l'ame brûlante et paſſionnée des mères ».

M. THOMAS.

Au reſte, la langue françoiſe, en cela plus amie de la préciſion que la langue latine, rejette la liaiſon des mots, toutes les fois que les idées s'enchaînent par le ſens.

L'*interjection* ou l'*exclamation* eſt un mot invariable qui exprime par une eſpèce de cri les mouvements de l'ame ; tels ſont *ah*, *hélas*, etc.

Cette diviſion des invariables en quatre ſortes, inutile à la fois et embarraſſante, devoit être ſupprimée dans une grammaire où l'on ſe propoſe d'arriver au but par un chemin plus court et plus agréable.

Alentour, autrefois *à l'entour*. Cet invariable n'eſt jamais ſuivi d'un complément. On ne dit plus *alentour de la table*, mais *autour de la table*.

Aujourd'hui. Cinq mots réduits à un ſeul. C'eſt comme s'il y avoit : *à le jour de hui*. L'apoſtrophe et le *h* ſeront un jour retranchés.

Faut-il dire *jusqu'aujourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui* ?

Jusqu'aujourd'hui paroît plus doux, et plus analogue à l'ancienne manière : *jusques à le jour de hui*.

Jusqu'à aujourd'hui, outre un hiatus déſa-

gréable, présente une décomposition absurde : *jusqu'à le jour de hui*.

Cependant comme cette expression n'est plus qu'un seul mot, la préposition *à* qu'elle renferme devient nulle, et il en faut une expresse, au besoin.

J'ai différé jusqu'à aujourd'hui à vous donner de mes nouvelles. Cet exemple est tiré du dictionnaire de l'académie.

Mais, répond l'abbé de Wailly, nous disons *jusqu'ici*, *jusque-là*, etc. il faut donc dire *jusqu'aujourd'hui*.

Non pas, s'il vous plaît. La nature de ces mots n'est pas la même. *Ici* et *là* désignent des circonstances de lieu, et sont de purs adverbes. *Aujourd'hui* marque une circonstance de temps et a la force substantive : il signifie le *temps présent*. Or s'il y a une différence dans leur nature, pourquoi y auroit-il identité dans leur construction ?

Sous ce point de vue, la conséquence de l'abbé de Wailly est pour le moins hasardée. Nous allons voir qu'elle est fausse.

Il est de fait que *jusque* est toujours suivi d'une autre préposition :

Jusqu'à la fin,
jusqu'en Allemagne,
jusque sur le clocher,
jusque dans la maison, etc.

Si cette proposition est vraie, il faut dire *jusqu'à aujourd'hui* : or je défie l'auteur que je réfute de me citer un exemple qui la renverse. Et si l'on dit *jusqu'ici*, *jusque-là*, c'est par ellipse ; c'est comme s'il y avoit *jusqu'au lieu*

qui est ici, *jusqu'au lieu qui est là*. Essayez le tour elliptique dans *jusqu'aujourd'hui*, et vous verrez qu'il n'y est pas admissible. Preuve certaine que *aujourd'hui* construit avec *jusque* doit suivre la règle générale, et être précédé d'une préposition. C'est ainsi que deux fois l'a décidé l'académie.

Auparavant. Ce mot se construit sans complément, et ce seroit mal de dire : *j'arriverai auparavant vous*. Il faut *avant vous*.

Beaucoup. Tous les invariables appelés vulgairement *adverbes de quantité*, tels que *beaucoup*, *combien*, *peu*, *point*, *plus*, *moins*, *trop*, *infiniment*, *extrêmement*, *etc.* demandent entre eux et le mot qui les suit le simple invariable *de* :

Beaucoup d'amis,
combien de malheurs,
peu de gain, point de repos,
plus d'argent, moins de gloire,
trop de plaisir,
il a infiniment d'esprit,
extrêmement d'esprit.

Il en faut excepter *bien*, qui exige l'adjectif *le*, *la*, *les* :

Vous me faites bien de l'honneur,
j'ai eu bien du plaisir,
vous avez bien de la bonté,
j'ai bien des graces à vous rendre.

Davantage. Ce mot ne doit avoir aucune suite. *J'ai davantage d'argent que vous* seroit une faute. Dites : *j'ai plus d'argent que vous*.

Dedans, *dehors*, *dessus*, *dessous*, tous mots qui se construisent sans complément. *Dedans*

la

la chambre, *dehors la chambre*, *dessus la table*, *dessous la table*, ſont aujourd'hui des conſtructions barbares.

On peut dire cependant :

Cherchez dedans et dehors la chambre,
Dessus et dessous la table.

Très. Cet invariable est toujours ſuivi d'un trait d'union : *très-ſage*, *très-ſagement*.

On demandera peut-être pourquoi ce trait d'union ? Est-ce pour marquer, dira-t-on, la grande connexion qui ſubsiste entre *très* et le le mot qui ſuit ? Mais cette connexion est aussi grande, ſi vous y mettez *plus* : *plus ſage*, *plus ſagement*.

Je crois que l'usage n'a pas été déterminé par la connexion ſeule, mais par la nature du mot *très* qui ne peut ſe placer que devant un adjectif ou un adverbe. Nos aïeux ne crurent pas devoir ſéparer par l'écriture deux mots dont l'un ne peut être que par l'autre. Ils écrivoient *tresbon*, *tresillustre*. Mais comme il y a réellement deux mots, le trait d'union indique tout à la fois que ces deux mots ſont distincts et qu'ils ſont inséparables.

Volontiers. N'employez ce mot que lorsqu'il ſignifie *avec plaisir*. Il est des provinces où il est purement explétif. On y entend dire : *cela fait de la peine volontiers*.

O

Les mêmes personnes disent :

Entre quatre zieux,	*pour* entre quatre yeux.
éclairer le feu, la chandelle,	*pour* allumer le feu, la chandelle.
il est après écrire,	*pour* il écrit.
comment s'appelle-t-il déja ?	*pour* comment s'appelle-t-il ?
voyez voir, écoutez voir,	*pour* voyez, écoutez.
cocombre,	*pour* concombre.
chevillière,	*pour* ruban de fil.
bonnette,	*pour* coiffe de bonnet.
homme de vignes,	*pour* homme de vignes.
pain enchanté,	*pour* pain à cacheter.
pariure et batture,	*pour* pari et batterie.
décidamment,	*pour* décidément.
gentil,	*pour* laborieux.
pache et talent,	*pour* convention et métier.
flotte de fil, de soie,	*pour* écheveau de fil, de soie.
lissieu,	*pour* lessive.
nine et breline,	*pour* naine et berline.
je me remue,	*pour* je déménage, etc.

Chaque pays a ses vices de langage, et la capitale elle-même.

J'invite les instituteurs des différentes provinces de faire, pour leurs élèves, un tableau de toutes les fautes locales. C'est un

moyen sûr pour les extirper; elles suivront avec l'ignorance qui en est la mère.

à. C'est ainsi qu'il faut écrire ce mot, lorsqu'il est invariable. Verbe, il ne prend point d'accent. La moindre attention en fait distinguer la nature, et l'on seroit impardonnable de les confondre.

On dit *à travers le visage*, et *au travers du visage*.

Après. Cet invariable ne doit jamais être immédiatement suivi de la racine du verbe. *Je suis après lire* est une faute. On doit dire *je suis après à lire*, ou mieux *je lis*.

Etre et *avoir* sont exceptés :

Après être allé plusieurs fois inutilement chez vous, je me détermine à vous écrire.

Il est beau, *après avoir* vaincu les ennemis de l'état, de se vaincre soi-même.

De. On écrit : *des auteurs célèbres soutiennent : j'ai vu de célèbres auteurs*. C'est-à-dire que, devant un adjectif pluriel dont le substantif est correspondant du verbe ou complément direct, on emploie *de*, et ce point n'est pas contesté.

Mais l'adjectif singulier exige-t-il également *de*, et faut-il dire *de bonne viande* ou *de la bonne viande*? Ne seroit-il pas ridicule de dire :

Voilà de vraie poésie.

Il faut nécessairement :

Voilà de la vraie poésie.

L'abbé Girard, dans sa grammaire, *tome II, page* 32, n'a pas craint d'écrire :

J'ai fait, ce matin, de la bonne besogne.

Et on lit dans le dictionnaire de l'académie : *du grand papier, du petit papier, se faire du mauvais sang.*

On dit : vous venez *de bonne heure*, et non pas *à bonne heure.*

L'académie écrit *de sang froid.* Quelques auteurs préfèrent de *sens froid.* Mais *sang* est évidemment la meilleure manière ; une querelle agite, échauffe le sang ; elle s'appaise, et l'on est *de sang froid.*

Delà. Je viens delà l'eau, je viens de-delà l'eau. Dict. de l'acad.

Un rimeur, sans péril, delà les Pyrénées,
Sur la scène, en un jour, renferme des années.
BOILEAU.

Depuis. Ce mot suffit pour exprimer *depuis ce temps.*

Je l'ai vu depuis.

Depuis lors est un pléonasme vicieux.

En. Monter en haut, descendre en bas : expressions que le vulgaire croit vicieuses et que notre langue adopte.

Vis-à-vis. Mauvaise expression, lorsqu'on s'en sert à la place d'*envers, à l'égard*, etc. Ne dites pas : *les torts que j'ai vis-à-vis de vous*, mais plutôt *envers vous, à votre égard*, c'est le sentiment de M. de Voltaire. Cette préposition ne doit s'employer que dans les rapports physiques : *il est logé vis-à-vis de mes fenêtres,*

Encore et *encor*. Ce dernier, admis d'abord dans notre poésie, est maintenant reçu dans notre prose. On se sert indifféremment de l'un ou de l'autre, au gré de l'oreille. Dans *encor* o est bref, il est long dans *encore*.

Et, *ni*. Dans les phrases négatives *et* pour *ni* est une faute, et ce vers :

Je ne connoissois pas Almanzor et l'amour

n'est pas exact, comme l'observe M. Dumarsais.

Si cependant les mots que vous voulez unir ont une espèce de synonymie, préférez *et* à *ni* :

Je ne connois rien de plus agréable *et* de plus charmant que la fraîcheur du soir après la chaleur du jour.

Dans les phrases affirmatives on ne peut employer *ni* pour *et*. Rousseau, parlant d'un scélérat, favori d'un homme en place, a fait cette faute :

Il faut, bon gré, malgré,
Fut-il vingt fois plus larron que Sisyphe,
Et plus damné qu'Hérode *ni* Caïphe,
Le respecter comme un héros d'honneur,
Si l'on ne veut déplaire à monseigneur.

Deux singuliers distincts joints par *et* ou par *ni* valent un pluriel.

Nous avons établi, à ce sujet, une règle qui doit fixer l'incertitude où semblent flotter les écrivains. Voyez page 106. Mais pourquoi construisent-ils *l'un et l'autre*, *ni l'un ni l'autre* tantôt avec le singulier, tantôt avec le pluriel ? Toutes les fois qu'ils n'ont fait attention qu'au rapport de ces mots avec les idées, la pluralité

les a frappés, et leur plume a écrit le nombre pluriel. Lorsque *l'un et l'autre*, *ni l'un ni l'autre* leur ont rappelé l'*uterque* et le *neuter* des latins, qui se construisent avec le singulier, ils ont adopté ce nombre. Mais les Latins étoient conséquents; *uterque* et *neuter*, pluriels quant au sens, sont singuliers quant à l'expression; au lieu que *l'un et l'autre*, *ni l'un ni l'autre* offrent deux singuliers distincts, et ont, par conséquent, la force plurielle.

Ou. Cet invariable emporte l'idée de séparation, isole chaque objet, offre l'alternative, et par conséquent exclut la valeur plurielle.

Ou son sang ou le mien lavera cette injure.

Les pronoms de la première et seconde personne dérogent à cette règle, et l'on doit dire:

Ou vous ou moi irons à Paris;
ou Pierre ou moi avons tort,
ou vous ou Pierre avez tort.

Lorsque. En vers on peut dire *alorsque.* Une demoiselle demandoit s'il étoit plus fâcheux d'être aveugle que sourd. M. Dorat répondit:

De tous les sens, aimable Riancour,
J'aime fort l'utile assemblage;
Mais chacun d'eux, réclamant son usage,
Près de vous l'emporte à son tour,
Ne cherchez plus auquel la préférence est due;
Ils ont tous leur ivresse, ils ont tous leur instant:
Lorsqu'on vous voit, le prix est pour la vue,
Et pour l'ouie, *alorsqu'*on vous entend.

Parce que. Il s'écrit en deux mots, lorsqu'il est conjonction, et ne doit pas se confondre avec *par ce que*, où une préposition est suivie

de deux pronoms. Exemple de l'un et de l'autre :

Embrassez la vertu, *parce qu'*elle mène au bonheur.

Par ce que vous venez de dire, je vois combien il est dangereux pour la jeunesse de n'avoir pour guide qu'elle-même.

C'est comme s'il y avoit *par les choses que*, *etc.* tour qui ne peut avoir lieu dans le premier exemple.

Ah, *ha*. Le premier est plus usité ; il exprime un plus grand nombre de mouvements de l'ame. Le second n'exprime guère que la surprise :

Ha, vous voilà! ha, ha! je n'en savois rien.

Hélas est une exclamation de douleur :

Hélas ! et j'étois père, et je ne puis mourir !

M. Barthe dit de madame du Boccage :

Comme Vénus elle sourit,
Comme l'Amour elle nous blesse,
De Minerve elle a tout l'esprit,
Hélas ! et toute la sagesse.

On dit quelquefois en vers *las* pour *hélas*, mais dans le genre familier.

Faut-il être tant volage,
Ai-je dit au doux plaisir ?
Tu nous fuis, *las!* quel dommage!
Dès qu'on a pu te saisir.

La comtesse de MURAT.

Ho, *oh*, *ô* : trois exclamations dont l'usage est différent.

Ho sert à appeler : *ho*, *venez un peu ici.* Il sert encor à témoigner de l'étonnement ou de l'indignation : *ho*, *que faites-vous là ?*

Oh marque la surprise ou l'affirmation : *oh*, *oh ! je croyois le contraire. Oh pour le coup*, *je vous tiens.*

O sert à l'apostrophe oratoire :

Combien de fois, ô grand homme ! ô Corneille !
De ton vol d'aigle observant la hauteur,
J'ai vu l'aurore interrompre ma veille.

Et dans la déclamation théatrale de M. Dorat :

O sublime Clairon ! quand tu parois, je voi
L'ombre du grand Corneille errer autour de toi.

Il exprime encor divers mouvements de l'ame :

O suprême plaisir de pratiquer la vertu !
O tourments d'une vie criminelle !

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Des ſignes orthographiques (1).

LES ſignes orthographiques ſont les accents, l'apostrophe, la cédille, le tréma, le trait d'union, le trait de ſéparation, les guillemets, la parenthèse, la virgule et les différentes ſortes de points.

(1) *Des ſignes orthographiques.* J'ai ſous les yeux une comédie imprimée en 1532, qui a pour titre : *Maistre Pierre Pathelin restitue a ſon naturel*, dans laquelle il n'est aucun ſigne orthographique, excepté les ſignes de ponctuation. Les accents, l'apostrophe, le tréma, etc. ſont postérieurs à cette date. Je transcris fidellement un morceau de cette pièce.

Pathelin.

Saincte Marie Guillemette
Pour quelque paine que je mette
A cabasser na ramasser,
Nous ne pouvons rien amasser,
Or veisje que jaduocassoye.

Pathelin est mal vêtu, et, pour faire honneur à ſa nouvelle profession, il veut aller à la foire, acheter du drap pour lui et pour Guillemette, ſa femme.

Profond comme Tacite, est plus brillant que lui.

Guillemette.

Vous naues ne denier ne maille,
Que y ferez vous ?

Pathelin.

Vous ne ſtaues
Belle dame ſe vous naues
Du drap pour nous deux largement,
Si me desmentez hardiement
Quel couleur vous ſemble plus belle,
Dung gris verd ! dung drap de Brucelle
Ou daultre : il me le fault ſcauoir.

Guillemette.

Tel que vous le pourres auoir,
Qui emprunte ne choisist mie.

La comédie de l'avocat patelin doit à celle-ci tout ce qu'elle a de sel.

C'est après la renaissance des lettres, et après qu'on eut abandonné les caractères gothiques que l'on a fait usage des accents. On peut en fixer l'époque aux dernières années du règne de François I, mort en 1547.

Au reste, il est aisé de voir que les accents et les autres signes n'ont été introduits dans l'orthographe que pour faciliter la prononciation.

ARTICLE I.

Accents.

VOYEZ la page 6.

ARTICLE II.

Apostrophe (').

ELLE marque la suppression d'une voyelle, et sert de séparation entre deux mots, comme dans *l'esprit*, *l'ame*, *j'aime*, où, sans l'apostrophe, il faudroit écrire *le esprit*, *la ame*, *je aime*.

Nous avons onze monosyllabes qui admettent l'apostrophe, devant une voyelle et *h* nul :

Le, *la* : l'épervier, l'hirondelle.
je, *me* : j'aime l'étu[illegible]et je m'y livre.
te, *ce* : je t'assure que c'est mal.
se, *de* : s'enivrer d'orgueil.
ne, *que* : il n'y a qu'un moment.

Si ne reçoit l'apostrophe que devant *il* et *ils* : *s'il vient*, *s'ils viennent*. On écrit *jusqu'à*, *jusqu'au*, *jusqu'alors*, *jusqu'ici*.

Lorsque, *puisque*, *quoique* perdent l'*e* muet devant *il*, *elle*, *un*, *on*, et

tous les mots qui se construisent souvent avec eux : *lorsqu'il mourut. Puisqu'elle est sage ; quoiqu'on ait mal parlé de vous*, etc.

Si la construction avec le mot qui suit est rare, il vaut mieux ne pas effacer l'*e* muet par l'apostrophe, et écrire : *Lorsque Alexandre ; puisque aider les malheureux est un bonheur ; quvique épris des charmes de la vertu.*

Presque et *entre* n'adoptent l'apostrophe que lorsqu'ils servent à composer un mot commençant par une voyelle : *entr'acte, s'entr'égorger, presqu'île.* Hors de là, conservez l'*e* muet : *presque égal, presque entier, entre eux, entre elles, entre autres.*

Grande abandonne l'*e* muet dans les constructions suivantes : *il a grand'peur, il fait grand'chère, à grand'peine, une grand'messe, la grand'chambre, il n'a pas grand'chose, grand'mère, la grand'rue, il est à la grand'salle, il me fait grand'pitié.*

L'apostrophe devant une consonne paroît irrégulière ; mais toutes les lois du langage rendent hommage à l'oreille, et, si quelquefois elle en viole la lettre, c'est pour en mieux remplir l'esprit.

ARTICLE III.

Cédille (¸).

ELLE sert à adoucir *c*, devant *a*, *o*, *u*: *il effaça*, *nous prononçons*, *il reçut*. Ce signe a remplacé un *e* nul qu'on intercaloit en cette manière : *il effacea*, *nous prononceons*, *il receut*. Ménage écrivoit encor ainsi.

La conformation de *g* a mis obstacle à la cédille, dans une circonstance semblable, et l'*e* nul est resté pour l'adoucir : *il engagea*, *nous engageons*, *gageure*.

Observez qu'on écrit tout simplement *célibat*, *cicatrice*. L'articulation du *c* devant l'*e* et l'*i*, étant douce par elle-même, la cédille seroit une faute, par son inutilité.

ARTICLE IV.

Tréma (¨).

ON l'emploie pour éviter la réunion de deux voyelles qui doivent se prononcer séparément, comme dans *naïf*, *ciguë* ; sans le tréma on prononceroit *naïf* comme *nef*, et les deux dernières syllabes de *ciguë* comme la dernière de *figue*.

Hors de là, le tréma est inutile. N'en

mettez point sur l'*e* de *vue*, *pointue*, *reçue*, etc. où la réunion des deux voyelles ne peut avoir lieu.

Lorsqu'une des deux voyelles peut être accentuée, le tréma est inutile, et l'accent est de règle. Ecrivez *poésie*, *Brisëis*, *Robinson Crusoé*, et non pas *poësie*, *Briseïs*, *Robinson Crusoë*. Ainsi quoiqu'on écrive *Israël* avec un tréma, il faut écrire *israélite* avec un accent.

Comme on accentue tout *e* sonore terminant une syllabe, on doit cesser d'écrire *poëte*, *poëme*, et substituer l'accent grave au tréma.

ARTICLE V.

Trait d'union (-).

Il désigne une grande connexion entre deux mots qui n'en deviennent qu'un par le sens ; comme dans *chef-d'œuvre*, *vis-à-vis*.

On lie encor, par le trait d'union, l'invariable *très* avec le mot qui suit : *très-aimable*, *très-souvent*.

Ce signe orthographique a d'autres usages que nous avons fait connoître, en parlant du pronom et du verbe.

ARTICLE VI.

Trait de ſéparation (—)

LORSQUE, dans un récit, on amène un dialogue, et que, par élégance, on ſupprime les *dit-il*, *reprit-il*, le trait de ſéparation en tient lieu, et annonce le changement d'interlocuteur :

Exemple.

En ſe promenant dans la campagne, Alceſte aborda un laboureur qui traçoit un ſillon, et qui chantoit.

« Dieu vous garde, bon homme, lui dit-il, » vous voilà bien gai ! Comme de coutume, » lui répondit le villageois. — J'en ſuis bien » aise, cela prouve que vous êtes content de » votre état. — Jusqu'à préſent j'ai lieu de » l'être. — Etes-vous marié ? — Oui, grace » au ciel. — Avez-vous des enfants ? — J'en » avois cinq, j'en ai perdu un ; mais ce ma- » lheur peut ſe réparer. — Votre femme eſt » jeune ? — Elle a vingt-cinq ans. — Eſt- » elle jolie ? — Elle l'eſt pour moi ; mais elle » eſt mieux que jolie, elle eſt bonne. — Et » vous l'aimez ? — Si je l'aime ! hé qui ne » l'aimeroit pas ? — Elle vous aime auſſi, » ſans doute ? — Oh, pour cela de tout ſon » cœur, et comme avant le mariage. — Vous » vous aimiez donc avant le mariage ? — Sans

„ cela nous ſerions-nous pris? — Et vos „ enfants viennent-ils bien? — Ah, c'[illegible] „ un plaiſir: l'aîné n'a que cinq ans, il a „ déjà plus d'eſprit que ſon père. Et mes „ deux filles! C'eſt cela qui eſt charmant; „ il y aura bien du malheur ſi celles-là man- „ quent de maris „.

MARMONTEL. *Misantrope corrigé.*

C'eſt à l'élégant auteur des contes moraux que l'orthographe doit le trait de ſéparation.

ARTICLE VII.

Guillemets („).

TOUTES les fois qu'on coupe le récit par un diſcours, on marque par des guillemets le premier mot et le commencement de chaque ligne.

L'exemple qui ſuit eſt tiré de la Henriade :

Soudain Potier ſe lève, et demande audience.
La rigide vertu faiſoit ſon éloquence.
Dans ce temps malheureux par le crime infecté,
Potier fut toujours juſte, et pourtant reſpecté:
" Vous deſtinez, dit-il, Mayenne au rang ſuprême;
„ Je conçois votre erreur, je l'excuſe moi-même.

„ Mayenne a des vertus qu'on ne peut trop chérir ,
„ Et je le choisirois, si je pouvois choisir.
„ Mais nous avons nos lois, et ce héros insigne,
„ S'il prétend à l'empire, en est dès lors indigne „.
Comme il disoit ces mots, Mayenne entre soudain
Avec tout l'appareil qui suit un souverain.
Potier le voit entrer, sans changer de visage,
“ Oui, prince, poursuit-il d'un ton plein de courage,
„ Je vous estime assez pour oser, contre vous,
„ Vous adresser ma voix, pour la France et pour nous.
„ En vain nous prétendons le droit d'élire un maître ;
„ La France a des Bourbon, et Dieu vous a fait naître
„ Près de l'auguste rang qu'ils doivent occuper,
„ Pour soutenir leur trône, et non pour l'usurper.....
„ Mais j'entends le murmure et la clameur publique,
„ J'entends ces noms affreux de relaps, d'hérétique ;
„ Je vois d'un zèle faux nos prêtres emportés,
„ Qui, le fer à la main.... Malheureux, arrêtez !
„ Quelle loi, quel exemple, ou plutôt quelle rage
„ Peut à l'oint du Seigneur arracher votre hommage ?
„ Le fils de St. Louis, parjure à ses ferments,
„ Vient-il de nos autels briser les fondements ?

„ Au pied de ces autels, il demande à s'instruire;
„ Il aime, il ſuit les lois dont vous bravez l'empire.....
„ Comme un roi, comme un père, il vient vous gouverner,
„ Et, plus chrétien que vous, il vient vous pardonner.
„ Tout est libre avec lui; lui ſeul ne peut-il l'être?
„ Quel droit vous a rendus juges de votre maître?
„ Infidelles paſteurs, indignes citoyens,
„ Que vous reſſemblez mal à ces premiers chrétiens
„ Qui, bravant tous ces dieux de métal ou de plâtre,
„ Marchoient, ſans murmurer, ſous un maître idolâtre,
„ Expiroient ſans ſe plaindre, et, ſur les échafauds,
„ Sanglants, percés de coups; bénissoient leurs bourreaux.
„ Eux ſeuls étoient chrétiens, je n'en connois point d'autres:
„ Ils mouroient pour leurs rois, vous maſſacrez les vôtres;
„ Et Dieu, que vous peignez implacable et jaloux,
„ S'il aime à ſe venger, barbares, c'eſt de vous,,.
A ce hardi diſcours aucun n'oſoit répondre, etc.

Obſervez qu'on commence les morceaux à guillemets par des guillemets renverſés (“), comme on a pu le voir deux fois ci-deſſus.

On distingue encor par des guillemets les citations qui ont quelque étendue.

Si la citation est en vers dans un ouvrage en prose, les guillemets sont superflus ; la manière de l'écrire la distingue suffisamment.

Si la citation en prose est courte, l'écriture à la main la souligne, et l'impression la rend en lettres italiques.

Nos journalistes se servent encor du caractère italique, pour faire porter l'attention du lecteur sur les mots qui leur déplaisent ; mais cette manière de critiquer est bien foible, si des observations raisonnées ne viennent l'étayer.

ARTICLE VIII.

Parenthèse.

Ce sont deux crochets ( ), où l'on enfermoit jadis toutes les phrases interjectives. La parenthèse n'est admise, aujourd'hui, que dans les interpositions qui interrompent, qui coupent le sens, pour y répandre un plus grand jour. C'est une espèce de note, jetée dans le corps de la phrase, que la prononciation distingue

par un changement de ton, comme l'écriture par la parenthèse.

Exemples.

Que peuvent contre lui (contre Dieu) tous les rois de la terre ?

RACINE.

Il (l'incrédule) porte dans son cœur le juge qui le condamne.

YOUNG.

Une petite bouche, pourvu qu'elle ne le soit pas excessivement (car tous les excès sont des défauts) est belle naturellement, parce qu'elle s'ouvre avec plus de grace et un souris plus fin.

Causes célèbres. Chanoine qu'on veut refuser parce qu'il est trop petit.

(1) Dans tous les exemples semblables, après avoir prononcé le mot qui sert d'explication, et qu'enferme la parenthèse, il faut relire ce qui précède, et omettre ce mot. Ainsi, dites :

Que peuvent contre lui (contre Dieu)

puis reprenez et finissez :

Que peuvent contre lui tous les rois de la terre ?

Et dans l'autre exemple :

Il (l'incrédule)
Il porte dans son cœur le juge qui le condamne.

ARTICLE IX.

Virgule et points.

LE ſens de la phrase est-il un peu ſuspendu ? mettez une virgule (,) : l'est-il un peu plus ? mettez le point-et-virgule (;) : la ſuspension a-t-elle encor un degré ? mettez deux points (:) : enfin le ſens est-il complet ? mettez un point.

Telle est la règle générale de la ponctuation. L'observance de cette gradation est l'ouvrage de l'oreille : on ne peut l'avoir bonne et ponctuer mal.

Observez que la différence dans la manière de lire en produit une dans la manière de ponctuer. La loi ſuprême est de conformer la ponctuation aux repos.

Observez aussi que cette règle, invariable pour le point-et-virgule, les deux points et le point, n'asservit pas toujours la virgule. Il est ſouvent des repos ſans virgule ; mais il n'y a point de virgule ſans repos. Cette assertion présente deux parties qu'il est important d'examiner.

1°. Tout ce qui est fait pour être prononcé est du ressort de l'oreille, juge doux, mais absolu. Ses lois ont enfanté

le langage des dieux, et poli celui des hommes; la prose y est soumise aussi-bien que les vers. Ce n'est pas ici le lieu de parler de cet heureux mélange de sons agréables qui constituent la mélodie, ni de cette harmonie imitative qui peint avec des sons. Mon but n'est pas de former l'écrivain; j'annonce seulement à quiconque veut lire les décisions de l'oreille sur les repos.

J'ai observé que l'oreille est blessée, lorsqu'en lisant on prononce plus de huit syllabes, sans prendre haleine (1). Cet effet m'a paru sûr, tâchons d'en démêler la cause.

La respiration, cette fonction vitale confiée aux poumons, ne peut rester long-temps oisive. Or l'émission des syllabes la suspend; on ne peut, à la fois, respirer et parler. Il suit que, si la voix a une tenue trop longue, la nécessité de respirer précipite et gêne la prononciation. Cette contrainte de la voix est le fléau de l'oreille. Rien ne la flatte plus au contraire que l'aisance, fille heureuse des pauses. Je crois même sentir que le plaisir de l'oreille est à raison du nombre des repos. Ainsi, quoiqu'on ne doive pas excéder huit syllabes sans pren-

dre haleine, on peut, avant ce nombre, respirer avec grace.

De tout cela il est aisé de conclure que les repos, indiqués par le mécanisme de la respiration, n'ont pas toujours besoin de l'être par la virgule.

2°. Il n'y a point de virgule sans repos. Puisque les suspensions sont une source de plaisir, et qu'il doit y en avoir même sans la virgule, à plus forte raison avec elle. La virgule annonce qu'il faut détacher des mots qu'on pourroit prononcer d'une manière indivisible. Or on ne peut détacher des mots sans un silence, quelque petit qu'il soit. La méthode contraire produit des enjambements vicieux. Elle unit les signes des idées, tandis que les idées sont distinctes. L'articulation exacte des sons partiels jette le plus grand jour sur le sens total. Elle prouve l'intelligence du lecteur et fait le charme de la lecture :

Des passages divers distinguez les nuances,
Ponctuez les repos, observez les silences.

M. DORAT.

Mais voici quelques règles sur le plus difficile des signes orthographiques.

PREMIÈRE RÈGLE.

Entre un mot et ſon complément (2), entre le correſpondant et le verbe (3), point de virgule. Exemple de ces deux cas, tiré de l'épître de M. l'abbé Paul * à M. Sabatier **. Suis-tu, lui dit-il,

Suis-tu le vol audacieux
Du chantre des vainqueurs d'Elide ?
Ta muſe fougueuſe et rapide
S'élance-t-elle dans les cieux ?

DEUXIÈME RÈGLE, *ſervant d'exception à la précédente.*

Si le mot et ſon complément, ſi le correſpondant et le verbe ſont ſéparés par un incident (4), les mots qui l'expriment doivent être précédés et ſuivis de la virgule.

Exemple du premier cas.

M. de Voltaire dit des ſuicides :

Ils n'ont pu ſupporter, *foibles et furieux*,
Le fardeau de la vie, imposé par les dieux.

Exemple du ſecond cas.

Quels peuples oseront, dans les champs de l'hiſtoire,
Diſputer aux françois la palme de la gloire ?
Le vertueux Mably, *quand il peint Phocion*,
Penſe comme Socrate, écrit comme Platon.
L'harmonieux Vertot, *toujours noble et rapide*,
Fait revivre Népos, Salluſte et Theucydide.
Le véhément Raynal, *quelquefois trop hardi*,

* Excellent traducteur.

** Connu par un recueil eſtimé de poéſies lyriques, et entre autres par l'ode ſur l'enthouſiaſme.

Profond

Profond comme Tacite, est plus brillant que lui.
Hénault, dont le crayon plein de force et de grace,
Dans un champ limité semble agrandir l'espace,
Ton rapide burin, *quand tu traces les faits*,
En les accumulant, ne les confond jamais.

M. l'abbé DE LA SERRE.

Poème sur l'éloquence.

Observez que les incidents doivent toujours être clos par deux virgules, quelque place qu'ils occupent, à moins que la règle des repos ou quelque autre règle essentielle ne prescrive, avant ou après, une autre ponctuation. *Ex.*

Le curé dans Mélanie dit en parlant du sentiment de l'église sur la profession religieuse :

Mais elle veut toujours qu'on soit libre en son choix.
Elle veut, quand du cloître on embrasse les lois,
Que le Ciel, le salut soient nos motifs augustes.
Mais les erreurs du siècle, et les projets injustes;
Mais d'une foible enfant se rendre l'oppresseur;
Lui commander des vœux qui lui sont en horreur,
Que l'avarice attend, et que la crainte souille;
Offrir son ame à Dieu, *pour ravir sa dépouille;*
Faire, entre deux enfants qu'on a reçus des Cieux,
De l'amour, de la haine un partage odieux;
Grand Dieu! que de l'orgueil cet horrible édifi,
S'écroule et disparoisse aux yeux de ta justice.

M. DE LA HARPE.

Dans cet exemple on voit des incidents sans virgule : *toujours*, *en son choix*, *aux yeux de ta justice*. Vous en remarquerez encore dans ces vers de M. l'abbé Paul, tirés de l'épître déjà citée : *il me faut*, dit-il en parlant du travail pénible qu'il s'est imposé,

Il me faut, en plusieurs endroits,
Aplanir des sens difficiles,
Tourner et retourner cent fois
Des périodes indociles.

Que je plains l'homme infortuné
Que le ſort condamne à traduire !
L'aſtre ſous lequel il eſt né
Préſide ſans doute au martyre.

Cent fois et *ſans doute*, quoique incidents, ont rejeté la virgule, et cela arrive toutes les fois qu'un incident très-court eſt ſi étroitement lié au ſens qu'ils paroiſſent indiviſibles. Cette déciſion délicate appartient pleinement au goût.

TROISIÈME RÈGLE.

Employez la virgule pour marquer les détails, et pour diſtinguer les ſens partiels, lorſque les poumons n'exigent que la plus foible des pauſes.

Exemple du premier cas.

Vers de M. de Voltaire à la marquiſe du Châtelet.

Une étrenne frivole à la docte Uranie
Peut-on la préſenter ? oh très-bien, j'en réponds.
Tout lui plaît, tout convient à ſon vaſte génie :
Les livres, les bijous, les compas, les pompons,
Les vers, les diamants, les biribis, l'optique,
L'algèbre, les ſoupers, le latin, les jupons,
L'opéra, les procès, le bal et la phyſique.

Exemple du ſecond cas.

" Il eſt des animaux qui s'engraiſſent
„ l'automne, pour dormir tout l'hiver. Ces
„ animaux tranſpirent peu, parce que le froid
„ reſſerre les pores de leur peau. La graiſſe
„ qui paſſe de ces cellules dans le ſang, ſuffit

„ pour le nourrir long-temps, et pour le
„ tempérer ; et comme il a peu de chaleur, à
„ cause du froid, les esprits peu agités lais-
„ sent les animaux dans l'engourdisse-
„ ment. Mais quand la chaleur com-
„ mence à se faire sentir, la graisse est bientôt
„ consumée, le sang devient plus chaud et
„ plus bouillant ; les esprits agissent vive-
„ ment sur les fibres du cerveau, et les ani-
„ maux s'éveillent. La marmotte commence
„ son sommeil, au mois d'octobre, pour le
„ finir, au mois de mars „.

On a sans doute remarqué dans la ponctuation de cette phrase que ces mots *plus chaud*, *plus bouillant*, sont liés par *et* sans virgule qui le précède, et que ceux-ci *les fibres du cerveau*, *les animaux* sont également liés par *et*, mais précédé d'une virgule. D'où vient cette différence ? et quelle règle doit nous guider ? Celle que je propose est le résultat de mes observations sur l'usage.

QUATRIÈME RÈGLE.

Lorsque *et*, *ni*, *ou* unissent des mots qui exigent une succession prompte, point de virgule.

Lorsque ces mêmes conjonctions unissent des mots qui permettent une pause avant elles, indiquez cette pause par une virgule ou par un point-et-virgule, suivant le degré de suspension.

A l'exemple ci-dessus j'en ajouterai deux que cite M. Restaut, d'après une règle fausse (5) : *l'exercice et la frugalité fortifient le tempérament. Je ne veux plus vous voir ni vous parler.*

L'exercice que l'on prend à la chasse, et la frugalité que l'on observe dans les repas fortifient le tempérament. Je ne veux plus vous voir dans l'état où vous êtes, ni vous parler des risques que vous courez.

Passons aux autres signes de ponctuation.

Il est des morceaux de sentiment ou de force qu'on veut faire remarquer. La voix les désigne par des pauses plus ou moins grandes, et l'écriture par les signes suivants (.. ... .), selon le degré d'emphase que ces morceaux exigent.

Libre enfin des inquiétudes où l'avoit plongé son fils, le père de famille termine ainsi l'excellente pièce de ce nom: *qu'il est cruel.. qu'il est doux d'être père!*

M. DIDEROT.

Dans un noir accès de jalousie et de fureur, Orosmane, dans Zaïre, dit à son confident:

Cours chez elle à l'instant; va, vole, Corasmin;
Montre-lui cet écrit... qu'elle tremble... et soudain
De cent coups de poignard que l'infidelle meure.
Mais avant de frapper (6)..... ah! cher ami, demeure,
Demeure, il n'est pas temps. Je veux que ce chrétien,
Devant elle amené.... non... je ne veux plus rien;
Je me meurs... je succombe à l'excès de ma rage.

Dans un compliment prononcé à la suite d'un exercice littéraire sur les règnes de Henri IV et de Louis XIV, le jeune enfant qui en fut chargé, pénétré des vertus de Henri, le plus

grand des rois, parce qu'il a été le meilleur, dit de lui : " Ses sujets étoient ses enfants, „ il versoit sur eux mille bienfaits, il essuyoit „ leurs larmes .... Pardonnez, messieurs, „ à mon saisissement .... Peu s'en faût que „ ce nom chéri ne m'en fasse verser à moi-„ même .... O Henri, que mon enfance est „ heureuse, puisque ses premiers accents sont „ consacrés à ta gloire !

M. BRUNEL.

Les quatre points s'emploient encore, lorsqu'il y a interruption dans le sens. Le morceau de Zaïre dont je viens d'embellir mon ouvrage en offre deux exemples.

Voici deux points dont l'usage est facile. Si dans la phrase on interroge, on met un point d'interrogation (*?*); si on s'écrie, on admire, on met un point d'exclamation ou d'admiration (!) Exemple de ces deux points :

L'art se tourmente en vain; la fraise que le verre
Par de fausses chaleurs couve au fond d'une serre
A-t-elle plus de goût? faut-il que ces pois verts,
Pour flatter ton palais, insultent aux hivers?
Et le melon hâtif, qu'enfanta cette couche,
D'un jus plus savoureux parfume-t-il ta bouche?
Heureuse pauvreté! je n'ai pas les moyens
D'altérer la nature et de gâter ses biens.

M. l'abbé DE LILLE.

Et dans les vers suivants :

O mon fils, m'écriai-je! épouvantable sort!
Tu péris, et c'est moi qui te donne la mort!
Vous, mon père! et c'est vous de qui je tiens la vie.
Qu'avois-je fait? pourquoi me l'auriez-vous ravie?
Non, non, ce n'est pas vous; vous m'aimâtes toujours.

L'on m'a dit que Dieu ſeul disposoit de nos jours.
Quand on va ſe rejoindre à cet être ſuprême,
Perd-on le ſouvenir des personnes qu'on aime?
Quitte-t-on ſes penchants, ſes plaisirs les plus doux?
Et ne verrai-je plus ni ma mère ni vous? (*)

M. le comte DE LAURENCIN.

Ces deux points n'exigent après eux une majuscule que lorsqu'ils terminent un ſens complet.

Ils n'ont pas lieu, quand l'interrogation et l'admiration ſont indirectes. On écrit avec un point ſimple : *dites-moi quelle heure il est. Je ſuis ſurpris que vous ignoriez cela.* Et avec les points qui leur ſont propres : *quelle heure est-il? Quoi, vous ignorez cela!*

Quand la phrase qui interroge est un peu alongée, ne laissez pas de la clorre par le point interrogatif. Le principe

(*) Ces vers ſont tirés d'une lettre ſur la perte d'un fils, mort des ſuites de l'inoculation. Cette pièce concourut pour le prix de l'académie de Rouen avec une ſatyre ſur le luxe de l'abbé de Lille, dont je viens de citer un morceau. L'académie, frappée de la beauté de ces deux ouvrages, resta long-temps incertaine, et ne ſe décida en faveur de l'auteur des Géorgiques, que dans la crainte de décréditer l'inoculation. En effet il est probable que l'enfant mort accidentellement après la petite vérole inoculée, ne périt pas des ſuites naturelles de cette maladie. Le choix du ſujet fit perdre la couronne méritée par la manière dont il étoit traité.

contraire est une erreur hasardée par Vossius, adoptée par Lancelot, et réfutée par M. Beauzée, ou plutôt par la raison elle-même. La longueur d'une phrase n'en détruit pas la nature.

On laisse quelquefois une ligne imparfaite, pour en commencer une autre; c'est ce qu'on appelle *alinéa*. On l'emploie, lorsqu'on passe d'un point de vue à l'autre. Si la connexion entre ce qui est écrit et ce qu'on va écrire est étroite, on met un alinéa simple. Mais si la connexion est un peu éloignée, on laisse, entre la ligne imparfaite et celle qu'on commence, une ligne en blanc.

Observez que dans le grand comme dans le petit alinéa, on recule un peu vers la droite le commencement de la ligne.

L'alinéa est le dernier échelon de la gradation des sens; on y respire plus long-temps qu'au point même. Il rompt la monotonie des lignes, repose la vue, délasse l'esprit, et donne à l'écriture plus de netteté, de saillant et de grace.

(1) *Huit syllabes, sans prendre haleine.* Je sais que de bons poumons peuvent fournir une tenue plus longue; mais ils ne la fourniront pas long-temps: on finira par être essoufflé.

Cela est si vrai que nos vers de douze syllabes ont un repos à la sixième, et nos vers de dix, à la quatrième. Et cette règle n'est pas le fruit d'un caprice vain, mais d'un besoin réel. Nos vers de huit, au contraire, ne sont point asservis à un repos local. Cependant les plus harmonieux en ont un, au gré du poëte. Je suis même persuadé qu'il n'y a point de langue dont la versification ne ménage des pauses à la voix, pour procurer du plaisir à l'oreille.

(2) *Entre un mot et son complément.* J'appelle complément d'un mot la suite nécessaire de ce mot. Ainsi dans cet exemple :

Suis-tu le vol audacieux
Du chantre des vainqueurs d'Elide ?

Le sens, pour être complet, exige quelque chose après *suis-tu*, après *vol audacieux*, après *chantre*, après *vainqueurs*. Tous ces mots sont le complément l'un de l'autre.

(3) *Entre le correspondant et le verbe.* Le correspondant d'un verbe est un mot avec lequel le verbe s'accorde, un mot qui lui imprime son caractère, et le force d'être ce qu'il est lui-même. Ainsi *je* est de la première personne du singulier ; *les hommes* de la troisième personne du pluriel ; les verbes dont ils sont les correspondants auront le même nombre et la même personne. Exemples : *je chante, je ris ; les hommes rampent, les hommes s'élèvent.*

Pour connoître le correspondant d'un verbe, interrogez par ce verbe même, en commençant l'interrogation par *qui*, le mot que la réponse amène est le correspondant. *Les amis sont rares*, qui est rare ? — Les amis. *Les amis*

est

est le correspondant du verbe *ſont*. Un peu d'usage lève cette difficulté.

(4) *Incident*. L'incident est un mot ou un assemblage de mots dont la phrase grammaticale peut absolument ſe passer. Dans les deux vers cités :

Ils n'ont pu ſupporter, foibles et furieux,
Le fardeau de la vie, imposé par les dieux.

Il y a deux incidents : 1°. foibles et furieux ; 2°. imposé par les dieux. Otez ces deux incidents, il reste :

Ils n'ont pu ſupporter le fardeau de la vie.

phrase mauvaise en poésie, mais exacte en grammaire.

Les pronoms *qui*, *que*, *dont* n'indiquent pas toujours des incidents ; pour peu qu'ils modifient le mot auquel ils ſe rapportent, le ſens est indivisible. Il n'y a point d'incident dans cette phrase : *la conduite que vous tenez déconcerte vos ennemis*. Et M. Douchet en convient ; mais il a tort de croire qu'il y en ait un dans celle-ci : *la valeur que le génie guide et éclaire ſurmonte les plus grandes difficultés*. Il ne s'agit pas de la valeur prise dans toute l'étendue de ſa ſignification ; mais d'une ſeule espèce de valeur, de cette valeur que le *génie guide et éclaire* ; car il en est une qui est aveugle et ſans frein : celle-là ne ſurmonte pas les plus grandes difficultés. Elles ne ſont ſurmontées que par celle *que le génie guide et éclaire*. Il est évident que le ſens est restreint, qu'il y a modification, et la modification exclut l'incidence.

Il y a réellement un incident dans la phrase

suivante : *la critique, qui se plaît à mordre sur tout, a respecté vos ouvrages.* Et dans celle-ci :

Le temps, qui détruit tout, semble accroître mes maux.

Il n'y a pas une critique qui morde et une critique qui ne morde pas, un temps qui détruise et un temps qui conserve. Ces deux mots ne sont modifiés en aucune manière, il n'y a point de restriction, et par conséquent il y a incidence. La connoissance des incidents est d'un grand secours pour la véritable ponctuation.

(5) *Règle fausse.* « On met la virgule avant » les conjonctions, dit M. Restaut, si les » termes qu'elles assemblent sont accompa- » gnés de circonstances ou de phrases inci- » dentes. »

Les deux exemples dont ce grammairien a éclairci la règle, et dont j'ai également éclairci la mienne, sont bien ponctués. Mais les exemples ne sont pas des preuves. Pour que M. Restaut eût raison, il faudroit que la virgule précédât *et*, *ni*, *ou*, toutes les fois que ces conjonctions assemblent des mots *accompagnés de circonstances ou de phrases incidentes.* Or cela n'est pas toujours; car dans les deux phrases citées par M. Beauzée contre M. Restaut : *un exercice* modéré *et une frugalité* honnête *fortifient le tempérament. Je ne veux plus vous voir* ici *ni vous parler* sans témoins, il y a des circonstances, et il ne faut pas de virgule. Quiconque ose faire une règle générale doit avoir, dans le coup d'œil, assez de finesse pour voir bien, et assez d'étendue pour voir tout.

(6) *Mais avant de frapper.* Doit-on dire *avant de frapper* ou *avant que de frapper? Avant que de* est l'ancienne manière, et c'est ainsi que Vaugelas vouloit qu'on écrivît. Depuis, l'inutilité du *que* l'a fait supprimer, et aujourd'hui, en général, on préfère *avant de*, qui ne tardera pas d'être seul usité. Toutes choses égales d'ailleurs, une expression plus précise doit faire oublier celle qui l'est moins.

CHAPITRE IV.

De la Prosodie.

LA prosodie est l'art de donner à chaque syllabe l'intonation qui lui est propre. Elle a, comme la musique, ses dièses et ses bémols, ses rondes et ses croches, avec cette différence que les ports de la voix et la durée des sons, notés pour le musicien, ne le sont presque jamais pour le lecteur. Rien ne seroit plus fatiguant à voir et plus embarrassant à exécuter qu'un écrit couronné de notes comme une pièce de chant. Aussi, moins il y a de signes particuliers qui nous guident, plus nous devons tâcher d'avoir de règles générales qui y suppléent. M. l'abbé d'Olivet est appelé à juste titre le restaurateur de notre prosodie ; mais son traité sur la quantité des syllabes me paroît insuffisant. Il pèche ; et quant aux règles qu'il falloit donner, elles devoient s'étendre à tous les cas ; et quant à celles qu'il donne, leur ensemble manque de précision.

Cent ſoixante-trois règles qui laiſſent beaucoup à desirer, réduites à huit dont le court énoncé est d'une application bien plus étendue : voilà le resultat de mes observations. Si le public approuve cet essai, la gloire restera toute entière au ſavant prosodiste dont les lumières ont éclairé mes pas ; je n'aurois pu abandonner ſes traces, ſans courir risque de m'égarer.

Quelques auteurs donnent à la prosodie un vaste ressort. Sans nous appliquer à étendre ou à resserrer les limites de cette partie de notre langue, ſource de mille beautés, nous nous contenterons de parler des deux points les plus essentiels : l'appui de la voix et la quantité des ſyllabes.

L'appui de la voix.

L'appui prosodique est une ſyllabe, un mot ſur lequel la voix porte et s'appuie. La marche de notre langue est rapide, et de toutes les prononciations vicieuſes ; celle qui l'est le plus est la traînante. Cependant, quoique les brèves dominent, l'appui modère cette vîtesse continue qui feroit perdre haleine.

Appuyez fortement sur toutes les syllabes longues : *rōse*, *honnēte*, *procès*.

Appuyez légèrement sur l'antépénultième de l'*e* muet, lorsque la pénultième est brève : pro*phète*, cou*rage*, ai*mable*.

Appuyez diversement suivant les diverses circonstances sur les mots saillants de la phrase. Que votre voix flexible se monte à tous les tons, pour exprimer tous les sentiments, pour peindre toutes les images. Protée revêtoit mille formes pour effrayer, imitez ses métamorphoses pour séduire.

QUANTITÉ DES SYLLABES.

PREMIÈRE RÈGLE.

TOUTE syllabe affectée de l'accent circonflexe est longue : *bâton*, *connoître*, *forêt*.

*Excepte*z

Dû, participe de *devoir* ; *crû*, participe de *croître* ; *hôtel*, *hôtellerie*, *hôtesse*, *hôpital* : tous mots qui devroient rejeter

l'accent circonflexe, parce qu'il y est placé contre l'esprit de son institution. *Voyez page 7.*

DEUXIÈME RÈGLE.

Les voyelles, les consonnes, et les diphthongues finales sont brèves : *joya*, *très r*, *enjeu*.

Excepté

1°. *A*, lettre de l'alphabet : *un a de ronde*, *un a de coulée*.

2°. fēr, enfēr, mēr, amēr, vēr, hivēr, cuillēr, ēst, du verbe *être*.

3°. les diphthongues *au* et *eau*, qui sont longues dans toutes les circonstances. *Paul* excepté, prononcez *joyāu*, *bateāu*, *auteur*, *il faūt*, *royāume*. L'avancement des deux lèvres, nécessaire pour rendre ce son, l'alonge naturellement en prolongeant l'action de l'air.

Mais, diront les prosodistes, la diphthongue s'alonge moins dans *auteur* que dans *royaume*.

J'en conviens ; mais cela prouve seulement qu'il y a des longues plus longues, comme il y a des brèves plus brèves. Chaque voyelle a une manière propre de

s'abréger et de s'alonger, et les nuances ſe multiplient encor au gré des articulations qui précèdent et qui ſuivent. On entreroit en des détails ſans fin et ſans utilité, ſi l'on vouloit marquer juſqu'a quel point chaque ſyllabe est longue ou brève. Il ſuffit d'en connoître la nature. Les règles déterminent en général la valeur proſodique, c'est au goût ensuite que nous devons cette parfaite juſtesse, cette grace que l'art ne peut donner.

TROISIEME REGLE.

Les ſyllabes masculines terminées par *s*, *x*, *z*, ſont longues : *le discours*, *les discours*, *une noix*, *des noix*, *le nez*, *des nez*; *nous lisions autrefois*.

A moins que *s*, *x*, ou *z* ne ſe prononcent fortement, comme dans *Ajax*, *Vénus*.

L'*e* muet conserve ſa brièveté naturelle, malgré la caractéristique du pluriel :

La malédiction ſuit les enfants rebelles.

QUATRIEME REGLE.

Toute ſyllabe masculine qu'une autre ſyllabe masculine ſuit est brève : *âme-ûté*. Dans ce mot *a* est bref à cause

de *mé*; *mé* est bref à cause de *ni*; *ni* est bref à cause de *té*. Cette observation a échappé à l'abbé d'Olivet; notre langue a cependant peu de principes qui aient plus d'étendue.

D'après cette règle, *a* est bref dans *modération*, *conservation* et dans tous les mots en *ation*, parce qu'il est suivi d'une syllabe masculine.

Prononcez donc *modération*, *conservation*, *considération*, etc. conformément au génie de notre prosodie, et à l'avis du dictionnaire grammatical, et non *modération*, *conservation*, *consideration*, comme prononcent quelques personnes. M. Marmontel, consulté sur la quantité de cette syllabe, décida qu'elle étoit brève.

Excepteż de cette règle :

1°. Accăbler, săbrer, délăbrer, se căbrer, băcler, răcler, cădrer, mădré, răler, găgner, maigrir, dămner, vieillard.

2°. *Plusieurs mots à double* s.

adōsser,	bōisseau,
afāisser,	bōisson,
amāsser,	bōssu,
avocāsser,	brōsser,
bāisser,	cāissier,

Plusieurs mots à double s :

chassis,
classique,
carrossier,
casser,
cassette,
cassolette,
cassonade,
compassion,
crosser,
dessosser,
enchasser,
entasser,
épaisseur,
fossé,
graisser,
grossir,
laisser,
lasser,
masser, terme de jeu.
passer,
passion,
passif,
poisson,
poisser,
professer,
renaissance,
rosser,
tirasser,
vaisseau.

3°. *Plusieurs mots à double* r :

abhorrer,
aguerri,
amarré,
arrher,
arrière,
atterrer,
barrière,
bigarreau,
bigarré,
bourrer,
bourru,
carré,
carrosse,
charrier de lessive,
charrette,
charrue,
je clorrai, je clorrois; *et tous les temps semblables où* r *se redouble.*
correct,
corridor,
corriger,
corrompre,
désarroi,
embarras,

Plus

ferrer,
garrote
horreur
larron
marrain
marri;
marron
marroq
narrer
parrain

4°. Toute
plein
gazette
etc.

Lorsque
est b
épuiser

5°. Tous
maille
émaill

6°. Tou
penaill
sont b

Observe
sés, les p
mots qui
venons de
sodique.

Plusieurs mots à double r :

fērrer,	pārricide,
gārroter,	pārroissien,
hōrreur,	pōrreau,
lārron,	tērrein,
mārraine,	tērreur,
mārri,	tōrrent,
mārron,	vērrat,
mārroquin,	vērrière,
nārrer,	vērrou.
pārrain,	

4°. Toutes les ſyllabes qui ont un ſon plein devant *s* doux ou *z* : *biāiſon*, *gāzette*, *clōiſon*, *plāiſir*, *fāiſan*, *ōſer*, etc.

Lorsque le ſon est moins plein, la ſyllabe est brève : *lĕsion*, *aïsance*, *avĭsé*, *épuĭser*, *amŭsant*. *Rūsé* est long.

5°. Tous les mots en *ailler* ; *raĭller*, *rimaĭller*, *ferraĭller*. *Bataĭller*, *détaĭller*, *émaĭller*, *travaĭller* ſont brefs.

6°. Tous les mots en *aillon* : *haĭllon*, *penaĭllon*, etc. *médaĭllon* et *bataĭllon* ſont brefs.

Observez que les ſimples, les compoſés, les primitifs, les dérivés, tous les mots qui ſe rapportent à ceux que nous venons de citer ont la même valeur proſodique.

Ainsi puisque *a* s'alonge dans *dāmner*, il s'alonge de même dans *condāmner*, *condāmnable*, *condāmnation*.

Observez encor que toute syllabe masculine, longue malgré la syllabe masculine suivante, s'alonge, à plus forte raison, s'il suit une syllabe féminine. Ainsi puisque *o* est long dans *grōssir*, il l'est à plus forte raison dans *grōsse*; la voix devant glisser sur la syllabe muette, se dédommage d'avance sur la syllabe sonore.

CINQUIÈME RÈGLE.

La nasale se forme ou par une seule voyelle, et alors elle est moyenne: *turbān*, *prudēnt*, *divīn*, *chānsōn*, *parfūm*, *Impertūn*.

Ou par plusieurs voyelles, et alors elle est longue: *faim*, *pain*, *besōin*, *baragouin*.

Exceptions.

1°. Toutes les terminaisons en *ant* sont longues: *amānt*, *garānt*, *etc.*

2°. Toutes les nasales en *ein* et en *ien* sont moyennes: *dessēin*, *atteint*, *bien*.

3°. Toute nasale à une seule ou à plusieurs voyelles est longue devant une

syllabe muette : *chambre*, *plante*, *prudente*, *pinte*, *plainte*, ect.

Je ne crois pas qu'il y ait des nasales brèves, parce que le son se prolonge de lui-même en résonnant dans le nez.

Il y a des syllabes qu'on pourroit appeler *demi-nasales*. C'est lorsqu'il y a redoublement de *m* ou de *n*, comme dans *homme*, *couronne*; mais alors le résonnement dans le nez est si foible, qu'il ne sauroit alonger la syllabe. Ces mots me paroissent devoir être soumis à la règle septième.

SIXIÈME RÈGLE.

L'*e* muet pur rend longue la syllabe qui précède : *renommée*, *vie*, *gaieté*, *nous louerons*, etc.

SEPTIEME REGLE.

La consonne précédant l'*e* muet accompagné est brève : *solécisme*, *parle*, *pomme*, *couronnement*, etc.

N. B. *Solécisme.* Tout le monde sait que le mot *barbarisme* signifie expression, tour barbare, c'est-à-dire, étranger, parce que tous les peuples étrangers étoient appelés barbares par les Grecs et les Romains. On connoît

Exceptez

1°. *flamme*, *enflamme*, *manne*, *Jacque*, *grēffe*, *je pōusse*.

2°. tous les mots où l'*e* muet est précédé de deux *r*: *bizarre*, *bizarrerie*, *etc.*

3. Tous les mots en *aille*: *funérāille*, *murāille*, *Versāilles*, *etc.* Prononcez brefs *médăille*, *je batăille*, *je détăille*, *j'émăille*, *je travăille*, à l'affirmatif; car ces quatre verbes ſont longs au complétif: *il faut que je batāille*, *que je détāille*, *que j'émāille*, *que je travāille*. C'eſt le ſentiment de l'abbé d'Olivet.

---

moins l'origine du mot *ſolécisme*, il dérive de *Soglia*, ville de l'île de Chypre, autrefois *Solos*, bâtie ſous les auſpices de Solon. « Ce » légiſlateur d'Athène, dit l'auteur du voyageur » françois, vécut quelque temps à la cour de » Philocyprus, roi de Chypre. La capitale de » ce prince étoit ſituée ſur des montagnes « arides. Solon lui conſeilla de la transférer » dans une plaine fertile. Son avis fut ap- » prouvé, et lui-même ſe vit chargé de pré- » ſider à ce changement. La nouvelle ville » retint le nom de ſon fondateur. Bientôt la » richeſſe et les agréments du pays y attirèrent » des habitants de tous les cantons; mais ce » mêlange en occaſionna dans le langage: il » ſe corrompit au point qu'il a paſſé en pro- » verbe. »

De ſorte que faire des ſolécismes ſignifie proprement parler comme à *Solos*.

HUITIÈME RÈGLE.

Les voyelles et les diphthongues précédant l'e muet accompagné sont brèves : *ménăgement*, *răpide*, *ăvoine*, *jouvencelle*.

Excepté

1°. *Astrolăbe*, *grăce*, *espăce*, *săcre*, oiseau ; *escădre*, *ămé*, *infâme* ; *les mânes*, *la hâine*.

Nêfle, *dûegne*, *règne*, *têle*, *cêne*, *scêne*. *Je rôde*, *je règne*, *dôge*, *gêole*, *môle*, substantif. *Clêpsydre*, *aîdre*, horloge d'eau, *livre*, substantif.

Meûle, *veûle*.

Je pousse, *coûtre*, *poûtre*.

2°. Tous les substantifs en *able* : *fâble*, *sable* ; *tâble* et *diâble* sont brefs.

3°. Tous les sons en *abre*, en *acle* et en *ave* : *candélâbre* ; *cinâbre* ; *orâcle*, *grâvement*, *suâve*.

4°. Tous les sons en *ège* et en *ème* : *allêgement*, *piège* ; *problême*, *thême*. Prononcez brefs *je sême*, *le deuxième*, *deuxièmement*, et les adjectifs numéraux en *ième*.

5°. Tous les sons en *ive*, en *ome* et en *one* : *alternâtivement*, *perspectîve* ; *épi-*

tôme, *gnôme*, *amazône*, *monotône*. *Rôme* est bref.

6°. Tous les ſons en *oudre*, en *oivre*, en *ouille*, en *oule*; *foudre*, *diſſoudre*; *poivre*; *brouillerie*, *quenouille*, *écroulement*, *foule*.

Je viens de fournir une carrière courte, mais pénible et hériſſée d'épines. La diſſection des ſons préſente des difficultés que l'oreille la plus attentive ne lève qu'en tremblant. Ce ſeroit à un corps littéraire, à l'académie françoiſe qu'il conviendroit de déterminer la valeur proſodique de nos ſyllabes; et pourquoi, préparant une nouvelle édition de ſon excellent dictionnaire pour le rendre plus digne de la nation et d'elle-même, ne conſulteroit-elle pas les vœux empreſſés du public et l'intérêt d'une langue dont la gloire lui eſt confiée? Les déciſions que porteroient ſur la quantité de nos ſyllabes les d'Alembert, les Thomas, les Marmontel, les duc de Nivernois, les la Harpe, les Beauzée, etc. ſeroient des arrêts reſpectés qui formeroient le code de la véritable prononciation et fixeroient l'incertitude des lecteurs et des écrivains.

Il eſt inconteſtable que la proſodie influe

influe beaucoup dans la lecture et dans la composition des ouvrages.

L'emploi des longues au lieu de brèves et des brèves au lieu de longues rompt l'accord qui doit régner entre le ſon et l'organe ; les articulations fauſſes criſpent l'oreille, qui, chargée de porter à l'eſprit les ſignes des penſées, leur ferme tout accès, parce qu'ils ſe préſentent mal. On peut appliquer à la lecture ces deux vers de Boileau :

Le vers le mieux rempli, la plus noble penſée
Ne peut plaire à l'eſprit, quand l'oreille eſt bleſſée.

Tous les écrivains, poètes et proſateurs, peuvent tirer un grand avantage de la proſodie. Je ne veux pas ici transformer nos de Lille et nos Dorat en Jodelle et en Baïf, et, partiſan des vers meſurés, renouveler des prétentions auxquelles s'oppoſera toujours le génie de notre langue trop féconde en brèves et trop ſtérile en inverſions. Mais ſi le ſtyle s'embellit par les images, avec quel ſoin l'écrivain ne doit pas ſaiſir les beautés qui réſultent de l'harmonie imitative, et, multipliant les longues ou les brèves, ralentir ou précipiter les ſons au gré des objets

qu'il veut peindre! Quelle rapidité dans ce vers de Boileau!

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Voici quatre vers qui servent de cadre à deux tableaux opposés où l'on retrouve le coloris des anciens :

Dans ses | Immen | ses mots | l'Espagnol | plein d'emphase,
Majes | tueux | sement | traîné | sa lon | gue phra | se.
Plein de le | gereté | l'Italie | en brillant
Satirique | dans son stile | ainsi que | dans son chant.

M. l'abbé de la Serre, Poème sur l'éloq.

Une autre observation qui ne regarde que les poëtes est l'exacte désinence des vers, la parfaite consonnance des rimes. C'est en vain que nos versificateurs se croient libres sur ce point, ils causent à leurs lecteurs toute la peine qu'ils s'évitent.

Mais comment l'abbé d'Olivet qui a critiqué avec raison ces deux vers :

Un auteur à genoux dans une humble
préface
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander
grace.

A-t-il pu dire que dans le chant et dans la déclamation soutenue on alonge quelquefois les brèves qui précèdent l'*e* muet, et qu'il est permis de prononcer *des amours éternelles*. Cette assertion ne paroît contredire sa critique.

Toute la licence qu'on peut se donner est de faire rimer les syllabes moyennes indifféremment avec les longues ou les brèves ; mais la quantité d'une syllabe une fois déterminée, nous ne saurions la plier à notre gré, sans bouleverser le système de notre prosodie et retomber dans l'incertitude.

C'est ajouter, dira-t-on, de nouvelles difficultés aux anciennes. — La rime soumise aux lois sévères de l'oreille et de la prosodie ne sauroit effrayer que l'homme médiocre, que l'écrivain pour qui la langue est pauvre ; mais le véritable

poète, celui qui communique à sa langue la richesse de son génie ne dédaignera pas une peine d'où résultera une beauté pour son ouvrage, et un plaisir pour ses lecteurs.

CATÉCHISME ORTHOGRAPHIQUE.

Cet ouvrage contient les principes de notre langue et leurs développements. Les développements doivent exercer le jugement, et les principes la mémoire. L'enfant apprendra donc le catéchisme par cœur, et le corps de l'ouvrage par sens. Il est essentiel d'unir à la faculté qui retient les mots la faculté qui compare les idées.

PREMIÈRE PARTIE.

D. *Qu'est-ce que l'orthographe françoise ?*

R. L'orthographe françoise est la connoissance des caractères et des signes propres aux mots et aux phrases de notre langue.

D. *Combien y a-t-il de voyelles ?*

R. Cinq : *a*, *e*, *i* et *y*, *o*, *u*; toutes les autres lettres ont le nom de consonnes.

D. *Où met on les majuscules ?*

R. Au commencement des phrases, des vers et des noms propres.

D. *Qu'est-ce qu'une syllabe ?*

R. La syllabe est un son formé par une seule impulsion de la voix.

D. *Que doit-on faire avant de tracer un mot ?*

R. Il faut le couper par syllabe.

D. *Qu'est-ce qu'une diphthongue ?*

R. Une syllabe à plusieurs voyelles.

D. *Qu'est-ce qu'une nasale ?*

R. Une syllabe terminée par *m* ou *n*.

D. *Comment se forme la nasale devant* p *et* b.

R. Par *m*.

D. *Combien y a-t-il de sortes d'*e ?

R. De trois sortes : l'*e* muet qu'on prononce *eu* ; l'*e* fermé qu'on prononce *é*; l'*e* ouvert qu'on prononce *è*.

D. *Combien y a-t-il d'accents ?*

R. Trois : l'accent aigu (´), l'accent grave (`), l'accent circonflexe (^).

D. *Où met-on l'accent aigu ?*

R. Sur tous les *e* fermés qui terminent la ſyllabe.

D. *Où met-on l'accent grave ?*

R. Sur tous les *e* ouverts qui terminent la ſyllabe.

D. *Le s final empêche-t-il l'accent ?*

R. Le *s* final n'empêche pas l'accent, excepté dans quelques monosyllabes. *Voyez* page 6.

D. *Où met-on l'accent circonflexe ?*

R. Où il y a ſuppreſſion de lettre et alongement de ſyllabe.

D. *Après l'*e *muet redouble-t-on la conſonne ?*

R. Après l'*e* muet on ne redouble pas la conſonne, excepté le *s* qui peut le redoubler.

D. *Quand doit-on employer l'*y (*i grec*) ?

R. Lorſqu'il tient la place de deux *i*, dans les mots dérivés du grec et dans les noms propres.

D. *Dites le tableau des* h *aspirés.*

R. Le voici : *ha! hableur*, *etc.* Voyez page 19.

D. *Que faut-il faire pour les mots qui s'écrivent avec un* h *nul ?*

R. Il faut observer avec ſoin les mots qui adoptent cette lettre, et tâcher de les retenir.

D. *Que faut-il faire pour les mots à conſonnes redoublées ?*

R. Comme pour les mots à *h* nul, les obſerver et tâcher de les retenir.

D. *Qu'eſt-ce qu'une nulle ?*

R. Une conſonne qui ne ſe prononce pas.

D. *En quoi conſiſte la dérivation ?*

R. A former un mot d'un autre.

D. *A quoi ſert la dérivation ?*

R. A faire connoître la plupart des nulles et quelques identiques.

D. *Qu'eſt-ce qu'un identique ?*

R. Un ſon qui ſe prononce d'une ſeule manière et qui peut s'écrire de pluſieurs.

D. *N'y a-t-il pas quelque règle pour les identiques ?*

R. 1°. *In*, lorſqu'il eſt initial, s'écrit toujours par *i*, excepté dans *ainſi*.

2°. Tous les invariables en *ment* forment *an* par *e*: *fidellement*, *conſtamment*.

3°. Tous les ſubſtantifs en *ment* dérivés

des

des verbes forment *an* par *e* : *abaissement*, *étonnement*.

D. *Que faut-il faire lorsque les règles manquent ?*

R. DOUTER et s'éclaircir.

SECONDE PARTIE.

Des mots.

D. *COMBIEN y a-t-il de sortes de mots ?*

R. De six sortes : le substantif, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe et les invariables.

D. *Qu'est-ce que le substantif ?*

R. Le substantif est un mot qui a un sens par lui-même, et auquel peut correspondre un mot de deux genres.

D. *Qu'est-ce que l'adjectif ?*

R. L'adjectif est un mot de deux genres joint à un substantif.

D. *Combien y a-t-il de genres ?*

R. Deux : le masculin et le féminin.

D. *Comment connoît-on de quel genre est un substantif ?*

R. En le faisant précéder d'un adjectif à deux terminaisons, si le substantif commence par une consonne ; en le faisant suivre d'un adjectif à deux terminaisons, si le substantif commence par une voyelle ou par un *h* nul.

D. *Combien y a-t-il de nombres ?*

R. Deux : le singulier et le pluriel.

D. *Quelle est la marque du pluriel ?*

R. s et quelquefois *x* ; *s* dans les mots ordinaires, et *x* dans les mots en *au*, *eau*, *eu*, *æu*, *ieu* et *yeu*.

D. *N'y a-t-il pas des singuliers qui ont la marque du pluriel ?*

R. Il y en a quelques-uns qui se terminent par *s*, *x*, *z*, et ces mots s'écrivent également dans les deux nombres : tels sont *le discours*, *la voix*, *le nez*, et plusieurs autres qu'il faut remarquer avec soin.

D. *Que faut-il faire quand on a un substantif à écrire ?*

R. Il faut examiner de quel nombre il est pour l'écrire avec la marque du pluriel ou sans elle.

D. *Que faut-il faire lorsqu'on a un adjectif à écrire ?*

R. Il faut examiner quel est le substantif auquel il correspond, pour le mettre au genre et au nombre de ce substantif.

D. *N'y a-t-il pas des adjectifs construits sans substantifs ?*

R. Il y en a, et on les appelle adjectifs elliptiques, ou même substantifs.

D. *Qu'avez-vous à remarquer sur les adjectifs terminés en* eu *?*

R. Que dans les deux nombres ils prennent *x*.

D. *Dans quelle classe rangez-vous* du, des, au, aux *?*

R. Dans celle des adjectifs.

D. *Dites les adjectifs numéraux avec la manière dont ils s'écrivent.*

R. Un, deux, trois, etc. *Voy. pag.* 82.

D. *Les adjectifs numéraux prennent-ils l'inflexion plurielle ?*

R. Non, excepté *vingt*, *cent* et *million* lorsqu'il y a plus d'une vingtaine, plus d'une centaine, plus d'un million.

PRONOM.

D. *Qu'est-ce que le pronom?*

R. Le pronom est un ſubſtantif qui repréſente un mot, et qui peut en repréſenter de diverſes eſpèces.

D. *Dites le tableau des véritables pronoms avec l'orthographe qui leur eſt propre.*

R. Je, moi, etc. *Voyez page* 94.

D. *Que remarquez-vous ſur* le *pronom?*

R. Il s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il repréſente, ſi ce mot eſt ſubſtantif; il reſte invariable, ſi ce mot n'eſt pas ſubſtantif.

D. *Que remarquez-vous ſur* leur?

R. Leur conſtruit avec un verbe ne prend jamais la marque du pluriel; conſtruit avec un ſubſtantif, il en prend le nombre.

D. *Que remarquez-vous ſur* notre *et* votre?

R. Lorſque *notre* et *votre* ſont ſuivis d'un ſubſtantif, ils ne prennent point d'accent et ſont brefs: *notre maiſon*, *votre père.*

Lorsque *notre* et *votre* ſont précédés d'un ſubſtantif, ils prennent l'accent circonflexe, et ſont longs : *leur pays et le nôtre ; mon livre et le vôtre.*

D. *Que remarquez-vous ſur* ſe *et* ce ?

R. Lorsque cette articulation forme le verbe pronominal *, écrivez *ſe*. Par-tout ailleurs *ce*.

D. *Dites le tableau des faux pronoms.*

R. Mon, ma, mes, etc. *Voy. p.* 102.

D. *Que remarquez-vous ſur* ſes *et* ces ?

R. On écrit *ſes* lorsque la décomposition de ce mot amène *de lui* ou *d'elle*. Par-tout ailleurs écrivez *ces*.

D. *Qu'observez-vous ſur* quelle *et* qu'elle ?

R. Si la décomposition ne peut pas avoir lieu, *quelle* s'écrit ſans apoſtrophe ; ſi la décomposition peut avoir lieu, *qu'elle* s'écrit avec une apoſtrophe.

D. *Qu'observez-vous ſur* même ?

R. Qu'il eſt précédé d'un trait d'union dans les conſtructions ſuivantes : *moi-même, toi-même, lui-même, ſoi-même, nous-mêmes, vous-mêmes, eux-mêmes.*

*J'appelle *verbe pronominal* celui qui adjoint le pronom *ſe* à la racine : tels ſont *ſe promener*, *ſe réjouir*, etc.

D. *Qu'observez-vous sur* l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre ?

R. Que tous les correspondants de ces deux expressions prises substantivement doivent être au pluriel.

VERBE.

D. *Qu'est-ce que le verbe ?*

R. Le verbe est un mot devant lequel le sens permet de mettre *je*, *tu*, *il*, et qui a différentes inflexions.

D. *Combien le verbe a-t-il de modes ?*

R. Quatre : l'*affirmatif*, qui affirme, qui assure quelque chose.

L'*impératif*, qui commande, prie, exhorte.

Le *complétif*, dont les inflexions variées servent de complément sans rien affirmer.

L'*infinitif*, dont les inflexions invariables ne présentent qu'un sens vague.

D. *Combien le verbe a-t-il de temps ?*

R. Cinq : le présent, le présent conditionnel, l'imparfait, le prétérit et le futur.

D. *Conjuguez le verbe* avoir.

R. Le voici :

AFFIRMATIF PRÉSENT.

Maintenant.

j'ai,
tu as,
il a, etc. *Voy.* p. 123.

D. *Conjuguez le verbe* être.

R. Le voici :

AFFIRMATIF PRÉSENT.

Maintenant.

je suis,
tu es,
il est, etc. *Voy.* p. 225.

D. *Dites les finales des verbes.*

R. Les voici : *

AFFIRMATIF PRÉSENT.

Des verbes en er.

e,
es,
e.

* Nous répétons ici les finales des verbes, parce que dans le tableau que nous en avons présenté page 127, il s'est glissé des fautes d'impression. Celui-ci est très-exact.

ons,
ez,
ent.

Des verbes en ir, oir *et* re.

s,
s,
t.

ons,
ez,
ent.

PRÉSENT CONDITIONNEL.

Dans tous les verbes.

rois,
rois,
roit.

rions,
riez,
roient.

IMPARFAIT.

Dans tous les verbes.

ois,
ois,
oit.

ions,
iez,
oient.

PRÉTÉRIT

Des verbes en er.

ai,
as,
a.

^mes,
^tes,
rent.

Des verbes en ir, oir *et* re.

s,
s,
t.

^mes,
^tes,
rent.

FUTUR.

Dans tous les verbes.

rai,
ras,
ra.

rons,
rez,
ront.

IMPÉRATIF

Des verbes en er.

e.

ons,
ez.

Des verbes en ir, oir *et* re.

s.

ons,
ez.

COMPLÉTIF PRÉSENT.

Dans tous les verbes.

e,
es,
e.

ions,
iez,
ent.

IMPARFAIT.

Dans tous les verbes.

sse,
sses,
^t.

ssions,
ssiez,
ssent.

INFINITIF.

Racine,

er, ir, oir *et* re.

GÉRONDIF.

Dans tous les verbes.

Ant, invariable.

D. *Comment faut-il prononcer les finales des verbes ?*

R. Lettre par lettre, et dire : *e, ſ, e, s; e, o, n, s; e, z; e, n, t; r, o, i, s; r, o, i, s; r, o, i, t; r, i, o, n, s; r, i, e, z; r, o, i, e, n, t; a, i, a, s; a; m, e, s* précédé d'un accent circonflexe; *t, e, s* précédé d'un accent circonflexe; *r, e, n, t*; et ainsi du reste.

D. *Combien y a-t-il de personnes grammaticales ?*

R. Trois : *je* et *nous* ſont de la première; *tu* et *vous* de la ſeconde; tous les autres correspondants ſont de la troisième.

D. *Que faut-il faire lorsqu'on a un verbe à écrire ?*

R. Il faut premièrement en connoître le mode, le temps et la racine.

2°. Il faut voir de quelle personne et de quel nombre est ſon correspondant, pour mettre le verbe à la même personne et au même nombre.

3°. Il faut dire les inflexions du temps auquel est le verbe, pour choisir celle qui convient.

PARTICIPE.

D. *Qu'est-ce que le participe françois ?*

R. Le participe françois est un adjectif verbal, construit avec le verbe *avoir* ou avec le verbe *être*.

D. *Que faut-il faire lorsque le participe est construit avec le verbe* être ?

R. Le participe construit avec le verbe *être* s'accorde toujours en genre et en nombre avec le correspondant du verbe.

D. *Que faut-il faire lorsque le participe est construit avec le verbe* avoir *ou le verbe* pronominal ?

R. Si le correspondant est avant, accord ; s'il est après, point d'accord.

D. *Comment peut-on connoître le correspondant lorsque le participe est construit avec le verbe* avoir *ou avec le verbe* pronominal ?

R. Nommez le participe au masculin en ajoutant *qui* ou *quoi* interrogatifs ; le premier mot que la réponse amène est, à coup sûr, le correspondant.

D. *Lorsque le correspondant est exprimé par le pronom* en, *le participe s'accorde-t-il avec lui ?*

R. Non, il reste invariable.

D. *N'y a-t-il pas un autre cas où le participe est encor invariable ?*

R. Oui, c'est lorsqu'il est construit avec le verbe impersonnel.

D. *Qu'est-ce qu'un verbe impersonnel ?*

R. J'appelle impersonnel tout verbe dont le correspondant est un *il* qui ne se rapporte à rien.

INVARIABLES.

D. *Qu'est-ce que les invariables ?*

R. Des mots qui n'éprouvent aucun changement.

D. *Suffit-il de connoître la nature des mots et les règles qui les concernent ?*

R. Cela ne suffit pas, il faut encor connoître le rôle qu'ils jouent dans la phrase.

D. *Quels rôles jouent les substantifs et les pronoms ?*

R. Ils ſont ou correſpondants d'un verbe, ou compléments d'un mot, ou indépendants de la phraſe.

D. *Quand eſt-ce que le ſubſtantif ou le pronom eſt correſpondant du verbe?*

R. Lorſqu'en interrogeant par le verbe et commençant l'interrogation par *qui*, la réponſe amène ce ſubſtantif ou ce pronom. *Voyez* page 192.

D. *Quand eſt-ce que le ſubſtantif ou le pronom eſt complément d'un mot?*

R. Lorſque le ſubſtantif ou le pronom finit un ſens commencé. *Voyez ibidem.*

D. *Combien y a-t-il de ſortes de compléments?*

R. De deux ſortes : le complément direct et le complément indirect.

Le complément eſt direct, lorſqu'il eſt amené par cette interrogation *qui*, ou *quoi*.

Le complément eſt indirect, lorſqu'il eſt amené par cette interrogation *de qui, de quoi; à qui, à quoi.*

D. *Quand eſt-ce que le ſubſtantif ou le pronom eſt indépendant?*

R. Lorſqu'il eſt abſolument détaché de la phraſe.

D. *N'y a-t-il que les ſubſtantifs et les pronoms qui ſoient indépendants?*

R. Il peut y avoir des phrases entières indépendantes de la phrase principale. Les mots indépendants et les phrases indépendantes s'appellent aussi *incidents*.

D. *De quelle utilité est pour l'orthographe la connoissance des correspondants, des compléments et des incidents ?*

R. Il est impossible de bien ponctuer sans elle.

TROISIÈME PARTIE.

Des signes orthographiques.

D. *A QUOI sert l'apostrophe ?*

R. Elle marque la suppression d'une voyelle, et sert de séparation entre deux mots.

D. *A quoi sert la cédille ?*

R. A adoucir *c* devant *a*, *o*, *u*.

D. *A quoi sert le tréma ?*

R. A empêcher la réunion de deux voyelles qui doivent se prononcer séparément.

D. *Que marque le trait d'union ?*

R. Une grande connexion entre deux

mots qui n'en deviennent qu'un par le ſens.

D. *Quand eſt-ce qu'on ſe ſert du trait de ſéparation ?*

R. Lorsque dans un récit on amène un dialogue, et que par élégance on ſupprime les *dit-il*, *reprit-il*, le trait de ſéparation en tient lieu, et annonce le changement d'interlocuteur.

D. *Quand eſt-ce qu'on ſe ſert des guillemets ?*

R. Toutes les fois qu'on coupe le récit par un discours, on marque par des guillemets le premier mot et le commencement de chaque ligne.

Observez qu'on commence les morceaux à guillemets par des guillemets renverſés.

D. *Quel eſt l'uſage de la parenthèſe ?*

R. Elle n'eſt admiſe aujourd'hui que dans les interpoſitions qui interrompent, qui coupent le ſens, pour y répandre un plus grand jour.

D. *Quelle eſt la règle générale pour la ponctuation ?*

R. Le ſens de la phraſe eſt-il un peu ſuſpendu ? mettez une virgule : l'eſt-il un

un peu plus ? mettez le point et virgule : la suspension a-t-elle encore un degré ? mettez deux points : enfin le sens est-il complet ? mettez un point.

D. *Quelles sont les règles particulières de la virgule ?*

R. Les voici :

PREMIÈRE RÈGLE.

Entre un mot et son complément, entre le correspondant et le verbe, point de virgule.

DEUXIÈME RÈGLE.

Si le mot et son complément, si le correspondant et le verbe sont séparés par un incident, les mots qui l'expriment doivent être précédés et suivis d'une virgule.

TROISIÈME RÈGLE.

Employez la virgule, pour marquer les détails, et pour distinguer les sens partiels, lorsque les poumons n'exigent que la plus foible des pauses.

QUATRIÈME RÈGLE.

Lorsque *et*, *ni*, *ou* unissent des mots qui exigent une succession prompte, point de virgule.

Lorsque ces mêmes conjonctions unissent des mots qui permettent une pause avant elles, indiquez cette pause par une virgule ou par un point et virgule, suivant le degré de suspension.

D: *Quand se sert-on du point d'interrogation ?*

R. Lorsque dans la phrase on interroge.

D. *Quand se sert-on du point d'admiration ou d'exclamation ?*

R. Lorsque dans la phrase on admire, on s'écrie.

HOMONYMES (1).

A

A,	il a, verbe.
à, *ah*, *ha*,	invariables.
abaisse,	verbe.
abbesse,	substantif.
accord,	substantif.
accort,	adjectif.
ache,	plante.
hache,	instrument tranchant.
achit,	plante étrangère.
hachis,	viande hachée.

(1) J'appelle *homonymes* les mots dont la prononciation est la même ou à peu près la même, et l'orthographe différente. Ce tableau me paroît devoir faciliter l'étude de l'orthographe.

acquit, quittance.
acquis, acquise.

acre, mesure de terre.
âcre, qui a de l'âcreté.

Agar, servante d'Abraham.
hagard, farouche.

aile, d'oiseau.
elle, pronom.

aine, partie du corps.
haine, inimitié.

aîné, frère aîné.
Enée, nom d'homme.

air, un des quatre élements.
aire, à battre le blé.
ère, terme de chronologie.
haire, chemise de crin.

ais, planche.
hais, je hais.
haie, clôture d'épines.

alêne, outil.
haleine, souffle.

Alicante, ville d'Espagne.
aliquante, partie aliquante.

aller, marcher.
haler, bruir.

amande, fruit.
amende, peine.

amant, amante.
Aman, favori d'Assuérus.

ami, un véritable ami.
amict, habillement de prêtre.

an, année.
en, invariable, pronom.

anche, de hautbois, de basson.
hanche, partie du corps.

ancre, de vaisseau.
encre, à écrire.

âne, bête de somme.
Anne, nom de femme.

année, douze mois.
ânée, la charge d'un âne.

antre, substantif.
entre, verbe, invariable.

Anvers, ville.
envers, invariable.

août, un des douze mois;
où, pronom.
ou, invariable.
houe, instrument de fer.
houx, arbrisseau.

appas, charmes.
appât, pâture.

Apelle, peintre célèbre.
appelle, du verbe *appeler*.

après, invariable.
apprêt, substantif.

argent, métal.
Argens, le marquis d'Argens.

Arras, ville.
haras, écurie.

art, règles.
hart, corde.

avant, } invariable.
avent, } fil s'entend.

al, *aux*, adjectifs.
aulx, pluriel d'*ail*.
air, un des quatre élémens.
haut, haute.
os, partie dure du corps.

o, }
ho, } invariables.
oh, }

Aude, rivière.
ode, poème.

auspice, favorable.
hospice, petite maison religieuse.

autan, vent du midi.
autant, invariable.

autel, d'église.
hotel, maison.

auteur, d'un livre.
hauteur, élévation.

B

Bacha, titre d'honneur en Turquie.
bachat, terme de manufacture de papier.

bacinet, espèce de renoncule.
bassinet, de fusil.

bai, d'un poil rouge-brun.
baie, terme de géographie.

baile, de Venise.
Bayle, auteur fameux.
belle, féminin de *beau*.
bele, verbe : *je bèle*.

bailler, d'ennui.
bailler, terme de pratique.

bain, prendre un bain.
Eyng, amiral anglois.

balai, pour nettoyer.
balais, rubis balais.
ballet, danse.

balle, de marchandises.
Bale, ville.

ban, cri public, bannissement.
banc, où l'on s'assied.
bans, terme de chasse.

Bar, ...
bard, civière à bras.

bardeau.

bardeau, ais dont on couvre les maisons.
bardot, petit mulet.

barraux, place forte,
barreau, terme de palais.
barrot, terme d'architecture marine.

bas, basse; chaussure.
bât, de mulet.
bats, je bats.

batiste, espèce de toile.
Baptiste, Jean-Baptiste.

baud, chien courant de barbarie
beau, belle.
baux, pluriel de *bail*.
bot, pied bot.

beauté, du corps.
botté, en bottes.

bête, animal.
bette, plante potagère.

bleime, maladie de cheval.
bleme, pâle.

boîte, vin en boite; verbe.
boite, de fer-blanc.

bon, bonne.
bond, faire un bond.

bonne, féminin de *bon*.
Beaune, ville.

boue, fange.
bout, extrémité; verbe.

bouilli, du bouilli.
bouillie, de la bouillie.

brocard, raillerie piquante.
broquart, bête fauve d'un an.

lu, du verbe *boire*.
but, qu'on ſe propoſe.

C

ça, invariable.
ſa, ſon, ſa.
ſas, tamis.

cachos, plante du Pérou.
cachot, priſon.

cadi, juge turc.
cadis, étoffe.

Caen, ville.
camp, des françois.
quand, lorsque.
quant, à vous.
kan, des tartares.

cahot, faut que fait une voiture.
chaos, confusion.

cap, pointe de terre.
cape, la cape et l'épée.

car, invariable.
quart, la quatrième partie.

carte, jeu.
quarte, fièvre quarte.

cartier, marchand de cartes.
quartier, d'une ville.

ſe, formant le verbe pronominal.
ce, par-tout ailleurs.

céans, invariable.
ſéant, du verbe *ſeoir*.

ceignons, du verbe *ceindre*.
faignons, du verbe *faigner*.

ceint, du verbe *ceindre*.
cinq, personnes.
fain, faine.
faint, fainte.
fein, gorge.
feing, ſignature.

ceinte, féminin de *ceint*.
fainte, féminin de *faint*.
Saintes, ville.

céler, cacher.
ſceller, mettre le ſceau.
ſeller, un cheval.

cèle, du verbe *céler*.
celle, féminin de *celui*.
ſcelle, du verbe *ſceller*.
ſelle, de cheval.

cellier, où l'on ſerre le vin.
ſellier, marchand de ſelles.

cène, la cène de notre Seigneur.
ſaine, féminin de *ſain*.

ſcène, de tragédie.
Seine, rivière.

censé, réputé.
ſensé, qui a du bon ſens.

cens, redevance.
cent, adjectif numéral.
ſang, qui coule dans les veines.
ſans, invariable.
Sens, ville.
ſens, le ſens commun.

centon, ouvrage de poésie.
ſanton, moine turc.

cerf, animal.
ſers, verbe: *je ſers.*

Cervantes, nom d'homme.
ſervante, domestique.

cet, adjectif.
ſaie, vêtement ancien.
ſais, verbe: *je ſais.*
ſept, personnes.

ceſſion, démission.
ſeſſion, ſéance d'un concile,

chaîne, fers.
chêne, arbre.

chair, viande,
cher, chère.
chaire, de prédicateur.
chère. bonne chère.

champ, pièce de terre.
chant, harmonieux.

charier, verbe.
charrier, de lessive.

chasse, verbe; substantif.
châsse, à reliques.

chaud, chaude.
chaux, de la chaux.
chaut, peu m'en chaut.

chœur, de musique.
cœur, avoir du cœur.

chrême, le saint chrême.
crême. de la crême.

chrie, amplification.
cri, clameur.
cric, machine.

ci, *si*, *scie*, *sis*, *six*, } invariables. à couper. fise. personnes.

cil, poil des paupières.
sil, terre minérale.

cire, cire molle.
sire, en parlant au roi.

clain, d'une douve.
clin, d'œil.

clair, claire.
Clair, saint Clair.
clerc, de procureur.

clause, d'un contrat.
close, clos, close.

coi, tranquille.
quoi, pronom.

Colomb, Christophe Colomb.
colon, celui qui cultive une terre.
côlon, terme d'anatomie.

compte, terme d'arithmétique.
comte, qui possède un comté.
conte, récit.

compter, en fait de nombre.
conter, narrer.
comté, titre d'une terre.

conquête, faire des conquêtes.
conquette, terme de fleuriste.

comptant, de l'argent comptant.
contant, du verbe *conter*.
content, satisfait.

cor, de chasse ; durillon.
corps, l'ame et le corps.
cors, cerf dix cors.

cote, marque numérale.
côte, } penchant d'une colline ; rivage de la mer.
cotte, jupe ; cotte d'armes.
quote, quote part.

cou, partie du corps.
couds, je couds.
coup, frapper un coup.
coût, ce qu'une chose coûte.

cour, une cour.
cours, je cours ; un cours de physique.

court, courte.

crains, je crains.
crin, de cheval.

cycle, solaire.
sicle, monnoie.

cygne, oiseau.
signe, marque.

D

dais, sous le dais.
des, adjectif.
dès, invariable.

dam, la peine du dam.
dans, invariable.
dent, mal de dents.

danse, pas cadencés.
dense, épais.

date, d'une lettre.
datte, fruit.

dégoutter, couler goutte à goutte.
dégoûter. ôter l'appétit.

dessein, projet.
dessin. l'art de dessiner. L'académie écrit *dessein*.

dixme, la dixme.
dîmes, nous dîmes.

doigt, doigt de la main.
dois, je dois.

don, présent.
dom ou *don*, titre.
donc, invariable.
dont, pronom.

du, adjectif.
dû, du verbe *devoir*.

E

écho, son.
écot, quote part.

élan, quadrupède.
élant, prendre un élant.

enter, greffer.
hanter, fréquenter.

essai, épreuve.
essaie, racine dont on se sert dans les Indes pour teindre en écarlate.

étaim, laine.
étain, métal blanc.
éteint, éteinte.

étang, amas d'eau.
étant, gérondif du verbe *être*.
étends, j'étends ; verbe.

être, verbe.
hêtre, arbre.

eu, participe du verbe *avoir*.
hue, terme de charretier.

eûmes, nous eûmes.
hume, je hume.
Hume, M. Hume.

eux, pronom.
œufs, des œufs.

exaucer, une prière.
exhausser un mur.

F

face, visage.
fasse, il faut que je fasse.
fasce, terme de blason.

faim, désir de manger.
fin, fine; fin d'un ouvrage.
feint, feinte.

faîte, sommet.
faite, féminin de *fait*.
fête, célébrer une fête.

faon, le petit d'une biche.
fends, je fends.

faut, il faut.
faux, fausse; une faux.

faire, verbe à la racine.
ferre, je ferre.

féerie, l'art des fées.
férie, vacation.

flan, tarte.
flanc, partie du corps.

foi, la foi.
foie, le foie.
fois, une fois, deux fois.
Foix, le comté de Foix.

fond, l'endroit le plus bas.
fonds, fonds de terre; je fonds.
font, vous faites, ils font.
fonts, les fonts baptismaux.

for, le for intérieur.
fort, forte ; un fort ; fort joli.
fors, excepté ; il a vieilli.

forçat, galérien.
força, il força. *v.*

forêt, bois.
foret, instrument de fer.
Forez, le Forez, province.

format, terme de librairie.
forma, il forma.

fournil, lieu où l'on met le four.
fournis, je fournis.

frai. des poissons. diminution de poids dans la monnoie.

frais, fraîche ; prendre le frais ; faire des frais.

fret, louage d'un vaisseau.

fuie, petit colombier.
fuis, je fuis, *v.*

G

gai, joyeux.
gué, passer à gué.
guet, faire le guet.

gale, maladie de la peau.
galle, noix de galle.
Galles, le prince de Galles.

gant, de soie.
Gand, ville.

gard, le pont du gard.
gars, un jeune gars.
gare, du verbe garer ; une gare.

geai, oiseau.
jais, substance bitumineuse ; collier de jais.
jet, d'eau.

gêne, torture.
Gènes, ville.

gent, gente ; la gent trotte-menu.
gens, les gens.

Jean, nom propre.
jan, terme du jeu de trictrac.

grace, faveur.
grasse, gras, grasse.
Grasse, ville.

grenat, pierre précieuse; fruit.
grena, il grena.

guère, invariable.
guerre, ſubſtantif.

gril, uſtenſile de cuiſine.
gris, griſe.

H

haire, chemiſe de crin.
hère, un pauvre hère.

héraut, d'armes.
héros, héroïne.

hie, une hie.
y, pronom.

horion, coup rude.
Orion, conſtellation.

hostie, victime.
Ostie, ville.

hôte, hôtesse.
hotte, porter la hotte.
haute, haut, haute.
ôte, j'ôte.

huis, à huis clos.
huit, huit personnes.

I

jaque, habit court et ferré. Vieux mot.
Jacque, nom propre.

jeune, opposé de *vieux*.
jeûne, abstinence.

jurat, de Bordeaux.
jura, il jura.

K.

Kain, le Kain, acteur tragique.

quint, la cinquième partie; Charles quint, Sixte quint.

L

la, adjectif ; pronom.
là, invariable.
las, lasse.
lacs, des lacs.

lai, frère lai.
laid, laide.
laie, femelle du sanglier.
lait, laitage.
les, adjectif ; pronom.
lez, St. Germain-lez-Paris.
legs, un legs.

laîche, mauvaise herbe.
lèche, tranche fort mince.

lande, grande étendue de terre en friche.

lende, œuf de pou ; on dit mieux *lente*.

Laon, ville.
lent, lente.

lice, substantif.
lisse, adjectif.

lie, de tonneau.
lit, où l'on couche.
lis, je lis ; fleur de lis.
ly, mesure itinéraire de la Chine.

lieu, endroit.
lieue, espace de chemin.

lion, animal.
Lyon, ville.

lire, verbe.
lyre, instrument de musique.

lods, droit de lods.
los, louange, vieux mot.
lot, gagner un lot.

lord, titre d'honneur en Angleterre.
lors, lors de la réception.

loup, animal.
loue, je loue.

lut, terme de chimiste ; verbe.
luth, instrument de musique.

M

ma, mon, ma.
mat, matte; échec et mat.
mât, de vaisseau.

main, la main droite.
maint, mainte.
Mein, le Mein, rivière.

Maine, le Maine.
mène, je mène.

maire, le maire du palais, de la ville.
mère, celle qui donne la vie.
mer, la mer.

mais, invariable.
mes, mon, ma, mes.
mets, je mets; ce qu'on fert sur table.
Metz, ville.

maître, propriétaire; chef; expert en quelque art.
mètre, mesure, vers.
mettre, verbe.

mâle, du sexe masculin.
malle, coffre.

mandat, substantif.
manda, il manda.

manes, les manes, les ombres.

manne, drogue; manne des Israélites; panier d'osier.

mante, grand manteau.
Mantes, ville.
menthe, plante.
mente, du verbe *mentir*.

maraud, maraude.
Marot, Clément Marot.

marchand, marchande.
marchant, du verbe *marcher*.

mari, époux.
Marie, nom propre.
marri, fâché.

mater, quelqu'un, l'humilier.
mâter, un vaisseau.

mâtin, gros chien.
matin, la première partie du jour.

maux, pluriel de *mal*.
Meaux, ville.
mot, parole.

mœurs, bonnes mœurs.
meurs, je meurs.

moi, pronom.
mois, les 12 mois de l'année.

mole, substantif.
molle, mou, molle.

mon, mon, ma.
mont, montagne.

mords, je mords.
mors, mors de cheval.
mort, morte; la mort.

mou, molle; mou de veau.
mouds, je mouds.
moue, grimace.
moût, vin nouvellement fait.

mur, muraille.
mûr, mûre.

mire, verbe : je mire.
myrrhe, gomme.

N

né, née.
nez, partie du visage.

négligeant, gérondif.
negligent, adjectif.

ni, invariable.
nid, ſubſtantif.

nœud, faire un nœud.
neuf, personnes.

noie, verbe.
noix, fruit.

nom, qui a rapport avec *nommer*.
non, invariable.

none, une des heures canoniales.
nones, terme du calendrier rom.
nonne, religieuse.

notre, notre cheval.
notre, votre bien et le nôtre.

nu, nue.
nue, nuage.

O

oint, du verbe *oindre*.
oing, du vieux oing.

olivète, plante.
olivettes, danse provençale.

ombre, obscurité ; terme de mythologie.
hombre, jeu.

on, pronom.
ont, verbe.

or, substantif ; invariable.
ord, ordo, vieux mot d'où vient *ordure*.
ort, peser ort, c'est-à-dire, avec l'emballage.

ordinand, qui doit recevoir les ordres sacrés.
ordinant, celui qui les confère.

oubli, manque de souvenir.
oublie, sorte de pâtisserie.

oui, opposé de *non*.
ouï, du verbe *ouïr*.
ouïe, un des cinq sens.

P

padou, ruban.
Padoue, ville.

pain, aliment.
peint, peinte.
pin, arbre.

paire, couple.
père, celui à qui on doit la vie.
pair, égal ; titre.
pers, perse.
perds, verbe : je perds.

pais, verbe.
paix, opposé de *guerre*.
pet, vent.

palais, de la bouche : grand palais.
palet, jouer au palet.

pale, substantif.
pâle, adjectif.

Pan, dieu des bergers.
pan, de mur, de robe.

paon, oiseau.
pends, verbe.

panse, ventre.
pense, du verbe *penser*.

panser, une plaie ; un cheval.
penser, réfléchir.

par, invariable.
part, ſubſtantif.

parant, qui pare.
parent, de même famille.

paresse, fainéantise.
paroisse, verbe.

parti, ſubſtantif maſculin.
partie, ſubſtantif féminin.

paume, de la main ; jeu.
pomme, fruit.

pause, ſubſtantif.
pose, du verbe *poſer*.

peau, de la main.
Pô, fleuve.
pot, de terre.

pécher, manquer.
pêcher, prendre des poissons ; arbre.

peine, douleur.
pêne, le pêne d'une ſerrure.

peinté, féminin de *peint*.
pinte, mesure.

perce, verbe ; tonneau en perce.
Perse, royaume.
perse, féminin de *pers*.

peu, opposé à *beaucoup*.
peux, verbe.

plaid, terme de pratique.
plaie, blessure.
plais, verbe.

plain, plaine ; uni.
plaint, plainte, du verbe *plaindre*.
plein, pleine ; rempli.

plan, d'un ouvrage ; plan ; plane.
plant, d'arbre.

poids, pesanteur.
pois, légume.
poix, matière gluante.
Poix, ville.

poing, main fermée.
point, dans tout autre sens.

pou, vermine.
pouls, mouvement des artères.

pouce, un des doigts de la main ; mesure.
pousse, verbe : je pousse.

pressis, jus qu'on fait sortir en pressant.
précis, par-tout ailleurs.

prémices, les premiers fruits.
prémisses, terme de logique.

présidant, gérondif.
président substantif.

près, invariable.
prêt, prête ; prêt d'argent.

prou, assez ; beaucoup : vieux mot.
proue, de vaisseau.

Puy, le Puy, ville.
puits, trou profond.
puis, invariable ; verbe, *je puis*.

R

raie, ligne ; poisson.
rais, ne ſe ſoucier ni des *rais* ni des tondus.

rez, rez terre.
rets, filets.

reine, femme du roi.
rênes, d'un cheval.
rènne, quadrupède.
Rennes, ville.

rang, ſubſtantif.
rends, verbe : *je rends*.

ras, poil ras.
rat, animal.

réduis, verbe : *je réduis.*
réduit, retraite.

refend, mur ; bois de refend.
refends, verbe : *je refends.*

regrès, terme de jurisprudence.
regret, déplaisir.

reins, les reins.
Rhin, fleuve.

reinette, pomme.
rénette, instrument de maréchal.

repaire, retraite des bêtes féroces.
repère, terme commun à plusieurs métiers.

requin, gros poisson de mer.
requint, droit de requint.

résidant, qui réside.
résident, le résident de Genève.

ris, verbe : *je ris* ; ſubſtantif.
riz, grain.
rit, ordre des cérémonies.

roc, masse de pierre très-dure.
Roch, St. Roch.

romps, verbe : *je romps.*
rond, ronde.

rôt, rôti.
rot, ventosité.

roue, du verbe *rouer* ; ſubſt.
roux, rousse.

rubicond, rubiconde.
Rubicon, rivière.

raisonner, discourir.
résonner, retentir.

S

Saba, la reine de Saba.
ſabbat, le ſabbat des Juifs.

ſale, mal propre.
ſalle, appartement.

ſaur, hareng ſaur.
ſors, verbe : *je ſors.*
ſort, destinée.

ſaut, action de ſauter.
ſceau, cachet.
ſeau, à puiser.
ſot, ſotte.

ſcel, à cacheter.
ſel, à ſaler.

ſcion, petit rejeton d'un arbre.
Sion, montagne.

ſeoir, verbe qui a vieilli.
ſoir, partie du jour.

ſceptique, qui doute de tout.
ſeptique, terme de médecine.

ſerein, le ciel ſerein ; le ſerein tombe.
ſerin, oiseau.

ſon, ſubſtantif ; adjectif.
ſont, verbe : ils ſont.

ſonnet, pièce de vers.
ſonnez, terme de trictrac.

ſou, monnoie.

ſoûl, rassasié.
ſous, invariable.

ſubi, participe de *ſubir*.
ſubit, ſubite.

ſuccin, l'ambre jaune.
ſuccinct, discours ſuccinct.

ſur, aigrelet ; invariable.
ſûr, certain.

T

taie, d'oreiller ; à l'œil.
tais, je tais.
tes, pluriel de *ton*.
tét, morceau de pot caſſé.

tain, de miroir.
teint, du viſage ; participe de *teindre*.
thym, plante odoriférante.

tan, pour préparer les gros cuirs.
tant, invariable.
temps, le temps.
tends, verbe : je tends.

tante, parente.
tente, pavillon ; verbe.

tas, amas.
ta, féminin de *ton*.

taux, prix établi.
tôt, tôt ou tard.

terme, borne ; expression.
thermes, édifices pour les bains.

taon, grosse mouche.
thon, poisson de mer.
tonds, je tonds, verbe.
ton, ta, adjectif.

tir, terme de guerre.
Tyr, la ville de Tyr.

tirant, du verbe *tirer*.
tyran, roi cruel.

toi, pronom.
toit, couvert.

tords, je tords : verbe.
tors, torse.
tort, dommage.

tout, toute.
toux, petite maladie.

trais, je trais : verbe.
trait, ligne ; action.
très, invariable.

tribu, les douze tribus.
tribut, impôt.

trot, aller au trot.
trop, invariable.

V

vain, vaine.
vin, liqueur.
vingt, adjectif numéral.

vair, terme de blason.
ver, insecte.
vers, invariable ; opposé à *prose*.
vert, verte.

vais, je vais, du verbe *aller*.
vêts, je vêts, du verbe *vêtir*.

vaux, je vaux ; par monts et par vaux.

veau, le petit d'une vache.
vos, pluriel de *votre*.

van, crible.
vends, je vends.
vent, air agité.

vesce, espèce de grain.
vesse, ventosité.

vice, défaut.
visse, il falloit que je visse.

veux, je veux ; verbe.
vœu, ſubſtantif.

ville, cité.
vile, féminin de *vil*.

voie, chemin ; moyen.
vois, je vois ; verbe.
voix, en fait de langage.

JEU D'ORTHOGRAPHE.

NOUS terminons ce traité par un jeu qui perfectionnera les jeunes orthographistes sous l'air du badinage. Nous allons en tracer les règles avec le plus de clarté qu'il nous sera possible.

Règles du jeu d'orthographe.

Le jeu d'orthographe est composé de vingt-huit cartes, dont chacune contient quatre lettres, excepté une qui est sans lettres, mais non pas sans valeur, comme nous l'expliquerons ensuite.

On joue deux. Un des joueurs mêle, fait couper, donne et prend dix cartes, de sorte qu'il en reste huit au talon.

Les cartes données, chaque joueur les arrange sur la table, et tâche de faire un assortiment de lettres qui composent un mot. Il est essentiel que ce mot ait beaucoup de syllabes, parce que le joueur dont le mot est inférieur en syllabes, paie au jeu autant de jetons qu'il lui faudroit de syllabes, pour égaler le mot supérieur.

Chacun annonce et montre à ſon tour le mot qu'il a formé. La moindre faute d'orthographe rend le mot nul, et fait perdre au profit de celui qui a le mot ſupérieur, autant de jetons que le mot ſupérieur a de ſyllabes. Outre l'exactitude orthographique exigée dans le mot, celui qui le préſente doit en faire connoître la nature, dire ſi c'eſt un ſubſtantif, un adjectif, un pronom, etc. et donner une règle qui ait quelque analogie avec ce mot. S'il y manque, il perd deux jetons, dont l'un eſt pour le joueur, et l'autre pour le jeu.

Obſervez que les mêmes mots et les mêmes règles ne peuvent pas ſervir deux fois dans la même partie.

La rapidité de la marche contribue infiniment à l'intérêt du jeu. Auſſi l'annonce du premier mot force l'annonce du ſecond, ou l'aveu qu'on n'en a point formé.

Lorſque les mots ſont annoncés, et les jetons payés, le premier en cartes en jette une, et l'autre l'imite : la carte tire ſa dénomination de la première lettre qu'elle contient : A prend B, B prend C, etc. S'il ſe joue deux cartes dont la première lettre ſoit ſemblable, la première jetée l'emporte.

Après chaque main, on reprend des cartes, et l'on annonce de nouveaux mots, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de cartes au talon.

Dès qu'on cesse de prendre des cartes, on cesse de former des mots, et alors il ne s'agit plus que de faire des mains.

Triomphe.

La triomphe est un mot dont on convient avant de commencer la partie, le plus souvent difficile à composer. On le forme avec les cartes qui résultent des mains; et c'est de la composition de ce mot que dépend le gain de la partie et des jetons qui sont au jeu.

Suppléments.

Pour ne pas trop multiplier les cartes, et pour faciliter la formation des mots, on a eu recours aux suppléments. J'ai par exemple: *d o g*; c'est un assortiment stérile. Je supplée l'*e* muet, et je forme *doge*, ou bien je supplée l'*u* et l'*e* muet, et je forme *dogue*.

Mais il n'est pas permis de suppléer à volonté. Les suppléments n'ont lieu que pour les lettres capitales, les lettres re-

doublées, les lettres nulles, les nasales, les *h* et les signes orthographiques.

Ce n'est que pour ces deux derniers que la triomphe admet les suppléments. La carte blanche supplée, selon le besoin, à une lettre quelconque. Elle a encor le privilège de prendre toutes les cartes ou de se laisser prendre au gré du joueur. Mais tous les avantages de la carte blanche sont pour le courant du jeu ; elle n'a aucune valeur dans la formation de la triomphe.

L'exposé simple du jeu d'orthographe en fait voir le piquant et en démontre l'utilité. Parmi les différents jeux, ceux qui tendent à développer les facultés physiques, méritent certainement la préférence. Mais lorsque les circonstances s'y opposent, on ne doit point balancer entre les jeux dont l'amusement est le but unique, et ceux où l'on peut trouver l'instruction à côté du plaisir.

TABLE

TABLE

Des chapitres et articles contenus dans ce volume.

CHAPITRE PREMIER.

Des caractères... page 1

ART. I. *Des voyelles.....* 5

ART. II. *Des consonnes.....* 13

ART. III. *Redoublement des consonnes* 35

ART. IV. *Consonnes nulles.....* 37

ART. V. *Lettres majuscules....* 39

ART. VI. *Syllabes.....* 42

ART. VII. *Diphthongues.....* 47

ART. VIII. *Son nasal.....* 49

ART. IX. *Identiques.....* 52

CHAPITRE SECOND.

Des mots..... 62

SECTION PREMIÈRE.

Des mots à inflexions. . page 65

ART. I. *Du substantif.* . . . . ibidem.
ART. II. *De l'adjectif.* 80
ART. III. *Du pronom.* 91
ART. IV. *Du verbe.* 121
ART. V. *Du participe.* 146

SECTION DEUXIÈME.

Des mots invariables. 155

CHAPITRE TROISIÈME.

Des signes orthographiques. . . 169

ART. I. *Accents.* 171
ART. II. *Apostrophe.* . . . . . ibidem.
ART. III. *Cédille.* 173
ART. IV. *Tréma.* . . . . . ibidem.
ART. V. *Trait d'union.* 174
ART. VI. *Trait de séparation.* 175
ART. VII. *Guillemets.* 176

ART. VIII. *Parenthèse*. 179
ART. IX. *Virgule et points*. 181

CHAPITRE QUATRIÈME.

De la prosodie. 196
Quantité des syllabes. 198
Catéchisme orthographique. 213
Homonymes. 235
Jeu d'orthographe. 276

FIN de la table.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un manuscrit intitulé : *Grammaire françoise simplifiée*, et je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir empêcher qu'on en permette l'impression. A Lyon le 27 Mai 1778.

MONGEZ.

PRIVILEGE GÉNÉRAL.

N°. 1389.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amés et féaux Conseillers, les gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des requêtes ordinaires de notre hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants civils, et autres nos Justiciers qu'il appartiendra: Salut. Notre amé le sieur DOMERGUE nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer et donner au public un Ouvrage de sa composition intitulé: *Grammaire françoise*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilège à ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis et permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, et de le vendre, faire vendre par-tout notre royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent privilège, *pour lui et ses hoirs à perpétuité*, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne; et si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré à la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du privilège que de la cession; et alors par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du privilège

sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux articles IV et V de l'Arrêt du Conseil du trente Août mil sept cent soixante dix-sept, portant règlement sur la durée des privilèges en librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires et autres personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être sans la permission expresse et par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie et de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la première fois, de pareille amende et déchéance d'état en cas de récidive, et tous dépens, dommages et intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du trente Août mil sept cent soixante dix-sept, concernant les contrefactions. A la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la communauté des Imprimeurs et Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre royaume et non ailleurs, en beau papier et beau caractère, conformément aux règlements de la Librairie, à peine de déchéance du présent privilège: qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre

très-cher et féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur Hue de Miroménil, qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre bibliothèque publique, un dans notre château du Louvre, un dans celle de notre très-cher et féal Chevalier Chancelier de France le sieur de Maupeou, et un dans celle dudit sieur Hue de Miroménil. Le tout à peine de nullité des présentes; du contenu desquelles vous mandons et enjoignons de faire jouir ledit Exposant et ses hoirs pleinement et paisiblement. Voulons que la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, et qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés et féaux Conseillers Secrétaires foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis et nécessaires, sans demander autre permission, et nonobstant clameur de haro, charte normande, et lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le premier jour de Juillet, l'an de grace mil sept cent soixante-dix-huit, et de notre règne le cinquième. *LE BEGUE.*

Regîtré sur le regître XX de la Chambre Royale et Syndicale des Libraires et Imprimeurs de Paris, No. 1389, *fol.* 570, *conformément aux dispositions énoncées dans le présent privilège, et à la charge de remettre à ladite chambre les huit exemplaires prescrits par l'article CVIII du Règlement de* 1723.

A Paris ce 16 *Juillet* 1778.
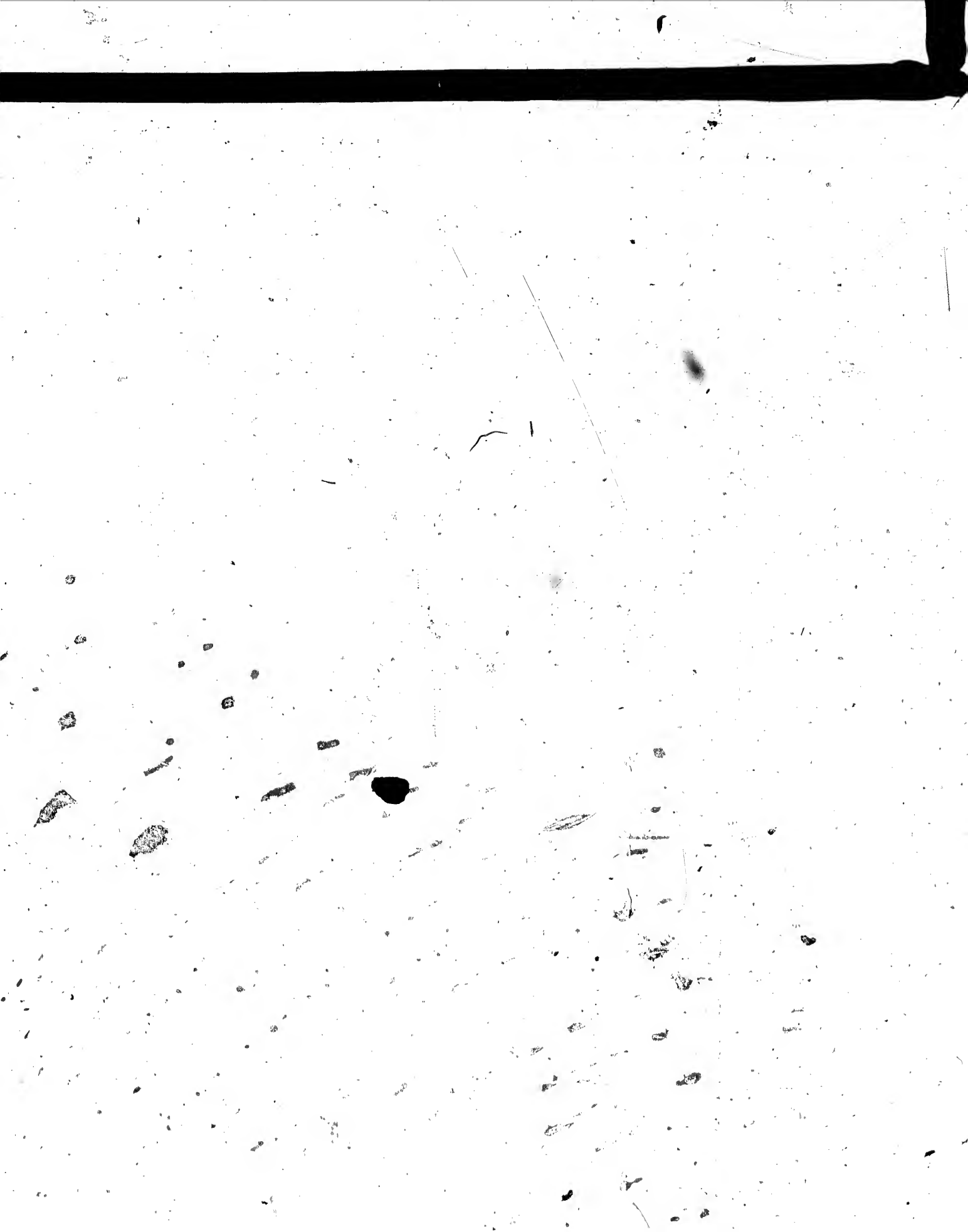
A. M. LOTTIN l'aîné.